



Bulletin Officiel

N°6679 Lundi 29 Août 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

PROROGATION DE LA DATE DE CLOTURE DE L'OPA SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE ADWYA	3
OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-: SOCIETE ADWYA	4
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021	9
DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS	10

AVIS DES SOCIETES

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	11
---------------------------------------	----

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2022

- ADWYA
- LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR -ICF-
- SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG-

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 DECEMBRE 2021

- FONDS D'AMORÇAGE SOCIAL BUSINESS
- FCPR AFRICAMEN
- FCPR AMENCAPITAL 1
- FCPR AMENCAPITAL 2
- FCPR AMENCAPITAL 3
- FCPR AMENCAPITAL 4
- FCPR ATID FUND I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 DECEMBRE 2020

- FCPR ATID FUND I

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

Prorogation de la date de clôture de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire portant sur les actions de la société Adwya

Le Conseil du Marché Financier a été saisi, en date du 29 août 2022, d'une demande de prorogation, jusqu'au 05 septembre 2022, de la date de clôture de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle a été soumise la société Kilani Holding Pharmaceuticals agissant de concert avec Messieurs Lassad Kilani et Rafik Kilani, visant l'acquisition de 10 735 616 actions de la société Adwya représentant 49,868 % du capital de la société.

Il est à rappeler que par décisions n°23 et 24 datées respectivement des 02 et 05 août 2022, le Conseil du Marché Financier a soumis la société Kilani Holding Pharmaceuticals à une Offre Publique d'Achat Obligatoire portant sur le reste du capital de la société Adwya, qu'elle ne détient pas de concert avec Messieurs Lassad Kilani et Rafik Kilani et ce, selon les conditions suivantes :

- Nombre de titres visés par l'offre : 10 735 616 actions
- Prix de l'offre : D. 5, 950 l'action
- Période de validité de l'offre : du 10 août 2022 au 30 août 2022 inclus.

En réponse à cette demande, le Conseil du Marché Financier, par décision n°25 du 29 août 2022, a décidé de proroger la date de clôture de cette offre jusqu'au **lundi 05 septembre 2022 inclus**.

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **lundi 05 septembre 2022**.

A l'expiration du délai de validité de l'offre, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel de la BVMT.

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la société Adwya
initiée par la société Kilani Holding Pharmaceuticals**

Par décision n° 24 du 05 août 2022, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle a été soumise la société Kilani Holding Pharmaceuticals, visant le reste des actions composant le capital de la société Adwya.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

Dénomination sociale : Kilani Holding Pharmaceuticals

Forme juridique : Société Anonyme

Siège social : 25, Rue 8603- Zone Industrielle Charguia -2035 Tunis-

Identifiant unique : 1781727L

La société Kilani Holding Pharmaceuticals agit de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

MAC SA en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis Green Center Bloc C 2ème étage -Rue du Lac Constance -1053 Les Berges du Lac-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société Kilani Holding Pharmaceuticals détient directement 2 182 590 actions représentant 10,138% du capital de la société Adwya et 8 609 794 actions de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani représentant 39,993% du capital, soit au total 10 792 384 actions représentant 50,132% du capital de la société Adwya.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société Kilani Holding Pharmaceuticals, agissant de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani, vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société Adwya, soit **10 735 616** actions représentant **49,869%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **5,950 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre:

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;

- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la société Kilani Holding Pharmaceuticals et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°23 du 02 août 2022 la soumettant à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions Adwya qu'elle ne détient pas, de concert avec avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani et ce, suite à son acquisition d'un nombre de titres lui ayant conféré de concert une part de droits de vote en franchissement du seuil de 40% dans le capital de la Société Adwya sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne, seul ou de concert, une proportion supérieure.

L'opération en question a été réalisée en date du 27/07/2022 et a porté sur l'acquisition par la société Kilani Holding Pharmaceuticals de **2 182 590 actions** Adwya représentant **10,138%** du capital de ladite société.

VII- Intentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :

Il convient de noter que le conseil d'administration de la société Adwya réuni en date du 21 juin 2022 a décidé de coopter Mme Sarra Limam Masmoudi (Directeur Général de la société Kilani Holding Pharmaceuticals), comme administrateur au conseil d'administration de la société visée et de la nommer entant que nouveau Président du conseil.

1- Politique industrielle :

- a) Faire des entités Adwya et Teriak ensemble, un champion régional pour une plus forte présence sur le continent avec une augmentation des exportations (Teriak a en effet une importante présence en Libye, et en Afrique subsaharienne) ; sachant que Teriak SA, est une société créée en 1996. Elle est une filiale du groupe Kilani opérant dans le secteur de l'industrie pharmaceutique tunisienne.
- b) Activer les synergies entre Adwya et Teriak et bénéficier au maximum de l'expertise de Teriak sur différents volets ;
- c) Lancer plus rapidement de nouvelles gammes de produits.

2 - Politique financière :

Redresser d'urgence les performances financières de la société Adwya qui se sont fortement détériorées au cours des trois dernières années, menaçant la pérennité de l'entreprise.

3 - Politique Industrielle:

Investir dans le renouvellement des équipements, dans les capacités de stockage, dans les investissements de trigénération (favorisant des économies d'énergie) et ce, afin d'accompagner le développement de la société.

4- Politique de la recherche et d'innovation :

- ✓ Proposer aux médecins et aux patients une gamme de molécules plus large mais complémentaire ;
- ✓ Optimiser les formes galéniques, soient les aspects physiques du médicament : comprimés, gélules, sachets, solutions buvables, suspensions..., par site industriel au bénéfice des nouveaux produits.

5- Cotation en Bourse :

Au cas où l'offre dépasse la part de 95% du capital de la société Adwya, la société Kilani Holding Pharmaceuticals envisage de lancer une Offre Publique de Retrait en vue du retrait de la société Adwya de la cote de la bourse.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant

XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de **15 jours de bourse** allant du **mercredi 10 août 2022 au mardi 30 août 2022 inclus**.

XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **30 août 2022**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions Adwya sera suspendue durant les séances de bourse du **08 et 09 août 2022**, et reprendra à partir du **10 août 2022**.

XIII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société Adwya.

- **Siège social :** Route de la Marsa - GP 9, Km 14- BP 658 -2070 La Marsa.

- **Téléphone :** 71 778 555

- **Forme juridique :** Société Anonyme -SA-

- **Date de constitution** : 25/06/1983
- **Durée** : 99 ans à compter du jour de sa constitution
- **Nationalité** : Tunisienne
- **Identifiant unique**: 0014346Y
- **Exercice social** : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
- **Objet social (article 3 des statuts)** :

La société a pour objet la construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production :

- *de produits pharmaceutiques à usage humain et vétérinaire;
- *de produits pharmaceutiques de tous produits de base ou annexes de réactifs;
- *de produits cosmétiques d'entretien et d'hygiène, toute étude y afférente;
- *l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de tous ces produits;
- *la promotion médicale des produits y afférents.

La participation directe ou indirecte à toutes autres opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités par voie de création de titres ou droits sociaux, fusions, associations, participations ou autrement; Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

2-Administration, direction et contrôle:

Conseil d'Administration :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Mme Sarra Limam Masmoudi ⁽¹⁾	Présidente	Elle-même	2022
Etat Tunisien	Membre	Mr Adel Garar	2021-2023
Etat Tunisien	Membre	Mr Abderahman Khochtali	2021-2023
Mme Hajer Elloumi ⁽¹⁾	Membre	Elle-même	2022
Mr Sami Ben Ayed ⁽¹⁾	Membre	Lui-même	2022
Mr Tarek Hammami ⁽¹⁾	Membre	Lui-même	2022
Actionnaires minoritaires	Membre	Mr. Mounir Jerbi	2020-2022
Administrateurs indépendants (2)	-	-	-

(1) Cooptation par le conseil d'administration du 21/06/22 en remplacement des administrateurs démissionnaires (Mme Molka Feriel El Materi, Sadry El Materi, Sofiane El Materi, et Moncef Zmerli) et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ces derniers, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2022.

(2) Démission des administrateurs indépendants messieurs Kamel Iddir et Slim Tlatli avec effet, à compter de la réunion du conseil d'administration du 21/06/22.

Direction :

Mr Tarak Hammami : Directeur Général de la société Adwya (conseil d'administration du 02/07/2018).

Mr Aymen Ben Kraiem : Directeur Général Adjoint (conseil d'administration du 20/08/21).

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet Mourad Guellaty et Associés- MOURAD GUELLATY	45, Avenue de la République - 2070 Marsa Safsaf – TUNIS	2022-2023-2024

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 21 528 000 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 21 528 000 droits de vote

- **Nombre total des titres** : 21 528 000 actions

- **Structure du capital de la société Adwya après l'opération d'acquisition en date du 28/07/2022 par la société Kilani Holding Pharmaceuticals:**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Kilani Holding Pharmaceuticals	2 182 590	2 182 590	10,138%	2 180 590	10,138%
Lasaad Kilani	4 304 897	4 304 897	19,997%	4 304 897	19,997%
Rafik Kilani	4 304 897	4 304 897	19,997%	4 304 897	19,997%
Autres actionnaires dont	10 735 616	10 735 616	49,868%	10 735 616	49,868%
Etat Tunisien	7 648 648	7 648 648	35,529%	7 648 648	35,529%
Autres	3 086 968	3 086 968	14,339%	3 086 968	14,339%
Total	21 528 000	21 528 000	100%	21 528 000	100%

4- Situation financière de la société :**4-1 Etats financiers individuels de la société Adwya arrêtés au 31 décembre 2021 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6598 du jeudi 05/05/2022.

4-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société Adwya arrêtés au 30/06/2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6651 du mardi 19/07/2022.

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2022**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	104,394	107,697	107,745
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	148,457	148,526
3	UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	123,540	123,599
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	133,652	133,717
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	129,013	129,074
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	129,517	129,585
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	123,931	123,988
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,917	49,937
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	36,093	36,109
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	118,444	122,858	122,915
11	BTK SICAV ***	BTK CONSEIL	16/10/00	104,652	108,395	108,445
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	19,103	19,111
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	132,549	132,596
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,246	1,246
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	129,509	129,565
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,570	12,575
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	182,814	182,904
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,443	12,447
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	104,009	104,060
20	ATTIARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIARI GESTION	23/08/21	102,185	106,418	106,477
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,898	14,906
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,021	2,023
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	67,541	67,558
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	142,080	142,182
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	109,747	110,095
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	115,287	115,338
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	150,054	150,422
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	564,413	565,456
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	147,175	147,792
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	189,730	189,382
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	105,860	106,375
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	135,702	135,668
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	174,484	174,053
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	152,315	152,265
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	24,019	24,080
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	97,567	97,580
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,014	1,014
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,034	1,036
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 340,335	2 344,783
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	148,479	147,973
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	236,805	237,722
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	3,069	3,086
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,761	2,775
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	64,444	64,570
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,365	1,366
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,276	1,276
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,271	1,272
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	106,676	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSET **	AFC	17/04/17	1 187,879	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL LIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	14,216	14,264
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	11,262	11,312
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	13,738	13,811
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	96,536	96,906
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,328	1,335

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de naînement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	108,795	108,829	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	100,106	100,148	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	106,204	106,252	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	103,664	103,711	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	105,181	105,237	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	108,632	108,687	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	104,884	104,936	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	102,080	102,127	
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	100,925	100,926	
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	105,790	105,838	
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UBI FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	107,416	107,471	
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	105,148	105,194	
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	104,108	104,144	
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	104,145	104,192	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	102,615	102,663	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	106,405	106,435	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	103,095	103,143	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	101,623	101,659	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	106,518	106,560	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	102,052	102,098	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	110,366	110,386	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	104,706	104,756	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	108,371	108,411	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	109,182	109,299	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	63,559	63,905	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	106,267	106,446	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,866	17,879	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	300,055	300,569	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 185,920	2 187,235	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	70,546	70,578	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,696	55,719	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	108,192	108,209	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,405	11,421	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	15,150	15,175	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	17,169	17,243	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	14,861	14,924	
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	En liquidation	En liquidation	
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	106,844	107,020	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	87,408	87,138	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	91,478	91,120	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	104,767	104,953	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	102,802	103,267	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	11,030	11,113	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	102,505	103,570	
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	153,701	154,449	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	107,489	108,900	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	120,854	120,980	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	129,074	129,928	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	191,196	192,997	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	175,754	177,082	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	172,543	173,228	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	23,944	24,018	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	147,650	148,051	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	162,036	161,036	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 134,552	5 139,091	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	95,340	95,965	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 753,227	4 743,691	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,621	10,671	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	170,744	170,964	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	11 423,253	11 481,006	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 214,360	10 234,151	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	127,004	127,310	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

**** La Valeur Liquidative de TUNISIE SICAV a été divisée par deux depuis le 02/08/2022

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublutex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkan- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société ADWYA

Siège social : Route de la Marsa KM 14 BP 658 – 2070 La Marsa Tunisie

LA SOCIETE ADWYA publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 juin 2022** accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes : **Société Mourad Guellaty et Associés** représentée par **Mr Walid Moussa**

BILAN
Arrêté au 30 juin 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		4 038 208	3 767 732	3 973 695
Moins : amortissements		(2 418 602)	(2 227 665)	(2 324 950)
	4	1 619 606	1 540 067	1 648 745
Immobilisations corporelles		85 160 796	81 726 234	83 149 485
Moins : amortissements & provisions		(44 093 008)	(40 273 532)	(41 981 922)
	4	41 067 788	41 452 702	41 167 563
Immobilisations financières	5	339 822	337 288	336 409
Total des actifs immobilisés		<u>43 027 216</u>	<u>43 330 057</u>	<u>43 152 717</u>
Autres actifs non courants	6	2 540 043	2 338 708	2 512 336
Total des actifs non courants		<u>45 567 259</u>	<u>45 668 765</u>	<u>45 665 053</u>
Actifs courants				
Stocks		52 110 132	59 525 728	51 494 290
Moins : provisions		(1 933 979)	(221 832)	(1 533 162)
	7	50 176 153	59 303 896	49 961 128
Clients et comptes rattachés		10 971 317	10 496 141	20 472 385
Moins : provisions		(201 967)	(191 967)	(191 967)
	8	10 769 350	10 304 174	20 280 418
Autres actifs courants		16 310 698	14 138 528	10 441 848
Moins : provision		-	-	-
	9	16 310 698	14 138 528	10 441 848
Placements et autres actifs financiers	10	526 362	450 641	430 083
Liquidités et équivalents de liquidités	11	401 699	482 264	81 520
Total des actifs courants		<u>78 184 262</u>	<u>84 679 503</u>	<u>81 194 997</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>123 751 521</u>	<u>130 348 268</u>	<u>126 860 050</u>

BILAN
Arrêté au 30 juin 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Capitaux propres				
Capital social	12	21 528 000	21 528 000	21 528 000
Réserves	13	15 941 167	16 134 290	16 134 290
Subvention d'investissement	14	30 224	57 224	41 224
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>37 499 391</u>	<u>37 719 514</u>	<u>37 703 514</u>
Résultat net de la période		(3 848 248)	(2 820 355)	1 529 117
<u>Total des capitaux propres après résultat de la période</u>		<u>33 651 143</u>	<u>34 899 159</u>	<u>39 232 631</u>
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	15	10 234 102	12 780 127	11 847 876
Provisions	16	2 470 439	1 690 110	2 231 553
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>12 704 541</u>	<u>14 470 237</u>	<u>14 079 429</u>
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	17	31 926 973	37 458 330	29 090 122
Autres passifs courants	18	4 147 764	7 007 921	4 828 293
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	41 321 100	36 512 621	39 629 575
<u>Total des passifs courants</u>		<u>77 395 837</u>	<u>80 978 872</u>	<u>73 547 990</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>90 100 378</u>	<u>95 449 109</u>	<u>87 627 419</u>
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		<u>123 751 521</u>	<u>130 348 268</u>	<u>126 860 050</u>

Etat de Résultat ADWYA S.A

(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Période allant du 01 janvier au		
	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes des Produits Finis		47 285 943	33 849 684	94 246 228
Etudes et prestations de services		392 549	364 564	722 590
Total des Revenus	20	47 678 492	34 214 248	94 968 818
Production stockée (ou déstockage)		(5 211 249)	7 674 357	5 655 626
Production de la période		42 467 243	41 888 605	100 624 444
Autres produits d'exploitation		314 359	976 487	1 030 580
<u>Total des produits d'exploitation</u>	20	<u>42 781 602</u>	<u>42 865 092</u>	<u>101 655 024</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats des MP/AC consommés	21	(22 890 469)	(24 806 128)	(55 960 185)
Achats d'approvisionnements consommés	22	(2 511 499)	(2 644 967)	(5 360 955)
Charges de personnel	23	(7 674 640)	(6 965 518)	(14 077 940)
Dotations aux amortissements et provisions	24	(3 239 490)	(2 675 094)	(6 959 835)
Autres charges d'exploitation	25	(7 374 924)	(5 921 823)	(12 387 921)
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>(43 691 022)</u>	<u>(43 013 530)</u>	<u>(94 746 836)</u>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>(909 420)</u>	<u>(148 438)</u>	<u>6 908 188</u>
Charges financières nettes	26	(2 970 308)	(2 634 028)	(5 059 240)
Produits des placements et autre produits financiers	27	104 102	17 475	23 532
Autres gains ordinaires	28	50 312	75 595	194 715
Autres pertes ordinaires	29	(20 515)	(59 126)	(108 300)
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>(3 745 829)</u>	<u>(2 748 522)</u>	<u>1 958 895</u>
Impôt sur les sociétés	30	(102 419)	(71 833)	(429 778)
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>(3 848 248)</u>	<u>(2 820 355)</u>	<u>1 529 117</u>
Résultat net de la période		(3 848 248)	(2 820 355)	1 529 117

Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Période allant du 01 janvier au

30/06/2022 30/06/2021 31/12/2021

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Encaissements reçus des clients et des débiteurs divers	59 889 882	45 104 878	99 009 152
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	(37 563 890)	(32 245 562)	(67 382 455)
Intérêts payés	(2 780 155)	(2 073 747)	(4 749 643)
Impôts et taxes payés	(2 746 642)	(2 477 920)	(5 939 931)

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation **16 799 195** **8 307 649** **20 937 123**

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob. Corporelles	(1 382 095)	(845 114)	(1 275 370)
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob. Incorporelles	(44 997)	(18 674)	(18 674)
Encaiss. provenant de la cession d'immob. Corp & incorporelles	-	72 691	147 482
Encaiss. Provenant de la cession d'immob. Financières	-	-	4 000
Dépôts, Cautionnements et placements à LT	(3 413)	(101 883)	(105 004)

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement **(1 430 505)** **(892 980)** **(1 247 566)**

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Dividendes et autres distributions	(67 207)	(32 356)	(2 306 396)
Dividendes reçus	19 563	9 146	9 343
Encaissements provenant des emprunts à LT	-	-	-
Encaissements provenant des emprunts à CT	31 958 665	15 183 903	46 061 024
Décaissement provenant des placements	(19 562)	(9 146)	(13 343)
Encaissement provenant des placements	-	-	-
Remboursement d'emprunts à LT	(1 922 734)	(2 037 338)	(4 200 765)
Remboursement d'emprunts à CT	(47 191 695)	(27 854 372)	(64 823 750)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement **(17 222 970)** **(14 740 163)** **(25 273 887)**

Variation de trésorerie **(1 854 280)** **(7 325 494)** **(5 584 331)**

Trésorerie au début de l'exercice	(3 545 283)	2 039 047	2 039 047
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(5 399 563)	(5 286 447)	(3 545 283)

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Produits	30/06/2022	Charges	30/06/2022	Soldes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Ventes produits finis	47 279 409	Stockage de production	(5 211 249)				
Échantillons	6 534						
Façonnage & Presta° de services	392 549						
Autres produits d'exploitation	18 311						
Total	47 696 803	Total	(5 211 249)	Production	42 485 554	41 905 200	100 671 539
Production	42 485 554	Achats consommés	(25 401 968)	Marge sur coût matières	17 083 586	14 454 105	39 350 399
Marge sur coût matière	17 083 586	Autres charges externes	(7 009 837)	Valeur Ajoutée Brute	10 073 749	9 096 196	28 038 035
Valeur Ajoutée Brute	10 073 749	Impôts et taxes	(365 088)	Excédent Brut d'Exploitation	2 034 021	1 566 764	12 884 537
Total	10 073 749	Charges de personnel	(7 674 640)				
		Total	(8 039 728)				
Excédent brut d'exploitation	2 034 022	Autres pertes ordinaires	(20 515)	Résultat des activités ordinaires	(3 848 248)	(2 820 355)	1 529 117
Autres gains ordinaires	50 312	Charges financières	(2 970 308)				
Produits financiers	104 102	Dotations aux amortis.& provisions	(3 239 490)				
		Reprises sur provisions et amortissements	296 048				
		Impôt sur le résultat ordinaire	(102 419)				
Total	2 188 436	Total	(6 036 684)				
Résultat des activités ordinaires	(3 848 248)	Pertes extraordinaires	-		-	-	-
Gains extraordinaires	-	Effets négatifs des modifications	-		-	-	-
Effets positif des modifications Comptables	-	Comptables					
Total	(3 848 248)	Total	-	Résultat net	(3 848 248)	(2 820 355)	1 529 117

Tableau de variation des capitaux propres arrêté au 30 Juin 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Capital Social	Réserves légales	Réserves Ordinaires	Réserves spéciales d'investissements	Résultat de la période	Subvention d'investissement	Total des Capitaux propres avant affectation
Situation au 31 décembre 2021	21 528 000	2 152 800	13 981 490	-	1 529 117	41 224	39 232 631
Affectation en réserves	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribuées	-	-	(193 123)	-	(1 529 117)	-	(1 722 240)
Réserves spéciales d'investissements	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des subventions	-	-	-	-	-	(11 000)	(11 000)
Résultat au 30 Juin 2022	-	-	-	-	(3 848 248)	-	(3 848 248)
Situation en fin de période	21 528 000	2 152 800	13 788 367	-	(3 848 248)	30 224	33 651 143

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2022
(Exprimés en dinar tunisien)

1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

- Dénomination sociale :	Société ADWYA
- Forme juridique :	Société anonyme
- Siège social :	Km 14 route de la Marsa BP 658 La Marsa 2070
- Activité :	La construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production de produits pharmaceutiques et tous produits paras pharmaceutiques.
- Date de création :	Le 10 juin 1983
- Capital social :	21 528 000 dinars (21 528 000 actions de 1 DT chacune)
- Registre / commerce :	B164701996
- Code en douane :	125404A
- Matricule fiscal :	0014346Y/A/M/000
- Effectif :	487

2. CONFORMITE AUX NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES :

Les états financiers de la société "ADWYA" ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 ; et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, le schéma des soldes intermédiaires de gestion et les notes annexes aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées

Les bases de mesures et principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

2.1 Actifs immobilisés :

A la date de leur acquisition ou de production en interne, les éléments de l'actif immobilisé sont évalués à leurs coûts. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Marques et brevets	10%
- Constructions	2%
- Matériel industriel	10%
- Agencement, aménagement et installations	10%
- Poinçons et formats	10%
- Outillages industriels	10%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de manutention	10%
- Rayonnages métalliques	15%
- Matériel informatique	33%
- Équipements de bureau	20%

2.2 Stocks :

Les stocks se composent de matières premières, d'articles de conditionnement, de matières consommables, de produits encours de fabrication et de produits finis.

Ils sont évalués à la valeur la plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation.

-Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat MP/AC hors taxes.

-Les stocks de produits finis sont valorisés au Prix de Revient Industriel PRI.

-Les produits encours sont valorisés au coût d'achat MP/AC hors taxes majoré d'une quote-part des frais de fabrication.

Une provision pour dépréciation du stock de produits finis et semis finis est constatée chaque fois que le cout de production est supérieur à leur valeur de réalisation nette.

2.3 Emprunts

Les coûts d'emprunts sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les échéances à moins d'un an des emprunts à moyen et long terme sont reclassées parmi les passifs courants à la date de clôture.

2.4 Opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant le taux de change moyen interbancaire du premier jour du mois de la réception.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

3. Statut fiscal :

La société "ADWYA S.A" est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

En matière de TVA, les matières premières et articles de conditionnement ainsi que la vente des produits finis, sont soumis au taux de 7%; alors que les opérations et travaux de façonnage réalisés pour le compte d'autrui sont soumis à la TVA au taux de 19%.

Elle bénéficie en outre lors de l'importation de matières premières et articles de conditionnement de l'exonération des droits de douane, mais elle demeure redevable des frais de formalités douanières et des imprimés nécessaires aux opérations d'importation.

4- TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	VALEURS BRUTES COMPTABLES				AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				VCN AU 30-06-2022	
	Valeurs brutes 01-01- 2022	Acquisitions 2022	Cessions	Reclass 2022	Valeurs brutes 30- 06-2022	Amortiss cumulés au 01-01-2022	Dotations 2022	Reprises 2022		Amortiss cumulés au 30-06-2022
Concession marques, brevets, licences	2 275 482	-	-	-	2 275 482	1 453 432	57 299	-	1 510 731	764 751
Logiciels	933 894	251	-	12 840	946 985	817 108	36 353	-	853 461	93 524
Frais Rech&Dévelop. en cours	322 806	-	-	-	322 806	-	-	-	-	322 806
Avance et acomptes /immo.Incorporelles	367 628	51 422	-	-	419 050	-	-	-	-	419 050
Provisions/immobilisations incorp encours	-	-	-	-	--	54 410	-	-	54 410	-54410
Conc marq,brev.licenc-en cours	73 885	-	-	-	73 885	-	-	-	-	73 885
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 973 695	51 673	-	12 840	4 038 208	2 324 950	93 652	-	2 418 602	1 619 606
Terrains	240 000	-	-	-	240 000	-	-	-	-	240 000
Bâtiments	6 816 845	-	-	1 145 887	7 962 732	2 978 839	55 029	-	3 033 868	4 928 864
Matériel industriel	30 792 733	1 312 672	-	8616544	40 721 949	19 657 116	925 346	-	20 582 462	20 139 487
Outillage industriel	3 042 882	12 283	-	94 652	3 149 817	1 925 544	106 740	-	2 032 284	1 117 533
Poinçons et formats	3 236 027	20 131	--	-	3 256 158	1 880 940	117 708	-	1 998 648	1 257 510
Matériels de manutention	428 895	-	-	9 801	438 696	311 790	12 627	-	324 417	114 279
Matériel de transport	179 203	-	-	-	179 203	179 203	-	-	179 203	-
Instal.gén, agen& amén divers	12 908 200	210 706	-	5 202 505	18 321 411	9 388 258	300 981	-	9 689 239	8 632 172
Matériel & Mobilier de bureau	737 390	5 690	-	150 489	893 569	639 742	22 213	-	661 955	231 614
Matériel informatique	2 050 731	83 005	-	16 317	2 150 053	1 634 956	150 386	-	1 785 342	364 711
Rayonnage métallique	66 279	-	-	-	66 279	52 495	1 730	-	54 225	12 054
Investissement informatique encours	29 157	-	-	-29157	-	-	-	-	-	-
Constructions en cours	2 640 454	80 661	-	-2564681	156 434	-	-	-	-	156 434
Matériel Industriel en cours	8 947 658	164 371	-	-7 748 350	1 363 679	-	-	-	-	1 363 679
Insta.gén,age& am div en cours	5 056 083	167 817	-	-4 940 032	283 868	-	-	-	-	283 868
Mat transport acquis en leasing	5 976 948	-	-	-	5 976 948	3 333 041	418 324	-	3 751 365	2 225 583
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 149 485	2 057 336	-	-46 025	85 160 796	41 981 922	2 111 084	-	44 093 008	41 067 788
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	87 123 180	2 109 009	-	-33 185	89 199 004	44 306 872	2 204 736	-	46 511 610	42 687 394

5. Immobilisations Financières

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Souscription Emprunt National	-	4 000	-
Dépôts & cautionnements versés à la STEG	339 822	333 288	336 409
Total	<u>339 822</u>	<u>337 288</u>	<u>336 409</u>

6. Autres actifs non courants

Il s'agit essentiellement des charges à répartir :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Charges à répartir	2 251 404	2 018 966	1 871 589
Frais liés aux nouveaux projets & frais des nouveauxancements	1 927 233	1 795 841	2 190 341
Résorption charges à répartir	(1 638 594)	(1 476 099)	(1 549 594)
Total	<u>2 540 043</u>	<u>2 338 708</u>	<u>2 512 336</u>

7. Stocks

Les stocks se répartissent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Stocks des MP et articles de conditionnement	21 581 034	20 345 754	14 971 447
Stocks des produits finis	21 855 549	31 346 308	25 220 150
Stocks des produits en-cours	6 512 090	5 949 832	9 388 076
Stocks des PR et autres matières consommables	2 161 459	1 883 834	1 914 617
Valeurs Brutes	52 110 132	59 525 728	51 494 290
Provisions pour dépréciation du stock Produits Finis	(1 606 867)	(116 161)	(1 296 331)
Provisions pour dépréciation du stock Produits en-cours	-	-	-
Provisions pour dépréciation du stock MP/AC	(327 112)	(105 671)	(236 831)
Provisions	(1 933 979)	(221 832)	(1 533 162)
Valeur comptable Nette	<u>50 176 153</u>	<u>59 303 896</u>	<u>49 961 128</u>

8. Clients et comptes rattachés

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Clients ordinaires Locaux	10 027 313	8 949 069	15 392 806
Clients ordinaires étrangers	545 765	455 527	1 378 488
Effets clients en portefeuille	192 549	306 331	3 387 369
Clients, effets et chèques impayés	52 651	593 247	298 623
Clients douteux et litigieux	201 967	191 967	191 967
Clients - avoirs à établir	(48 928)	-	(176 868)
Valeurs Brutes	10 971 317	10 496 141	20 472 385
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(201 967)	(191 967)	(191 967)
Valeur comptable Nette	<u>10 769 350</u>	<u>10 304 174</u>	<u>20 280 418</u>

9. Autres actifs courants

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Fournisseurs débiteurs	1 984 773	774 290	197 528
Personnel et comptes rattachés	573 134	367 040	278 211
État, IS à reporter	5 386 027	4 588 151	4 885 632
Receveur des douanes	193 387	226 140	153 224
Comptes courants laboratoires-échantillons	181 720	421 581	227 951
Autres débiteurs divers	1 065 302	297 554	497 037
Etat, autres impôts et taxes (TFP)	9 874	15 420	-
RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus	6 916 481	7 448 352	4 202 265
Valeurs Brutes	<u>16 310 698</u>	<u>14 138 528</u>	<u>10 441 848</u>
Provisions pour dépréciation des actifs courants	-	-	-
Valeur comptable Nette	<u>16 310 698</u>	<u>14 138 528</u>	<u>10 441 848</u>

10. Placements & autres actifs financiers

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Placements courants	526 362	450 641	430 083
Valeur comptable Nette	<u>526 362</u>	<u>450 641</u>	<u>430 083</u>

11. Liquidités & équivalents de liquidités

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Effets/chèques à l'encaissement	399 000	1517	-
Banques + CCP	1 859	478 844	79 834
Caisses	840	1903	1 686
Total	<u>401 699</u>	<u>482 264</u>	<u>81 520</u>

12. Capital social

Le capital social s'élève au 30 juin 2022 à 21 528 000 dinars, subdivisé en 21 528 000 actions de 1 dinar.

13. Réserves

Elles s'analysent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Réserves légales	2 152 800	2 152 800	2 152 800
Autres réserves ordinaires	13 788 367	13 981 490	13 981 490
Total	<u>15 941 167</u>	<u>16 134 290</u>	<u>16 134 290</u>

14. Subvention d'investissement

Les subventions accordées en 2017 totalisent un montant de 701 404 DT. Les Quotes-parts des subventions d'investissement inscrites au résultat s'élève au 30 Juin 2022 à un montant de 671 180 dinars.

15. Emprunts

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Crédit BIAT (8 MDT et 7 MDT)	8 689 655	10 758 621	9 724 138
Crédit Leasing	1 544 447	1 290 252	1 874 969
ATTIJARI 2,274 MDT	-	731 254	248 769
Total	<u>10 234 102</u>	<u>12 780 127</u>	<u>11 847 876</u>

16. Provisions pour Risques et Charges

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Provisions pour risques et charges	2 470 439	1 690 110	2 231 553
Total	<u>2 470 439</u>	<u>1 690 110</u>	<u>2 231 553</u>

17. Fournisseurs & comptes rattachés

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Fournisseurs de MP & articles de conditionnement	22 123 548	32 010 270	24 490 330
Fournisseurs de matières et fournitures consommables	3 654 538	1 739 563	1 407 096
Fournisseurs effets à payer	3 441 695	1 389 951	1 816 318
Fournisseurs d'équipements	880 655	740 949	115 209
Fournisseurs retenues de garantie	52 446	63 979	67 268
Fournisseurs factures non parvenues	1 774 091	1 513 618	1 193 901
Total	<u>31 926 973</u>	<u>37 458 330</u>	<u>29 090 122</u>

18. Autres passifs courants

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Personnel et comptes rattachés	81 311	72 240	121 817
C.C. Laboratoires promotion & royalties	819 623	1 472 485	739 666
État, autres impôts et taxes	340 914	338 981	889 018
CSS 1%	300	300	-
C. N. S. S	769 706	708 208	949 218
Autres créditeurs divers	289 999	359 127	266 931
Diverses charges à payer	1 585 613	3 992 431	1 608 607
Obligations cautionnées	260 298	64 149	253 036
Total	<u>4 147 764</u>	<u>7 007 921</u>	<u>4 828 293</u>

19. Concours bancaires & autres passifs financiers

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Échéances à moins d'un an sur emprunts non courants	3 488 300	3 935 073	3 797 259
Effets de financement de stock	31 729 845	26 574 455	31 958 656
Intérêts courus et autres dettes financières	301 693	234 382	246 856
Découverts bancaires	5 801 262	5 768 711	3 626 804
Total	<u>41 321 100</u>	<u>36 512 621</u>	<u>39 629 575</u>

20. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se résument comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Vente P. Finis officines sous licence	24 610 697	15 382 513	47 935 725
Vente P. Finis officines générique ADWYA	21 651 897	16 268 158	41 274 781
Vente P. Finis hôpitaux	1 016 815	682 138	2 081 772
Vente P. Finis à l'export	-	1 516 875	2 950 950
Vente P. Finis échantillons médicaux	6 534	-	3 000
Total des ventes produits finis	47 285 943	33 849 684	94 246 228
Façonnage	357 049	329 064	660 163
Magasinage & autres prestations de services	35 500	35 500	62 427
Total des Revenus	47 678 492	34 214 248	94 968 818
Variations des stocks Produits Finis et Encours	(5 211 249)	7 674 357	5 655 626
Production de l'exercice	42 467 243	41 888 605	100 624 444
Reprises sur provisions et amortissements	296 048	959 892	983 485
Ventes déchets	7 311	-	14 500
Quotes-parts de subventions inscrites au résultat	11 000	16 595	32 595
Total des autres produits d'exploitation	314 359	976 487	1 030 580
Total des produits d'exploitation	<u>42 781 602</u>	<u>42 865 092</u>	<u>101 655 024</u>

21. Achats MP/AC consommés

Ils s'analysent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Achats principes actifs	21 222 993	20 779 778	40 638 111
Achats excipients	2 087 240	1 929 480	3 372 190
Achats articles de conditionnement	5 295 293	3 500 712	7 172 212
Frais sur achats MP/AC	894 531	798 779	1 605 986
Coût d'achat des MP & articles de conditionnement	29 500 057	27 008 749	52 788 499
Variations de stocks MP/AC	(6 609 588)	(2 202 621)	3 171 686
Total Achats MP/AC consommés	<u>22 890 469</u>	<u>24 806 128</u>	<u>55 960 185</u>

22. Achats d'approvisionnements consommés

Ils s'analysent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Achats de matières & fournitures consommables stockées	1 116 053	404 877	606 048
Variation de stock	(246 842)	39 855	9 072
Achats consommés de matières & fournitures	869 211	444 732	615 120
Autres achats de matières et fournitures non stockées	645 327	1 128 788	2 420 409
Consommations énergétiques	996 961	1 071 447	2 325 426
Total Achats d'approvisionnements consommés	<u>2 511 499</u>	<u>2 644 967</u>	<u>5 360 955</u>

23. Charges de personnel

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Salaires et compléments de salaires	5 900 404	5 654 700	11 473 934
Charge patronale (C.N.S.S et assurance groupe)	1 314 226	1 257 112	2 551 539
Autres charges de personnel	460 010	53 706	52 467
Total des Charges de personnel	<u>7 674 640</u>	<u>6 965 518</u>	<u>14 077 940</u>

24. Dotations aux amortissements & provisions

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	93 652	89 651	183 325
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 692 762	1 638 917	3 356 323
Dotations aux amortissements immobilisations acquises en Leasing	418 324	469 194	989 383
Dotations aux résorptions des charges reportées	89 000	96 007	169 502
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	696 866	221 832	1 533 161
Dotations aux provisions pour dépréciation clients et débiteurs divers	10 000	-	-
Dotations aux provisions des immobilisations incorporelles	-	-	27 205
Dotations aux provisions pour Risques et charges	238 886	159 493	700 936
Total Dotations aux amortissements et provisions	<u>3 239 490</u>	<u>2 675 094</u>	<u>6 959 835</u>

25. Autres charges d'exploitation

Elles se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Promotions et Royalties	609 818	595 898	1 309 957
Échantillons médicaux offerts	1 029 339	677 725	1 346 907
Publicités, publications et relations publiques	2 271 602	869 976	2 375 342
Frais de Missions	724 189	573 456	1 160 157
Entretiens et réparations	666 792	754 855	1 211 316
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	208 451	259 522	565 760
Primes d'assurances	192 774	216 983	433 150
Location et sous-traitance générale	304 815	242 697	499 350
Frais postaux et de télécommunication	64 655	94 342	168 656
Gardiennage	70 390	108 603	231 133
Recherches, documentations & abonnements	397 538	520 170	974 405
Cotisations, dons et subventions	7 210	4 000	18 470
Voyages et déplacements	58 168	35 718	126 750
Frais et commissions bancaires	67 876	71 558	116 834
Impôts et taxes indirects	365 088	563 914	1 075 557
Carburant, transport administratif et autres charges	336 219	332 406	774 177
Total Autres charges d'exploitation	<u>7 374 924</u>	<u>5 921 823</u>	<u>12 387 921</u>

26. Charges financières

Elles se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Intérêts sur obligations cautionnées	8 500	4 317	7 478
Intérêts sur crédits à terme	1 044 955	1 049 906	2 390 621
Intérêts des comptes courants bancaires	212 419	192 152	391 107
Intérêts sur escomptes effets	991 659	662 724	1 268 526
Intérêts sur financement de stock	549 562	396 361	767 635
Escomptes accordés aux clients	39 529	10 004	59 344
Différence de changes réalisés	436 994	637 985	833 777
Différence de changes probables	(323 137)	(327 838)	(713 849)
Autres charges financières	9 827	8 417	54 601
Total Charges financières	<u>2 970 308</u>	<u>2 634 028</u>	<u>5 059 240</u>

27. Produits des placements & autres produits financiers

Ils sont détaillés comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Revenu des Valeurs Mobilières de Placement	103 614	17 356	22 643
Rémunération des comptes & autres produits financiers	488	119	889
Total Produits des placements & autres produits financiers	<u>104 102</u>	<u>17 475</u>	<u>23 532</u>

28. Autres gains ordinaires

Il s'agit essentiellement des :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Autres gains exceptionnels (remb. sinistres, apurements...)	50 312	2 904	47 233
Plus-value sur cession d'immobilisations	-	72 691	147 482
Total des Autres gains ordinaires	<u>50 312</u>	<u>75 595</u>	<u>194 715</u>

29. Autres pertes ordinaires

Il s'agit essentiellement des :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Pénalités douanières et autres pertes ordinaires	20 515	59 126	108 300
Total des Autres pertes ordinaires	<u>20 515</u>	<u>59 126</u>	<u>108 300</u>

30. Impôt sur les bénéfices

Il s'agit essentiellement des :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Impôt sur les bénéfices	102 119	71 533	402 917
Contribution sociale de solidarité	300	300	26 861
Total	<u>102 419</u>	<u>71 833</u>	<u>429 778</u>

31. Résultat par action

Le résultat par action se présente comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Résultat net	(3 848 248)	(2 820 355)	1 529 117
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	(3 848 248)	(2 820 355)	1 529 117
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	21 528 000	21 528 000	21 528 000
Résultat par action	<u>(0,178)</u>	<u>(0,131)</u>	<u>0,071</u>

32. Informations sur les parties liées :

Au cours du premier semestre de l'année 2022, la société ADWYA a conclu diverses opérations avec des sociétés liées qui ont toutes été réalisées dans le cadre normal de ses activités.

Conformément à la politique de la société, ces opérations entre parties liées ont été réalisées aux conditions de marché.

Les transactions effectuées dans ce cadre sont détaillées comme suit :

Description des opérations	Administrateur	30/06/2022
Contrat de partenariat et de publicité par logiciel	Mr. Mounir JERBI	24 000
VALEUR TOTALE :		<u>24 000</u>

33. Evènements postérieurs à la date de clôture intermédiaire

Aucun évènement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration réuni le 25 août 2022 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

34. Engagements hors bilan

34.1- Emprunts :

ADWYA a contracté des emprunts auprès de divers organismes financiers dont le détail est annexé à la note n° 15.

En contrepartie elle a donné en garantie :

- Une hypothèque de premier rang et en pari passu sur le terrain sis à la route de la Marsa, ainsi que sur les constructions
- Un nantissement de premier rang sur le fonds de commerce constitué par les éléments corporels et incorporels.

34.2- Engagements financiers

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Cautions douanières	20 290	20 290	20 290
- Cautions provisoires - définitives	984 954	827 296	1 068 269
- Escompte papier commercial	21 551 042	14 014 587	22 413 357
- Lettres de crédit	2 173 523	100 000	1 129 974
-Crédits obligataires	125 000	32 574	224 000
	<u>24 854 809</u>	<u>14 994 747</u>	<u>24 855 890</u>

Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Observations
1- Engagements donnés						
a) <u>Garanties personnelles</u>						
Néant						
b- <u>Garanties réelles</u>						
• Nantissement	9 000 000	ATTIJARI BANK				Un nantissement de premier rang sur le fonds de commerce constitué par les éléments corporels et incorporels.
	15 000 000	BIAT				
c) effets escomptés et non échus	<u>21 551 042</u>					
	7 426 549	ATB				
	6 348 918	BIAT				
	751 782	UBCI				
	4 291 793	BT				
	2 732 000	ATTIJARI BANK				
d) Cautions fiscales, douanières, provisoires, définitive	<u>1 005 244</u>	ATB/BT				
e) Lettres de crédit/garanties	<u>2 173 523</u>	ATB/BIAT				
f) Crédits obligataires	<u>125 000</u>	ATTIJARI BANK				
Total	<u>24 854 809</u>					
2- Engagements reçus						
Néant						
3) Engagements réciproques						
Néant						

35. Emissions, rachats et remboursements de dettes et d'actions

35.1-Dettes

Les dettes à long terme et court terme se présentent comme suit au 30 juin 2022 :

Les conditions contractuelles des emprunts bancaires se présentent comme suit :

Etablissement de crédit	Montant de crédit	Taux d'intérêt	Nombre total d'échéances	Période de grâce	Date dernière échéance	Garanties
BIAT	8.000.000	TMM+1,5%	32 échéances	1 année	15/10/2026	nantissement sur matériel
BIAT	7.000.000	TMM+1,5%	32 échéances	1 année	26/05/2028	nantissement sur matériel
ATTIJARI BANK	2.274.059	TMM+1,25%	10 échéances	-	28/02/2023	nantissement sur Fond de commerce et sur matériel

35.2-Actions

Aucune émission ni remboursement d'actions ordinaires n'a eu lieu courant le premier semestre de 2022.

36. Tableau de Passage des charges par nature Aux charges par destination au 30/06/2022

Listes des comptes	Montant	Ventilation			
		Coût de Production	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres Charges
Achats MP AC Consommés	22 890 469	22 890 469	-	-	-
Autres Achats Consommés	2 511 499	1 880 605	337 715	208 237	84 942
Services extérieurs	1 632 310	1 222 270	219 493	135 340	55 207
Autres Services extérieurs	4 757 728	3 562 577	639 760	394 478	160 913
Charges Diverses Ordinaires	640 314	479 466	86 102	53 090	21 656
Charges Personnel	7 674 640	5 746 755	1 031 991	636 328	259 566
Charge Financières	2 970 308	-	-	-	2 970 308
Autres Charges Ordinaires	365 088	273 377	49 092	30 271	12 348
Dotation AMT et Provision	3 239 490	2 425 723	435 607	268 596	109 564
Impôts sur les sociétés	102 419	-	-	-	102 419
Total	46 784 265	38 481 242	2 799 760	1 726 340	3 776 923

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société ADWYA S.A,

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société ADWYA S.A arrêtés au 30 juin 2022, joints au présent rapport, et comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur les états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société ADWYA S.A au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 25 août 2022

Société Mourad Guellaty et Associés

Walid Moussa

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR -ICF-

Siège social : 06, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

Les industries Chimiques du Fluor -ICF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : M. Mohamed Oussama HAMROUNI (EFAC) et M. Islem RIDANE(CNBA).

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A.

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2022

(Exprimé en dinar tunisien)

<u>ACTIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Immobilisations incorporelles	3	888 285	888 285	888 285
Moins amortissements		<888 285>	<884 543>	<888 285>
		-	3 742	-
Immobilisations corporelles	3	99 928 768	98 483 592	99 621 929
Moins amortissements		<76 808 834>	<71 862 477>	<74 363 816>
		23 119 934	26 621 115	25 258 113
Immobilisations financières		24 391 278	24 631 767	24 363 435
Moins provisions		<843 228>	<946 601>	<947 659>
	4	23 548 050	23 685 166	23 415 776
Total des actifs immobilisés		<u>46 667 984</u>	<u>50 310 023</u>	<u>48 673 889</u>
Autres actifs non courants		-	-	-
Total des actifs non courants		<u>46 667 984</u>	<u>50 310 023</u>	<u>48 673 889</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		47 880 628	36 308 242	46 579 851
Moins provisions		<450 900>	<924 751>	<1 080 232>
	5	47 429 728	35 383 491	45 499 619
Clients et comptes rattachés	6	22 028 508	25 157 125	30 321 497
Autres actifs courants		5 289 917	4 961 637	5 045 995
Moins provisions		-	-	-
	7	5 289 917	4 961 637	5 045 995
Placements et autres actifs financiers	8	142 952	180 599	288 758
Liquidités et équivalents de liquidités	9	38 327 912	8 928 339	10 704 632
Total des actifs courants		<u>113 219 017</u>	<u>74 611 191</u>	<u>91 860 501</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>159 887 001</u>	<u>124 921 214</u>	<u>140 534 390</u>

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A.

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2022

(Exprimé en dinar tunisien)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social	10	21 000 000	21 000 000	21 000 000
Réserves	11	36 859 433	36 859 433	36 859 433
Autres capitaux propres	12	3 026 424	3 305 310	3 165 867
Résultats reportés	13	24 257 422	23 012 333	23 012 333
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>85 143 279</u>	<u>84 177 076</u>	<u>84 037 633</u>
Résultat net		23 543 196	6 349 523	9 015 089
Total des capitaux propres avant affectation		<u>108 686 475</u>	<u>90 526 599</u>	<u>93 052 722</u>
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunt		-	324 476	-
Provisions	14	3 189 683	2 649 018	2 811 554
Total des passifs non courants		<u>3 189 683</u>	<u>2 973 494</u>	<u>2 811 554</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	15	34 998 996	23 092 088	28 386 441
Autres passifs courants	16	13 011 847	7 355 459	5 667 542
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	-	973 574	10 616 131
Total des passifs courants		<u>48 010 843</u>	<u>31 421 121</u>	<u>44 670 114</u>
Total des passifs		<u>51 200 526</u>	<u>34 394 615</u>	<u>47 481 668</u>
Total des capitaux propres et des passifs		<u>159 887 001</u>	<u>124 921 214</u>	<u>140 534 390</u>

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A.

ETAT DE RESULTAT ARRETE

AU 30 JUIN 2022

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>NOTES</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Revenus		109 877 914	66 569 760	148 047 650
Coût des ventes	Tableau de passage	<80 153 632>	<59 226 060>	<129 656 607>
Marge brute		29 724 282	7 343 700	18 391 043
Autres produits d'exploitation	18	1 911 625	2 014 616	2 692 119
Frais de distribution	Tableau de passage	<5 506 337>	<2 990 479>	<7 283 449>
Frais d'administration	Tableau de passage	<2 568 718>	<2 270 578>	<4 791 339>
Autres charges d'exploitation	19	<4 349 033>	<3 224 744>	<5 701 676>
Résultat d'exploitation		19 211 819	872 515	3 306 698
Charges financières nettes	20	2 223 431	655 067	926 686
Produits des placements	21	5 530 460	4 670 984	4 679 771
Autres gains ordinaires	22	31 905	217 750	250 007
Résultat avant impôt		26 997 615	6 416 316	9 163 162
Impôt sur les bénéfices		<3 454 419>	<66 793>	<148 073>
Résultat des activités ordinaires après impôts		23 543 196	6 349 523	9 015 089
Effets des modifications comptables		-	-	-
Résultat après modifications comptables		23 543 196	6 349 523	9 015 089

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A.
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
ARRETEAU 30 JUIN 2022
(Exprimés en dinar tunisien)

<u>NOTES</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients	118 331 687	48 888 443	124 531 082
Encaissements reçus des débiteurs divers	850 169	823 657	1 440 089
Sommes versées aux fournisseurs	<71 739 391>	<31 788 997>	<103 237 704>
Sommes versées au personnel	<10 242 484>	<9 821 293>	<18 845 329>
Charges financières	<16 585>	<94 729>	<137 197>
Impôts sur les bénéfices	<40 494>	<39 000>	<75 512>
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	37 142 902	7 968 081	3 676 069
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>			
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<761 705>	<819 105>	<1 766 215>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	690	090
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	65	14	<1 116>
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels	<58 990>	<52 081>	<111 981>
Flux de trésorerie provenant des produits de placement	5 514 603	4 650 226	4 696 175
<u>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</u>	4 693 973	3 779 744	2 817 073
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Dividendes et autres distributions	<5 672 703>	<152 040>	<3 153 609>
Encaissements provenant des subventions	-	-	-
Remboursement d'emprunts	<10 615 961>	<27 497 274>	<245 442>
Encaissements provenant des emprunts	-	17 855 910	-
Encaissements suite émission des nouvelles actions	-	-	-
Encaissements en plus auprès des actionnaires	-	-	-
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>	<16 288 664>	<9 793 404>	<3 399 051>
Incidences des variations des taux de change	23	2 075 069	242 713
VARIATION DE TRÉSORERIE	27 623 280	2 197 134	3 973 027
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	10 704 632	6 731 205	6 731 205
TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	38 327 912	8 928 339	10 704 632

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

Charges par Destination	Montant	Ventilation				
		Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	Production stockée/ Déstockage de production
Coût des ventes	80 153 632	74 379 819	7 539 010	2 287 836	679 960	<4 732 992>
Frais de distribution	5 506 337	-	404 135	-	5 102 202	-
Frais d'administration	2 568 718	76 917	2 039 080	124 610	328 112	-
Autres charges	4 349 033	3 629	588 304	2 723 755	1 033 344	-
Total	92 577 720	74 460 365	10 570 529	5 136 201	7 143 618	<4 732 992>

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 30 JUIN 2022

(Exprimés en dinar tunisien)

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite aussi bien à l'export que sur le marché local, et ce suite à la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

2. PRINCIPES COMPTABLES

La société a opté pour la présentation de ses états financiers pour le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

2.1. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation. Les grosses réparations sont amorties sur une durée moyenne de trois ans à partir de la date d'utilisation de l'immobilisation objet de la réparation.

2.2. Les stocks de matières premières et produits finis.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués mensuellement selon le coût moyen pondéré.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où il se trouve.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés à l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production.

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

Actuellement, l'usine est en plein emploi de sa capacité normale de production conduisant l'incorporation de tous les frais généraux fixes de production au coût de production des stocks.

2.3. Les opérations en monnaies étrangères.

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

* Les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture ;

* Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;

* Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

2.4. Les titres de participation

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Sont exclus, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais de banque. Ces frais sont inscrits directement en charges. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres peuvent être, le cas échéant, inclus dans le coût d'acquisition desdites participations. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres de participation à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net.

2.5. Contentieux fiscal

Courant l'exercice 2000, la société a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôts directs et indirects. L'arrêté de taxation d'office qui portait sur un montant de 632 104 dinars (dont 41 755 dinars en matière de retenues à la source), a été annulé par un jugement de la cour d'appel et ramené à 71 112 dinars. Il est à signaler que l'administration s'est pourvue en cassation devant le tribunal administratif. Ce dernier a prononcé son jugement le 30 Mai 2008, en acceptant la demande de l'administration, renvoyant ainsi l'affaire auprès de la cour d'appel. Cependant, durant l'exercice 2014, la cour d'appel a prononcé à l'encontre de la société un jugement définitif fixant le montant de la taxation d'office à 519 000 TND. Toutefois, la société n'a pas encore reçu le jugement définitif.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs Brutes			Amortissements				Valeurs Nettes au 30/06/2022	
	Valeur au 31/12/2021	Acquisitions	Cession / Redressement	Valeur au 30/06/2022	Cumul au 31/12/2021	Reprise / Redressement	Dotations de l'exercice		Cumul au 30/06/2022
Logiciels	480 495	-	-	480 495	480 495	-	-	480 495	-
Brevets licences procédés	407 790	-	-	407 790	407 790	-	-	407 790	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles	888 285	-	-	888 285	888 285	-	-	888 285	-
Terrains	3 977 043	-	-	3 977 043	31 125	-	3 750	34 875	3 942 168
Constructions	15 954 427	21 655	-	15 976 082	10 816 405	-	326 837	11 143 242	4 832 840
Installations techniques, matériel et outillage industriel	71 694 242	706 681	-	72 400 923	59 401 360	-	1 943 618	61 344 978	11 055 945
Matériel de transport	764 292	-	-	764 292	562 048	-	64 914	626 963	137 329
Autres immobilisations corporelles	4 265 084	51 801	-	4 316 885	3 552 878	-	105 898	3 658 776	658 109
Immobilisations en cours	2 966 841	490 674	963 971	2 493 544	-	-	-	-	2 493 544
Total des immobilisations corporelles	99 621 929	1 270 811	963 971	99 928 768	74 363 816	-	2 445 017	76 808 834	23 119 934
Total des immobilisations corporelles & incorporelles	100 510 214	1 270 811	963 971	100 817 054	75 252 101	-	2 445 017	77 697 119	23 119 934

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Prêts à plus d'un an au personnel	258 421	498 910
Participations	23 578 708	23 578 708
Dépôts et cautionnement	554 149	554 149
	<hr/>	<hr/>
	24 391 278	24 631 767
Moins provisions *	<843 228>	<946 601>
	<hr/>	<hr/>
	23 548 050	23 685 166
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

* Les provisions pour dépréciation des titres sont destinées à couvrir la perte de la valeur des participations dans chacune des sociétés suivantes :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
ACMG	150 000	150 000
SOTAC	500	500
UNIMED	12 594	11 344
CIMENT DE BIZERTE	131 772	127 248
STB	448 362	557 509
AMARRAGE,DESAMARRAGE NAVIRES	100 000	100 000
ALKIMIA	-	-
BIAT	-	-
	<hr/>	<hr/>
	843 228	946 601

5. STOCKS

Les stocks se répartissent comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Stocks matières premières	30 739 081	18 505 810
Stock matières production vapeur	2 019	5 920
Stocks matières consommables	5 335 694	4 985 260
Stocks emballages commerciaux	1 163 830	605 653
Stocks produits finis ALF 3	5 290 636	9 183 441
Stocks produits finis ANHYDRITE	50 170	86 412
Stocks produits intermédiaire	5 299 198	2 935 746
	<hr/>	<hr/>
	47 880 628	36 308 242
Moins provisions *	<450 900>	<924 751>
	<hr/>	<hr/>
	47 429 728	35 383 491
	=====	=====

* Les provisions pour dépréciations des stocks se détaillent comme suit:

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Provision pour dépréciation de produit fini AIF3	20 780	601 422
Provision pour dépréciation de matière première	110 970	4 179
Provision pour dépréciation des pièces de rechange	319 150	319 150
	<hr/>	<hr/>
	450 900	924 751
	=====	=====

6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
QATAR ALUMINIUM (QATALUM)	3 041 743	1 035 629
STEG	9 732	78
STE DES CIMENTS DE GABES	27 125	32 485
SOHAR ALUMINIUM OMAN	8 775 361	3 982 952
EMIRATES ALUMINIUM COMPANY LIMITED	1 686 218	3 930 028
DUNK ALUMUMINIUM DUNKERQUE FRANCE	1 151 268	394 774
EGYPTALUM ALUMINIUM	-	9 710 360
DUBAI ALUMINIUM COMPANY LTD	2 810 363	3 465 906
RUSAL TRADING HOUSE (RTI LIMITED)	-	2 604 913
ALCOA ALUMINIO BRASIL	1 406 755	-
SOUTH32 MINERALS BRAZIL	781 865	-
COMPANHIA BRASILEIRA DE ALUMINO	2 230 931	-
ANHYDRITEC	107 147	-
	-----	-----
	22 028 508	25 157 125
	=====	=====

7. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Emballage à rendre	5 149	5 149
Personnels-avances/salaires	99 102	47 755
Etat, impôts et taxes	2 246 249	2 508 365
Etat, subvention à recevoir	1 994 200	1 994 200
Charges payées d'avance	190 566	118 887
Compte d'attente	86 918	-
Débiteurs divers	72 463	96 944
Produits financiers à recevoir	75 691	65 600
Avances sur commandes	519 579	124 737
	-----	-----
	5 289 917	4 961 637
Moins provisions	-	-
	-----	-----
	5 289 917	4 961 637
	=====	=====

8. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique se présente comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Prêts à moins d'un an au personnel	142 952	180 599
	<u>142 952</u>	<u>180 599</u>
	=====	=====

9. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Certificats de dépôts	32 726 297	4 823 097
Banques en D.T	1 515 450	2 753 595
Banques en devises	4 080 853	1 346 482
Caisses	5 312	5 165
	<u>38 327 912</u>	<u>8 928 339</u>
	=====	=====

10. CAPITAL SOCIAL

Le capital de la société est composé de 2 100 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune totalement libérées.

11. RESERVES

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Réserves légales	2 100 000	2 100 000
Réserves facultatives	34 759 433	34 759 433
	<u>36 859 433</u>	<u>36 859 433</u>
	=====	=====

12. AUTRES CAPITAUX PROPRES

Il s'agit des subventions d'équipement et des subventions pour frais d'étude relatives à la mise à niveau accordées par l'Etat.

13. RESULTATS REPORTEES

Le résultat de l'exercice 2021 (bénéfice de 9 015 089 dinars) a été affecté conformément à la résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Mars 2022 comme suit :

Résultat 2021	9 015 089
Résultat reporté 2020	23 012 333
Résultat distribuable	32 027 422
Réserves légales	-
Dividendes	<7 770 000>
Résultat reporté	24 257 422

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves Légales	Réserves facultatives	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total des capitaux propres avant affectation	ation
Situation au 31 Décembre 2021	21 000 000	2 100 000	34 759 433	3 165 867	23 012 333	9 015 089	-	93 052 722	-
Modifications comptables 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soldes après modifications comptables	21 000 000	2 100 000	34 759 433	3 165 867	23 012 333	9 015 089	-	93 052 722	-
Augmentation de capital souscrite appelée versée	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capitale souscrite non appelée	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actionnaires capital non appelé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes & autres distributions	-	-	-	-	-	<7 770 000>	-	<7 770 000>	-
Affectation en réserves Légales	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation en réserves facultatives	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	1 245 089	(1 245 089)	-	-	-
Obtention de subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Resorption des subventions d'investissement	-	-	-	<139 443>	-	-	-	<139 443>	-
Résultat au 30 juin 2022	-	-	-	-	-	23 543 196	-	23 543 196	-
Modifications comptables au 30 juin 2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 30 Juin 2022	21 000 000	2 100 000	34 759 433	3 026 424	24 257 422	23 543 196	-	108 686 475	-

14. PROVISIONS

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Provisions litiges pollution	343 202	366 692
Provisions pour amendes et pénalités d'impôt	519 237	519 237
Provisions pour départ à la retraite	2 327 244	1 763 089
	<hr/>	<hr/>
	3 189 683	2 649 018
	<hr/>	<hr/>

15. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Fournisseurs d'exploitation locaux	2.295.502	963 107
Fournisseurs d'exploitation étrangers	28 338 734	17 778 360
Fournisseurs d'immobilisations locaux	124 637	87 581
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	955	82 841
Fournisseurs factures non parvenues	4 085 640	3 969 792
Fournisseurs, retenues de garantie	153 528	210 407
	<hr/>	<hr/>
	34 998 996	23 092 088
	<hr/>	<hr/>

16. AUTRES PASSIFS COURANTS

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Personnel	2 379 367	1 426 139
Etat impôts et taxes	4 133 479	765 327
Actionnaires – dividendes à payer	2 106 796	3 011 706
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 041 997	1 477 446
Créditeurs divers	206 934	425 762
Charges à payer	21 000	129 406
Produits constatés d'avance	122 274	119 673
Provision	2 000 000	-
libération de capital		
	<hr/>	<hr/>
	13 011 847	7 355 459
	<hr/>	<hr/>

17. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Echéance à moins d'un an sur emprunts bancaires	-	973 574
Intérêts courus sur Effets préfinancement importation	-	-
Effets préfinancement importation	-	-
	<hr/>	<hr/>
	-	973 574

18. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Location des immeubles	296 689	275 525
Production immobilisée	954	288 635
Cessions diverses	53 850	176 000
Remboursements divers	189 865	79 161
Produit sur déchargement SPATH et ALF 3	288 268	123 272
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	170	40 146
Reprise sur provisions	942 386	892 434
Jetons de présence	-	-
Quote-part des subventions inscrite en résultat	139 443	139 443
	<hr/>	<hr/>
	1 911 625	2 014 616
	=====	=====

19. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Frais personnels	-	971 212
Charges relatives à l'immeuble	33 468	37 736
Dons et subventions	168 220	122 613
Jetons de présence	147 500	155 500
Provisions	2 691 183	622 577
Pénalités	103 818	45 707
Autres charges d'exploitation	1 119 154	977 002
Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	85 690	292 397
	<hr/>	<hr/>
	4 349 033	3 224 744
	=====	=====

20. CHARGES FINANCIERES NETTES

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Intérêts bancaires	<16 476>	<94 729>
Pertes de change	<2 128 990>	<1 033 026>
Dotation aux provisions pour dépréciation de titres de participation	<12 741>	<47 391>
Gain de change	4 264 051	1 608 834
Reprise sur provision pour dépréciation de titres de participation	117 173	221 379
Produits financiers liés à une modification comptable	414	-
	<hr/>	<hr/>
	2 223 431	655 067
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

21. PRODUIT DES PLACEMENTS

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Revenus des titres de placement monétaire	134 704	40 936
Dividendes	5 393 023	4 626 656
Produits/prêts personnel	2 733	3 392
	<hr/>	<hr/>
	5 530 460	4 670 984
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

22. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Produits financiers sur compte courant	26 717	9 137
Autres produits financiers	5 188	208 613
	<hr/>	<hr/>
	31 905	217 750
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

23. INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La fluctuation des cours des devises au cours du premier semestre de l'exercice 2022 a engendré des gains de change sur les comptes bancaires de 2 075 069 DT.

24. STATUT FISCAL

La société bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 telle que modifiée par les textes subséquents, du fait qu'elle produit exclusivement pour l'exportation. La société a bénéficié de la déduction totale des bénéfices provenant de l'exportation réalisés jusqu'au 31 décembre 2013 et ce, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013.

Les bénéfices provenant de l'export réalisés à partir du 1^{er} Janvier 2014 sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 10%. Les produits accessoires réalisés sur le marché local sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%.

Toutefois, il est à signaler que suivant l'article 14 de Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi des finances pour l'année 2021. La société I.C.F sera soumise à l'impôt sur les sociétés aux taux de 15% à partir de l'année 2021 sur les différentes catégories de ses activités.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2022

Messieurs les actionnaires de la
Société LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. - TUNIS.

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société « LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. » arrêtés au 30 juin 2022.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur les états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. » au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Fait à Tunis, le 31 Aout 2022
Les commissaires aux comptes

CNBA
Représentée par

L'EFAC
Représentée par

Islem RIDANE

Mohamed Oussama HAMROUNI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Mohamed BAHLOUL (Best Managment).

Société Tunisienne du Marché de Gros

BILAN
AU 30 JUIN 2022
(Arrondi en dinar tunisien)

Actifs	Notes	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	1	319 034	309 330	309 330
(-) Amortissements		-310 136	-307 563	-309 330
		8 898	1 767	0
Immobilisations corporelles	2	40 043 623	39 950 606	40 001 978
Amortissements		-29 823 691	-28 504 215	-29 173 197
(-) Provisions				
		10 219 932	11 446 391	10 828 781
Immobilisations financières	3	1 037 164	771 377	870 916
Total des actifs non courants		11 265 994	12 219 535	11 699 697
ACTIFS COURANTS				
Stocks		73 841	75 430	120 907
(-) Provisions		-18 342	-18 342	-18 342
		55 499	57 088	102 565
Clients et comptes rattachés		648 839	684 066	657 261
(-) Provisions		-530 538	-540 235	-532 930
		118 301	143 831	124 331
Autres actifs courants	4	1 963 465	1 026 543	1 413 341
(-) Provisions		-33 015	-33 193	-33 015
		1 930 450	993 350	1 380 326
Placement et autres actifs financiers	5	26 000 000	13 500 000	22 000 000
Liquidités et équivalents de liquidités	6	1 077 753	9 954 569	1 037 632
Total des actifs courants		29 182 003	24 648 838	24 644 854
Total des actifs		40 447 997	36 868 373	36 344 551

Société Tunisienne du Marché de Gros**BILAN**
AU 30 JUIN 2022
(Arrondi en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	7	13 200 000	13 200 000	13 200 000
Réserves	8	11 314 180	10 928 194	10 816 620
Résultats reportés		997	596	596
Subvention d'équipement		1 946 500	1 946 500	1 946 500
Total des capitaux propres avant résultat		26 461 677	26 075 290	25 963 716
Résultat de l'exercice		3 395 325	3 072 839	5 846 000
Résultat non affecté		0	0	0
Total des capitaux propres avant affectation		29 857 002	29 148 129	31 809 716
PASSIFS				
Passifs non courants				
Autres passifs financiers	9	332 355	335 713	336 967
Total des passifs non courants		332 355	335 713	336 967
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés		1 379 420	1 113 914	1 208 461
Autres passifs courants	10	8 879 220	6 270 617	2 989 407
Total des passifs courants		10 258 640	7 384 531	4 197 868
Total des passifs		10 590 995	7 720 244	4 534 835
Total des capitaux propres et des passifs		40 447 997	36 868 373	36 344 551

Société Tunisienne du Marché de Gros**ETAT DE RESULTAT
AU 30 JUIN 2022
(Arrondi en dinar tunisien)**

	Notes	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021
Produits d'exploitation				
Revenus	11	7 859 830	7 617 266	15 396 975
Reprise/provisions		2 391	6 994	25 090
Subvention d'exploitation		0	0	0
Production immobilisée		0	0	7 068
Total des produits d'exploitation		7 862 221	7 624 260	15 429 133
Charges d'exploitation				
Variation de stocks		47 066	13 305	-32 172
Achats marchandises		2 023	47 729	143 264
Achats d'approvisionnement consommés		239 491	267 634	587 071
Charges de personnel	12	3 501 568	3 420 983	7 109 776
Dotations aux amortissements et provisions	13	657 628	661 972	1 343 334
Autres charges d'exploitation	14	515 802	642 485	1 540 001
Total charges d'exploitation		4 963 578	5 054 108	10 691 274
Résultat d'exploitation		2 898 643	2 570 152	4 737 859
Produits de placements nets		1 124 706	821 344	1 795 390
Autres gains ordinaires		1 008	138 304	162 958
Autres pertes ordinaires		0	0	0
Résultat des activités ordinaires avant impôts		4 024 357	3 529 800	6 696 207
Impôts sur les bénéfices	15	-629 032	-456 961	-850 207
Résultat des activités ordinaires après impôts		3 395 325	3 072 839	5 846 000
Résultat net de l'exercice		3 395 325	3 072 839	5 846 000

Société Tunisienne du Marché de Gros

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

AU 30 JUIN 2022

(Arrondi en dinar tunisien)

	Note	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
<u>Résultat de l'exercice</u>		<u>3 395 325</u>	<u>3 072 839</u>	<u>5 846 000</u>
Ajustement pour amortissements et provisions		657 628	661 972	1 343 334
Reprise sur provision		-2 391	-6 994	-25 090
Variation des stocks	16	47 066	13 305	-32 172
Variation des clients	17	8 422	-2 961	23 844
Variation des autres actifs	18	-550 124	236 545	-150 253
Variation des passifs courants	19	847 385	450 384	177 031
Plus values sur cession d'immob.		0	-107 822	-113 784
Flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation		4 403 311	4 317 268	7 068 910
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements				
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob corp. et incorp.	20	-58 290	-451 352	-512 088
Encaiss. provenant de la cession d'immob corp. et incorp.		0	107 822	113 784
Encaiss./Décaiss provenant de rembour des prêts aux personnels		-166 248	-241 951	-341 490
Variation des cautionnements reçus	21	-4 612	2 984	4 238
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-229 150	-582 497	-735 556
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Distribution de dividendes		0	0	-2 903 946
Alimentation fonds social		-584 600	-463 528	-463 528
Décaiss./Encaiss. sur fonds social		450 560	388 135	276 561
Encaissement subvention d'investissement		0	0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-134 040	-75 393	-3 090 913
Variation de trésorerie		4 040 121	3 659 378	3 242 441
Trésorerie au début de période		23 037 632	19 795 191	19 795 191
Trésorerie à la fin de la période		27 077 753	23 454 569	23 037 632

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

AU 30/06/2022

A – PRESENTATION DE LA SOCIETE :

A. 1 – Fiche signalétique de la Société :

Exercice	: du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2022
Raison sociale	: La Société Tunisienne des Marches de Gros « SOTUMAG »
Forme juridique	: Société anonyme
N° registre de Commerce	: B 193791996
Mle. Fiscal	: 012748 / E
Identifiant Unique RNE	: 0012748E
Date de création	: 04 Décembre 1980
Adresse	: Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

A. 2 – Caractéristiques :

- Activité principale	: Gestion du MIN de Bir - Kassâa
- Nombre d'établissement	: 01
- Montant du capital	: 13.200.000 dinars Tunisiens.
- Répartition du capital :	
Etat Tunisien	: 37,05 %
Public	: 49,96 %
O.C.T.	: 07,55 %
O.T.D.	: 0,5 %
Autres	: <u>04,49 %</u>
Total	100,00%

B-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

B.1 – Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la société ont été élaborés en application des dispositions de la loi 96-112 du 31/12/1996 relative au nouveau système comptable des entreprises.

B.2 – Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

B.2 -1 : Immobilisations incorporelles :

Les éléments incorporels figurant au bilan sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, destinés à être utilisés pendant plus d'une période comptable pour les besoins propres de la société.

Ils contribuent à l'augmentation des avantages économiques futurs de la société et peuvent être mesurés de façon fiable.

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois (03) ans, la règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

B .2 -2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable Tunisienne n° 5.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition T.T.C. Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles prises en compte sont ajoutées aux valeurs comptables de celle-ci quand elles contribuent à l'amélioration des avantages futurs attendus.

La société pratique la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux retenus sont ceux prévus par le décret n°2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximum d'amortissements linéaires. La base d'amortissement est le coût d'acquisition.

B. 2 -3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont constituées, essentiellement, des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre du fonds social ;
- Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banques sont exclus. Ils font l'objet d'un réajustement en fin d'exercice à leur juste valeur. Les moins values dégagées sont provisionnées.
- Les placements à long terme auprès des institutions financières.

B. 2 -4 Revenus :

Les produits sont constatés quotidiennement pour les redevances sur chiffre d'affaires et mensuellement pour les loyers.

B . 2 -5 Les placements :

Les placements de la SOTUMAG sont des placements à très court terme et très liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des bons de trésor.

A l'arrêté des comptes les intérêts courus et non encore échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles :

Ce poste est composé de logiciels informatiques :

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS			V.N.C. 30/06/22
	Solde au 31/12/21	Acquisition 1sem.2022	Cessions 1sem.2022	Solde au 30/06/22	solde au 31/12/21	Dotation 1sem2022	Solde 30/06/22	
Logiciel	309 330	9 704		319 034	309 330	806	310 136	8 898
Total	309 330	9 704	0	319 034	309 330	806	310 136	8 898

NOTE 2 : Immobilisations corporelles

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS / PROVISIONS				V.N.C 30/06/22
	AU 31/12/21	Acquisitions 1sem.2022	Reclass./ cession	Au 30/06/22	au 31/12/21	Dotation 1sem.2022	reprise Amort.	au 30/06/22	
Terrains et aménagement terrains	158 655			158 655	45 246			45 246	113 409
Constructions	30 224 494			30 224 494	23 584 512	437 785		24 022 297	6 202 197
Inst. Génér. Agenc. et amén. Construction	2 347 335			2 347 335	1 929 869	61 024		1 990 893	356 442
Inst. Tech. Matériel et outillage industriel	534 850			534 850	468 410	10 305		478 715	56 135
Equipements frigorifiques	897 134			897 134	812 194	12 227		824 421	72 713
Matériel de transport	1 715 667			1 715 667	1 177 040	111 302		1 288 342	427 325
Inst. Génér. Agenc. et amén. Divers	37 677			37 677	37 677	0		37 677	0
Equipements de bureau	324 887			324 887	297 972	4 896		302 868	22 019
Matériel informatique	855 535	47 973		903 508	813 949	19 283		833 232	70 277
Caisses en plastiques	6 328		-6 328	0	6 328		-6 328	0	0
Immobilisations en cours (voir note 2.1)	2 899 416			2 899 416	0			0	2 899 416
Total des immobilisations corporelles	40 001 978	47 973	-6 328	40 043 623	29 173 197	656 822	-6 328	29 823 691	10 219 933

Note 2 . 1 : Immobilisations en cours :

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS EN COURS					PROVISIONS			VALEUR COMPTABLE NETTE	
	solde au 31/12/2021	Travaux 2022	Reclassement 2022	Régulari-sation	Solde au 30/06/22	solde au 31/12/21	Reprise/Provision au 30/06/22	Solde 30/06/22	31/12/2021	30/06/2022
- Construction en cours station valorisation des déchets	2 899 416				2 899 416	0	0	0	2 899 416	2 899 416
	2 899 416	0	0	0	2 899 416	0	0	0	2 899 416	2 899 416

NOTE 3 : Immobilisations financières :

DESIGNATIONS	Solde au 31/12/21	Mouvements 2022	Solde au 30/06/22
- Titres de participation (Foire Internationale de Tunis)	40 000		40 000
- Dépôts et cautionnement	2 780		2 780
- Prêts à plus d'un an au personnel	828 136	166 247	994 383
TOTAL	870 916	166 247	1 037 163

NOTE 4 : Autres actifs courants :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Personnel, Prêts à mois d'un an	357 970	185 144	358 698
- Débiteurs divers	297 431	244 134	234 929
- Produits à recevoir (1)	1 083 083	458 338	409 676
- Charges constatées d'avance (2)	223 335	137 281	90 887
- Fournisseurs d'immo. Av/commandes	1 646	1 646	1 646
- Etat impôt à reporter	0	0	317 505
Total	1 963 465	1 026 543	1 413 341
Provisions	-33 015	-33 193	-33 015
Total	1 930 450	993 350	1 380 326

1. Le compte "produits à recevoir" enregistre principalement les loyers à recevoir sur les mandataires et locataires de divers locaux pour un montant de 334 642 DT et les produits financiers sur placements et comptes courants à recevoir pour un montant de 748 441 DT.
2. Les charges constatées d'avances représentent essentiellement les stocks de fournitures de bureau, de fournitures électriques et de pièces de rechanges.

NOTE 5 : Placements et autres actifs financiers :

L'excédent de trésorerie de la SOTUMAG est placé dans des comptes à terme auprès des institutions financières.

NOTE 6 : Liquidités et équivalents de liquidités :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Banques	1 077 252	9 953 433	1 037 511
- Caisse	501	1136	121
Total	1 077 753	9 954 569	1 037 632

NOTE 7 : Capital social :

Nombre d'actions : 13 200.000

Valeur nominale de l'action : 1 DT

La répartition des actions se présente comme suit :

Etat Tunisien	37,5 %
Public	49,96 %
O.C.T.	7,55 %
O.T.D.	0,5 %
Autres	4,49 %
Total	100 %

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2022

Désignation	Total des capitaux propres	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra-ordinaires	Autres réserves	Résultats 2021	Résultats 1sem 2022	Résultats reportés	subventions d'investissements
Solde au 31/12/21 (avant affectation)	31 809 716	13 200 000	1 320 000	1 333 752	8 122 868	40 000	5 846 000		596	1 946 500
Affectation du résultat 2021 :										
Réserves légales										
Réserves pour fonds social				584 600			-584 600			
Dividendes exercice 2021	-5 214 000						-5 214 000			
Réserves extra ordinaires					47 000		-47 000			
Variation des résultats reportés							-400		400	
Dons octroyés FS 1 sem 2022	-159 390			-159 390						
Intérêts encaissés sur prêts FS 1 sem 2022	25 351			25 351						
Résultat au 30/06/2022	3 395 325							3 395 325		
Subventions d'investissements encaissées										
Solde au 30/06/2022 (après affectation)	29 857 002	13 200 000	1 320 000	1 784 313	8 169 868	40 000	0	3 395 325	996	1 946 500

NOTE 8 : Réerves :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Réserves légales	1 320 000	1 320 000	1 320 000
Réserves Extraordinaires	8 169 868	8 122 868	8 122 868
Réserves pour fonds social	1 784 312	1 445 326	1 333 752
Autres réserves	40 000	40 000	40 000
Total	11 314 180	10 928 194	10 816 620

NOTE 9 : Autres passifs financiers :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Cautionnements reçus	332 355	335 713	336 967
Total	332 355	335 713	336 967

Cette rubrique présente au 30 Juin 2022 un solde créditeur de 332 355DT représentant les cautionnements pris en garantie par la « SOTUMAG » sur les opérateurs du MIN.

NOTE 10 : Autres passifs courants :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Personnel – rémunérations dues	0	108 328	0
Personnel - provisions pour congés à payer	326 852	326 151	241 061
Etat, impôts et taxes	2 344 708	1 924 598	1 931 172
Organismes de sécurité sociale	351 477	341 715	483 361
Créditeurs divers	309 096	290 963	263 968
Comptes de régularisation passifs	331 720	373 548	68 477
Associés dividendes à payer	5 215 367	2 905 314	1 368
Total	8 879 220	6 270 617	2 989 407

NOTE 11 : Revenus :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Redevances fruits et légumes	5 376 696	5 045 524	10 365 551
Redevances poissons	1 643 381	1 745 208	3 361 881
Vente Glace	36 610	33 082	78 672
Ventes imprimés spécifiques	55 050	67 438	124 690
Ventes imprimantes thermiques et toners	2 325	2 795	7 340
Loyer fruits et légumes	328 993	331 468	658 783
Loyer poissons	48 000	48 500	96 500
Loyer Magasins dattes	33 091	33 091	66 181
Loyer entrepôt emballages	78 158	74 729	152 818
Loyer divers	205 760	191 248	390 649
Produits assistance informatique	28 827	26 344	53 163
Autres revenus	22 939	21 973	41 813
Ventes liées à une modification comptable	0	-4 134	-1 061
Total revenus	7 859 830	7 617 266	15 396 975

Les revenus ont enregistré une augmentation de 242 564 DT par rapport au 1er semestre 2021 provenant essentiellement des redevances.

NOTE 12 : Charges de personnel :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Salaire	2 157 649	2 135 137	4 298 740
Prime de rendement et productivité	292 371	289 946	893 701
13 ^{ème} mois	141 403	110 107	234 008
Avantages en nature	118 014	123 558	271 598
Congés payés	85 791	56 887	-28 202
Charges sociales	451 654	445 118	951 449
Autres charges sociales	303 802	302 008	614 245
Charge de perso. liées à une mod. Compt.	963	2 472	5 446
Total	3 551 647	3 465 233	7 240 985
Transfert de charges salaires/primes	-38 721	-36 231	-107 878
Transfert de charges CNSS	-6 401	-6 184	-18 942
Transfert de charges Assurance groupe	-4 957	-1 835	-4 389
Total	3 501 568	3 420 983	7 109 776

NOTE 13 : Dotations aux amortissements et aux provisions :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Dotations aux amortis. des immob. Incorporelles	806	2 559	4 326
Dotations aux amortis. des immob. Corporelles	656 822	659 413	1 328 680
Dotations aux prov. pour dépréciation clients	0	0	8 413
Dotations aux prov. Dépréc. des autres actifs courants	0	0	2 200
Transfert de charge dotation aux Amortiss.	0	0	-285
Total	657 628	661 972	1 343 334

NOTE 14 : Autres charges d'exploitation :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Services extérieurs (1)	413 822	389 780	978 551
Charges diverses ordinaires	10 500	10 500	23 250
Impôts, taxes et versements assimilés.	141 434	288 879	590 364
Total	565 756	689 159	1 592 165
Transfert de charges	-49 954	-46 674	-52 164
Total	515 802	642 485	1 540 001

NOTE 14 - 1 : Services extérieurs :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Entretiens et réparations patrimoine du MIN	129 700	106 595	306 630
Primes d'assurance	58 124	58 134	116 268
Etudes et recherches et divers services exter.	23 486	24 504	54 618
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	31 887	78 240	194 498
Publicité et relations publiques	6 792	8 636	21 749
Subventions et dons	140 000	90 000	238 000
Missions et réceptions	4 425	4 081	8 711
Frais postaux et de télécommunications	17 764	16 465	33 172
Services bancaires et assimilés	697	577	1 366
Services extérieurs liés à une mod. comptable	947	2 548	3 539
Total	413 822	389 780	978 551

NOTE 15 : Impôt sur les bénéfices :

Bénéfice brut comptable :	4 066 294
Réintégrations	+157 369
<u>Déductions</u>	<u>- 30 111</u>
Bénéfice imposable	4 193 552
Contribution Sociale de Solidarité	41 936
Impôt sur bénéfices 15%	629 032

NOTE 16 : Variation des stocks :

Cette rubrique totalise au 30/06/2022 une variation positive de 47 066 DT détaillée comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Stock au N	-73 841	-75 430	-120 907
- Stock au N-1	120 907	88 735	88 735
TOTAL	47 066	13 305	-32 172

NOTE 17 : Variation des clients :

Les créances clients accuse au 30 juin 2022 une variation positive de 8 422 DT et se détaille ainsi :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Créances clients au N	-648 839	-684 066	-657 261
- Créances clients au N - 1	657 261	681 105	681 105
TOTAL	8 422	-2 961	23 844

NOTE 18 : Variation des autres actifs :

Les autres actifs totalise au 30 juin 2022 une variation négative de 550 124 DT et se détaille ainsi :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Autres actifs courants au N	-1 963 465	-1 026 543	- 1 413 341
- Autres actifs courants au N - 1	1 413 341	1 263 088	1 263 088
TOTAL	-550 124	236 545	-150 253

NOTE 19 : Variation des passifs courants :

La variation des passifs courants totalise au 30 juin 2022 la somme de 847 385 DT ventilée comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Passifs courants au N	10 258 640	7 384 531	4 197 868
Fournisseurs d'immob. au N	-579 588	-560 870	-558 286
Fournis. d'immo. Retenue de garantie au N	-35 457	-63 381	-56 602
Fournis. d'immo. Caution au N	0	-770	-770
Passifs courants au N - 1	-4 197 868	-4 328 710	-4 328 710
Fournisseurs d'immo. Au N - 1	558 286	880 259	880 259
Fournis. d'immo. Retenue de garantie au N - 1	56 602	43 325	43 325
Fournis. d'immo. Caution au N-1	770	0	0
Actionnaire dividendes à payer N	-5 215 367	-2 905 314	-1 367
Actionnaire dividendes à payer N- 1	1 367	1 314	1 314
TOTAL	847 385	450 384	177 031

NOTE 20 : Décaissements provenant de l'acquis. des immob. corp. et incorp. :

Les décaissements sur acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent au 30 juin 2022 à -58 290 DT et se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Immob. Corporelle et incorporelle au N	-40 362 657	-40 259 936	-40 311 308
Immob. Corporelle et incorporelle au N - 1	40 311 308	40 250 346	40 250 346
Fournisseurs d'immob. Au N	579 588	560 870	558 286
Fournis. d'immob. retenue de garantie au N	35 457	63 381	56 602
Fournis. d'immo. Caution au N	0	770	770
Fournisseurs d'immob. Au N - 1	-558 286	-880 259	-880 259
Fournis. d'immob. retenue de garantie au N - 1	-56 602	-43 324	-43 325
Fournis. d'immo. Caution au N-1	-770	0	0
Cession d'immobilisations	-6 328	-143 500	-143 200
Sortie d'actif	0	0	0
TOTAL	-58 290	-451 352	-512 088

NOTE 21 : Encaissement des cautionnements reçus :

La variation des cautionnements reçus au 30/06/2022 s'élève à - 4 612 DT et se ventile comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Autres passifs financiers au N	332 355	335 713	336 967
- Autres passifs financiers au N - 1	-336 967	-332 729	-332 729
TOTAL	-4 612	2 984	4 238

NOTE 22. Engagements hors bilan :

Les engagements reçus par la SOTUMAG au 30/06/2022 s'élève à 197 344DT et se détaillent comme suit :

Titulaire du marché	Objet du marché	Designation	Montant	Banque
SES	Implantation d'une unité de valorisation des déchets organiques	définitive	75 298	Amen BANK
		définitive	31 724	Amen BANK
Med EQUIPEMENT	Acquisition matériel de balayage	définitive	11 353	BIAT
SERVITRA	Aménagement extérieur et rénovation des chaussées	définitive	42 119	QNB
World Engeneering et TRADING	Acquisition d'un tractopelle	définitive	3 311	BNA
GAT	Souscription des contrats d'assurance	définitive	8 221	BIAT
Zitouna takaful	Assurance du groupe 20-21-22	définitive	16 800	Zitouna takaful
Top cheks	Tickets Habillement	définitive	4 160	Amen BANK
SODEXO	Tickets Habillement	définitive	4 358	UIB
TOTAL			197 344	

Détermination du résultat fiscal Juin 2022

DESIGNATIONS	MONTANTS A REINTEGRER	MONTANTS A DEDUIRE	DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
- Bénéfice net comptable	3 395 325.344		
* A REINTEGRER			
- Subventions et dons	140 000.000		
- Autres charges liées à une modification comptable	947.138		
- Charges de personnel liées à modification comptable	963.196		
- Penalités et amendes	0.000		
- Cotis.employeur assurance non déduct.(infer.à 10ans)	15 458.738		
TOTAL DES REINTEGRATIONS	157 369.072		
- Impôt sur les sociétés	629 032.761		
-Contribution Sociale de Solidarité 1%	41 935.517		
TOTAL	4 223 662.694		
* A DEDUIRE			
- Dividendes reçus		12 000.000	
- Subvention et dons déductibles (0.2% sur C.A.)		15 719.661	
- Reprise / provision pour risque et charges d'exploitation		2 391.294	
- Reprise / provision dépréciation des actifs courants		0.000	
TOTAL DES DEDUCTIONS		30 110.955	
BENEFICE FISCAL			4 193 551.739
-Contribution Sociale de Solidarité 1%			41 935.517
- Impôt sur les sociétés au taux de 15%:			629 032.761
- crédit d'impôt			-317 504.880
- Acompte provisionnel			-125 393.692
- Impôts dû			186 134.189

Mesdames, Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2022**

Mesdames, messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros (SOTUMAG),

1- Introduction :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société arrêtés au 30 Juin 2022.

Ces états financiers font apparaître un total net du bilan de D : 40 447 997 et un résultat bénéficiaire de D : 3 395 325.

2- Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires :

La Direction de la SOTUMAG est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

3- Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste essentiellement en des demandes d'informations auprès des responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et en conséquence ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

4- Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de

la situation financière de la Société Tunisienne des Marchés de Gros au 30 Juin 2022, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période allant du premier Janvier 2022 au 30 Juin 2022, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5- Paragraphes d'observations :

Sans remettre en cause notre conclusion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

5.1- La Société continue d'engager les procédures légales nécessaires au recouvrement des créances dûes par trois mandataires de vente figurant parmi les personnes concernées par la procédure de confiscation prévue par le décret-loi n° 2011-13 du 14 Mars 2011 portant confiscation d'avoirs et de biens meubles et immeubles.

Ces créances s'élevaient à 909 175 DT dont 851 251 DT non comptabilisées et ne sont pas par conséquent provisionnées.

5.2- La Société a entamé depuis l'année 2010 des travaux de construction d'une station de traitement et de valorisation de déchets. Toutefois, ces travaux figurant à l'actif pour une valeur de 2 899 416 DT sont suspendus et la station n'est pas encore entrée en exploitation.

La subvention d'investissement versée par le Ministère de l'Environnement et d'autres organismes sous sa tutelle au profit de la Société pour une valeur de 1 946 500 DT figure parmi les capitaux propres, et n'a pas encore subi d'amortissement.

Le 03 décembre 2019 un expert judiciaire a été désigné, après requête adressée au président du tribunal de première instance, pour effectuer le diagnostic de l'état actuel de cette station.

Le rapport d'expertise a été communiqué au cours de l'exercice 2020. La société continue de suivre les résultats de ce dossier.

Le conseil d'administration estime que le coût de ce projet sera récupéré par les avantages économiques attendus de son exploitation.

Tunis le 26 Juillet 2022

Le commissaire aux comptes

Mohamed BAHLOUL



Rapport Général du commissaire aux comptes

FONDS D'AMORÇAGE SOCIAL BUSINESS Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2021

Messieurs les souscripteurs du fonds d'amorçage « Fonds d'amorçage Social Business »

I. Rapport sur les états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission d'audit qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société « **UGFS-NA** », nous vous présentons notre rapport relatif à l'audit des états financiers du fonds d'amorçage « **SOCIAL BUSINESS** » pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font apparaître un total bilan de **2 651 850 DT**, un actif net de **2 617 433 DT**, et un résultat net bénéficiaire de **4 039 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fond FCPR social business au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et sa variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers** » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

Le gestionnaire du « **SOCIAL BUSINESS** » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est le gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

- Efficacité du système du contrôle Interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds d'amorçage Social Business

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 15 Aout 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

KAIS BOUHAJJA



Fond d'amorçage SOCIAL BUSINESS
Rue lac Biwa
Les berges du lac -1053 Tunis
Bilan
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	Solde arrêté au	
		31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Portefeuille-titres	8.1.1	2 261 026	2 273 392
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 031 595	900 080
Titres OPCVM		94 625	294 984
Obligations et valeurs assimilées		1 054 805	976 137
Autres Valeurs du Portefeuilles		80 000	102 191
Placements monétaires et disponibilités	8.1.2	360 932	356 392
Placements monétaires		107 383	107 403
Disponibilités		253 549	248 989
Créances d'exploitation	8.1.3	29 893	29 206
Intérêt à recevoir		29 893	29 206
Total des actifs		2 651 850	2 658 990
Capital			
Opérateurs créditeurs	8.1.4	34 403	45 582
Autres créditeurs divers		15	15
TOTAL PASSIF		34 418	45 596
Capital	8.1.5	3 023 388	2 911 175
Sommes distribuables		-405 955	-297 782
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-297 781	-198 556
Sommes distribuables des exercices en cours		-108 174	-99 226
Actif net		2 617 433	2 613 393
Total des capitaux propres et passifs		2 651 850	2 658 990

Fond d'amorçage SOCIAL BUSINESS
Rue lac Biwa
Les berges du lac -1053 Tunis
ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Etat de résultat	Notes	Exercice clôturé le	
		31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Revenus du portefeuille-titres		19 671	30 415
Dividendes	8.2.1	8 747	15 034
Autres revenus	8.2.1	10 925	15 381
Revenus des placements monétaires		7 633	7 037
Revenus des placements monétaires	8.2.1	7 633	7 037
Total des revenus		27 305	37 452
Charges de gestion des placements	8.2.2	73 066	72 230
Revenu net des placements		-45 761	-34 778
Autres charges	8.2.3	62 413	64 448
Résultat d'exploitation		-108 174	-99 226
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
Sommes distribuables de l'exercice		-108 174	-99 226
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		109 954	5 960
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2 259	27 057
Résultat net		4 039	-66 209

Fond d'amorçage SOCIAL BUSINESS
Rue lac Biwa
Les berges du lac -1053 Tunis
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Exercice clôturé le	
	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	4 039	-66 209
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	-108 174	-99 226
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	109 954	5 960
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 259	27 057
Frais de négociation de titres		
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	0	0
Souscriptions		
- Capital	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
Rachats		
- Capital	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
- Droits de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 039	-66 209
ACTIF NET		
En début de période	2 613 393	2 679 602
En fin de période	2 617 547	2 613 393
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	26 111	26 111
En fin de période	26 111	26 111
VALEUR LIQUIDATIVE	100,242	100,088
TAUX DE RENDEMENT	0,15%	-2,53%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers annuels du fonds d'amorçage « **SOCIAL BUSINESS** » arrêtée au 31 décembre 2021, dont le bilan présente un total de **2 651 850 DT**, l'état de résultat présente un résultat net bénéficiaire de **4 039 DT** de l'exercice, l'état de variation de l'actif net présente un actif net de **2 617 433 DT** et une valeur liquidative de **100,242 DT**.

1. Présentation de la société

« **SOCIAL BUSINESS** » est un fonds d'amorçage régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents. Le fonds a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 30 Janvier 2015 sous le numéro 08-2015. Le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts a eu lieu à partir du 20 mai 2015. Le fonds « **SOCIAL BUSINESS** » a été constitué à la date de dépôt des fonds soit le 13 Juillet 2015.

La politique d'investissement est arrêtée par un comité d'investissement qui définit les choix et les orientations des placements.

2. Orientation de gestion

Le fonds d'amorçage « **Social Business** » est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières qui a principalement pour objet le renforcement des fonds propres des projets innovants et à finalité sociale « **Social Business** »

Le fonds « **Social Business** » intervient dans les projets innovants et ce en aidant les promoteurs à :

- Exploiter les brevets d'invention ;
- Achever l'étude technique et économique du projet ;
- Développer le processus technologique du produit avant la phase de la commercialisation ;
- Achèvement du schéma de financement du projet.

Le fonds d'amorçage «**Social Business** » investira en fonds propres et assimilés y compris sous forme de titres donnant accès au capital, notamment, en obligations convertibles en actions ou sous forme d'avances en compte courant associés, dans les proportions prévues par la réglementation relative aux fonds d'amorçage notamment l'article premier du décret n°2005-2603 du 24 septembre 2005, dans des entreprises établies en Tunisie, en création ou ayant été créées depuis moins de cinq ans, qui répondent aux spécificités du « **Social Business** ».

3. Régime Fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 10 du code des organismes de placement collectif, fonds d'amorçage sont dépourvus de la personnalité morale, en conséquence « **SOCIAL BUSINESS** » ne dispose pas de la personnalité morale et sera, par conséquent, en dehors du champ d'application de l'impôt.

Les dividendes et les plus-values provenant des actions investies par « **SOCIAL BUSINESS** » sont exonérés de l'impôt conformément à la réglementation en vigueur.

Cependant les revenus des capitaux mobiliers provenant des obligations et des bons de trésor sont soumis à une retenue à la source définitive et libératoire de l'impôt de 20% de leur montant brut

4. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Le fonds « **SOCIAL BUSINESS** » arrêtée au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

5. Exercice comptable

L'exercice comptable du fonds « **SOCIAL BUSINESS** » s'étend sur la période allant du 1er janvier au 31 Décembre de chaque année.

6. Monnaie de comptabilisation

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinar Tunisien.

7. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

7.1- Les principes comptables pertinents appliqués :

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité d'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les principales méthodes comptables adoptées par la société pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

7.2 Les bases de mesures utilisées pour l'élaboration des états financiers

Les principes et méthodes comptables de bases adoptés par le fonds SOCIAL BUSINESS pour la prise en compte, la mesure et la présentation des transactions et événements de l'exercice se résument comme suit :

a) *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont pris en compte en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat frais exclus. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour leur montant net de retenues à la source au titre de l'impôt dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire. Les intérêts précomptés sur les placements sur le marché monétaire, notamment les billets de trésorerie et les certificats de dépôt, sont constatés au bilan pour leur montant net de retenue à la source au titre de l'impôt, dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.

b) *Évaluation à la date d'arrêt des situations*

Les actions non admises à la côte de la BVMT sont évaluées à leur juste valeur. Cette dernière est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés et la valeur mathématiques des titres.

Les actions non admises à la côte de la BVMT et qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la côte sont évaluées à leur valeur de marché, qui correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

La moins-value potentielle est portée directement, en capitaux propres, en tant que « **sommes non distribuables** », elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

c) *Cession des placements*

La sortie des placements est constatée en comptabilité à la date de transaction. La valeur de sortie est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais constitue, selon le cas, une plus-value ou une moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

La plus ou moins-value potentielle antérieurement constatée est annulée par la quote-part des placements cédés. Les intérêts courus à la date de la cession sur les obligations et valeurs assimilées cédées sont annulés.

8. Notes explicatives sur les Etats financiers

(Tous les montants sont exprimés en dinars tunisien « DT »)

8.1 Notes sur le bilan**8.1.1 : Portefeuille-titres**

Le solde du portefeuille-titres totalise, au 31 décembre 2021, un montant de 2 261 026 DT. Ce solde est détaillé comme suit :

Libellé	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020	Méthode d'évaluation	% Actif net	Actif
Actions		1 799 467	2 166 400	1 978 408		70,35%	45,28%
Actions Non Cotées		619 060	1 031 595	900 080		39,41%	34,00%
VAPNOW	700	122 000	48 800	73 200	Transaction récente	1,86%	4,67%
SUD EXTREME ANIMATION	850 000	200 000	345 703	345 703	Transaction récente	13,21%	7,66%
NEXT GEN SA	810	30 000	45 363	45 363	Transaction récente	1,73%	1,15%
CIFEA	190	1 900	0	0	Manque de visibilité sur le déroulement de business	0,00%	0,07%
WECODE LAND SA	1 078	10 780	132 821	132 821	Valorisation par la méthode DCF	5,07%	0,41%
MONPREPA	6 000	60 000	24 000	36 000	Décote de 20% à 100 % sur le prix d'acquisition	0,92%	2,30%
LAMB	2 043	20 430	12 258	16 344	Décote de 20% à 100 % sur le prix d'acquisition	0,47%	0,78%
HENCHIR D'HEB	1 500	15 000	15 000	15 000	Coût d'acquisition	0,57%	0,57%
WIKI ACADEMY	495	4 950	176 951	4 950	Coût d'acquisition	6,76%	0,19%
KALYS DISTRIBUTIONS SA	2 500	25 000	101 699	101 699	Valorisation par la méthode DCF	3,89%	0,96%
COART CONTAINER CREATIF	7 500	75 000	75 000	75 000	Coût d'acquisition	2,87%	4,67%
CAPRIGENE IMPACT INVESTEMENT	2 100	21 000	21 000	21 000	Coût d'acquisition	0,80%	7,66%
STE ARABE DE COMMERCE ELECTRONIQUE SARL	3 300	33 000	33 000	33 000	Coût d'acquisition	1,26%	1,15%
OCA		1 079 240	1 054 805	976 137		40,30%	7,37%
MONPREPA OCA 01-08-2018	6 500	65 000	39 000	39 000	Coût amorti	0,99%	1,49%
WECODE LAND SA OCA 01-10-2018	13 922	139 220	153 346	153 346	Coût amorti	6,10%	5,87%
LAMB OCA 01/01/2019	4 797	47 970	38 376	38 376	Coût amorti	1,10%	1,47%
WIKI ACADEMY OCA 01/05/2019	11 105	111 050	119 415	119 415	Coût amorti	4,75%	4,57%
HENCHIR D'HEB OCA 01/04/2019	18 500	185 000	185 000	185 000	Coût amorti	7,07%	7,09%
KALYS DISTRIBUTIONS SA OCA 01-10-2019	12 500	125 000	125 000	125 000	Coût amorti	4,78%	4,79%
STE ARABE DE COMMERCE ELECTRO SARL OCA	13 700	137 000	137 000	137 000	Coût amorti	5,23%	5,25%
OCA CAPRIGENE IMPACT INVESTING	17 900	179 000	179 000	179 000	Coût amorti	6,84%	6,86%
OCA STE CO-ART CONTAINER CREATIF	9 000	90 000	90 000	0		3,44%	
Compte Courant Associé		101 167	80 000	102 191		3,06%	3,91%
CIFEA CCA 25082015		-	-	-	Coût amorti		
WE CODE LAND CCA		50 000	50 000	50 000	Coût amorti	1,92%	1,91%
NEXT GEN CCA 23/03/2018		21 167	0	22 191	Coût amorti	0,0%	0,85%
SUD EXTREME ANIMATION CCA		30 000	30 000	30 000	Coût amorti	1,15%	1,15%
Titres OPCVM		93 240	94 625	294 984		3,62%	11,30%
Actions des SICAV		93 240	94 625	294 984		3,62%	11,30%
UGFS Bonds Fund	-	-	-	-	VALEUR LIQUIDATIVE		
Fidelity Obligations Sicav	4	419	424	424	VALEUR LIQUIDATIVE	0,02%	0,02%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	-	-	-	-	VALEUR LIQUIDATIVE		
TPF	2 950	92 821	94 201	294 560	VALEUR LIQUIDATIVE	3,60%	11,28%
TOTAL		1 892 707	2 261 026	2 273 392		73,966%	56,58%

8.1.2 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde net des placements monétaires et disponibilités totalise, au 31 décembre 2021, un montant de 360 932 DT. Ce solde est détaillé comme suit :

Libellé	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net	% Actif
Placements monétaires	100 000	107 383	4,10%	4,05%
Placements monétaires	100 000	107 383	4,10%	4,05%
Disponibilités	253 549	253 549	9,69%	9,569%
Banque	32	32	0,00%	0,00%
Somme à l'encaissement	253 517	253 517	9,69%	0,00%
TOTAL	353 549	360 932	13,79%	13,619%

8.1.3 : Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation présentent un solde de 29 893 DT au 31 décembre 2021, contre un solde de 29 206 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-21	31-déc-20
Intérêt à recevoir	29 893	29 206
Total	29 893	29 206

(En TND)

8.1.4 : Opérateurs créditeurs

Les opérateurs créditeurs présentent un solde de 34 403 DT au 31 décembre 2021, contre un solde de 45 582 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	31-déc-21	31-déc-20
Gestionnaire	16 634	18 885
Frais d'incubation	15 537	15 538
Dépositaire	2 232	11 159
Total	34 403	45 582

(En TND)

8.1.5 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi

	<i>(En TND)</i>
Libellé	31-déc-21
Montant	2 911 175
Nombre de parts émises	26 111
Nombre de copropriétaires	4
Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre de parts émises	0
Nombre de copropriétaires nouveaux	0
Rachats effectués	
Montant	0
Nombre de parts rachetées	0
Nombre de copropriétaires sortants	0
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	109 954
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 259
Régularisation des sommes non distribuables	0
Droits de sortie	0
Frais de négociation	0
Capital au 31/12/2020	
Montant	3 023 388
Nombre de parts	26 111
Nombre de copropriétaires	4

8.2 Notes sur l'état de résultat**8.2.1 : Revenus**

Au cours de l'exercice 2021, les revenus s'élèvent à 27 305 DT contre un total de 37 452 DT courant 2020 et se sont détaillés comme suit :

	<i>(En TND)</i>	
Libellé	2021	2020
Dividendes	8 747	15 034
Autres revenus	18 505	15 381
Revenus compte de dépôt	53	7 037
Total	27 305	37 452

8.2.2 : Charges de gestion des placements

Au cours de l'exercice 2021, les charges de gestion des placements s'élèvent à 73 066 DT contre un total de 72 230 DT courant 2020 et se sont détaillés comme suit :

	<i>(En TND)</i>	
Libellé	2021	2020
Rémunération du gestionnaire	64 139	63 303
Rémunération du dépositaire	8 927	8 927
Total	73 066	72 230

8.2.3 Autres charges

Au cours de l'exercice 2021, les autres charges s'élèvent à 62 413 DT, contre un total de 64 448 DT courant 2020 et se sont détaillés comme suit :

Libellé	(En TND)	
	2021	2020
Autres rémunérations et honoraires	62 147	64 118
Services bancaires et assimilés	221	240
Impôts et taxes	45	90
Total	62 413	64 448

8.3 Autres notes aux états financiers**8.3.1 Données par part et ratios pertinents**

Libellé "Données par part"	2021	2020	2019	2018
Revenus des placements	1,045	1,434	1,403	2,584
Charges de gestion des placements	-2,798	-2,766	-2,576	-3,465
Revenus nets des placements	-1,753	-1,332	-1,173	-0,881
Autres charges	-2,390	-2,468	-1,925	-2,403
Résultat d'exploitation (1)	-4,143	-3,800	-3,098	-3,284
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	-4,143	-3,800	-3,098	-3,284
Variation des plus (ou moins) values potentielles	4,211	0,228	9,103	-1,586
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,086	1,036	0,381	1,098
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	4,297	1,264	9,484	-0,488
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	0,155	-2,536	6,386	-3,772
Droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	4,297	1,264	9,484	-0,488
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	4,297	1,264	9,484	-0,488
Valeur liquidative	100,242	100,088	102,624	92,724

8.3.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

a- Le règlement intérieur qui lie la société UGFS-NA et le fonds d'amorçage « Social Business » prévoit le paiement des frais de gestion annuel au taux de :

- 1% HT calculé sur la base des montants souscrits et non investis. Cette commission est payée annuellement.
- 2% HT calculé sur la base des montants souscrits et investis. Cette commission est payée annuellement.

La charge de la période s'élève à **52 236 DT TTC**

b- Le règlement intérieur qui lie la BIAT et le fonds d'amorçage « Social Business » prévoit le paiement d'une rémunération annuelle au taux de 0,1% HT avec un minimum de 5 000 DT HT pour les deux premières années de vie du fonds et 7 500 DT HT à partir de la troisième année de vie du fonds.

La rémunération due au Dépositaire est payable en quatre tranches à la fin de chaque trimestre sur présentation de la facture. Une régularisation est effectuée à la clôture de l'exercice.

La charge de l'exercice s'élève à **8 927 DT TTC**

c- Le règlement intérieur prévoit que le fonds d'amorçage « Social Business » percevra une commission fixe annuelle, évaluée à dix (10) mille dinars hors taxes.

Cette commission, payée par le Fonds couvrira les frais occasionnés pris en charge par le gestionnaire lors de la gestion du Fonds tels que les honoraires du commissaire aux comptes, les frais d'établissement, les frais de due diligence, les frais de contentieux, etc.

La charge de l'exercice s'élève à **11 902 DT TTC**.

d- Le règlement intérieur prévoit que le fonds d'amorçage « Social Business » prend en charge les frais liés à des prestations externes. Ces frais couvrent les prestations et services d'expertise fournis pour l'aide au montage de dossiers d'investissement des projets innovants « Social Business », notamment, la conception et la définition du projet, le prototypage, le brevetage, etc.

Ces frais sont évalués et plafonnés à 2% HT l'an, calculés sur la base des montants souscrits et versés trimestriellement à terme échu.

La charge de l'exercice s'élève à **64 118 DT TTC**

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE
AFRICAMEN**

EXAMEN DES ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn

TUNIS, le 08 Août 2022

**A MESSIEURS LES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
GESTIONNAIRE « AMEN CAPITAL »**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Gestionnaire AMEN CAPITAL,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « **FCPR AFRICAMEN** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2021**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **8.010.442 DT** et une valeur liquidative égale à **795,396DT** par part.

Ces comptes ont été arrêtés par le gestionnaire sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR AFRICAMEN** » au **31 décembre 2021**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de

placement à risque « **FCPR AFRICAMEN** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Le FCPR AFRICAMEN porte sur un montant initialement projeté de 30.000.000 DT. Au **31.12.2020**, il a été souscrit et clôturé à 30.000.000 DT dont 19.929.000 DT non encore libérés.

Le comité stratégique tenu en novembre 2021, a décidé, à la majorité de ses membres, ce qui suit :

- L'arrêt de l'activité du fonds et la limitation de la période d'investissement au 31/12/2021 ;
- La réduction de la taille du Fonds à sa taille actuelle en l'absence de nouvelles libérations, soit 10.071.000 DT.
- L'entrée en période de pré-liquidation, par anticipation à partir du 1er janvier 2022.
- La suspension de la facturation des commissions de gestion, à partir du 1er janvier 2021.

L'ensemble de ces décisions a été approuvé par le Conseil d'Administration d'AMEN CAPITAL tenu en février 2022.

A date de la rédaction du présent rapport, la modification du prospectus et du règlement intérieur est en cours.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « **FCPR AFRICAMEN** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « **FCPR AFRICAMEN** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « **FCPR AFRICAMEN** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR AFRICAMEN** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « **FCPR AFRICAMEN** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du

contrôle interne.

Vérifications spécifiques relatives au respect des ratios prudentiels :

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le **FCPR AFRICAMEN** des normes prudentielles prévues par le deuxième article du décret n° 2012-891 du 24 Juillet 2012 portant application des dispositions de l'article 22 quarter du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI


Managing Partner
FMBZ KPMG TUNISIE

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6, Rue de Riyal-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
MF:310663T/A/M/000 - RC: B148992002
Tél:71.194.344 / Fax:71.194.320
E-mail:tn_fmfbz@kpmg.com

ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

FCPR AFRICAMEN**BILAN**
Exercice clos le 31 décembre 2021
(Unité : en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020	Variation annuelle
ACTIFS				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	9 627 431	5 290 140	4 337 291
a- Actions et valeurs assimilées		6 814 219	2 579 750	4 234 469
b- Obligations et valeurs assimilées		2 813 212	2 710 390	102 822
c- Emprunts d'état		0	0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	494	521 043	-520 549
a- Placements monétaires		0	499 250	-499 250
b- Disponibilités		494	21 793	-21 299
Créances d'exploitations	AC3	0	67	-67
Autres actifs	AC4	30	23 773 633	-23 773 603
TOTAL ACTIFS		9 627 955	29 584 883	-19 956 928
PASSIFS		1 617 513	1 885 248	-267 735
Opérateurs créditeurs	PA1	1 607 549	1 871 104	-263 555
Autres créditeurs divers	PA2	9 964	14 144	-4 180
ACTIF NET		8 010 442	27 699 635	-19 689 193
Capital	CP1	10 320 793	30 149 917	-19 829 124
Sommes distribuables		-2 310 351	-2 450 281	139 930
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-2 450 281	-1 894 317	-555 964
b- Sommes distribuables de l'exercice		139 930	-555 964	695 894
c- Régul.Résultat distribuables de la période		0	0	0
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		9 627 955	29 584 883	-19 956 928

FCPR AFRICAMEN**ETAT DE RESULTAT**
Exercice clos le 31 décembre 2021
(Unité : en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	NOTE	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Variation annuelle
Revenus du portefeuille-titres	PR1	102 822	96 883	5 939
a- Dividendes		0	19 280	-19 280
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		102 822	77 603	25 219
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0
d- Revenus des BTA et BTZC		0	0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	55 604	28 879	26 725
Total des revenus des placements		158 426	125 761	32 665
Charges de gestion des placements	CH1	-9 296	-669 405	660 109
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		149 129	-543 643	692 772
Autres produits	PR3	0	0	0
Autres charges	CH2	-9 199	-12 321	3 122
RESULTAT D'EXPLOITATION		139 930	-555 964	695 894
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		139 930	-555 964	695 894
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0	0
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		76 356	146 979	-70 623
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		23 520	62	23 458
Frais de négociation		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		239 806	-408 924	648 730

FCPR AFRICAMEN

VARIATION DE L'ACTIF NET
Exercice clos le 31 décembre 2021
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Variation annuelle
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	239 806	-408 924	648 730
a- Résultat d'exploitation	139 930	-555 964	695 894
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	76 356	146 979	-70 623
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	23 520	62	23 458
d- Frais de négociation de titres	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	0	0	0
<u>Transactions sur le capital</u>	-19 929 000	0	-19 929 000
a- Souscriptions	0	0	0
- Capital	0	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0	0
b- Rachat / Réduction	19 929 000	0	19 929 000
- Réduction du Capital	19 929 000	0	19 929 000
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0	0
- Commissions de rachat	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-19 689 194	-408 924	-19 280 270
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>			
a- Début de période	27 699 635	28 108 559	
b- Fin de période	8 010 442	27 699 635	
<u>NOMBRE DE PARTS</u>			
a- Début de période	30 000	30 000	
b- Fin de période	10 071	30 000	
VALEUR LIQUIDATIVE	795,396	923,321	-127,924
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-13,86%	-1,45%	-12,40%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCPR AFRICAMEN » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « AMEN CAPITAL » et de l'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 21 Avril 2016.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession ou de sa cession, au renforcement des fonds propres des entreprises. L'objectif fondamental du Fonds AFRICAMEN est d'offrir le financement adéquat à des sociétés opérant en Tunisie afin qu'elles puissent développer leurs capacités à exporter vers les pays d'Afrique sub-saharienne.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres. Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés.

Le montant du fonds est de D : 30.000.000 réparti en 30.000 parts de D : 1.000 chacune. Sa durée de vie est de 10 ans, éventuellement prorogée de deux périodes d'un an. Au **31.12.2020**, il a été souscrit et clôturé à 30.000.000 DT dont 19.929.000 DT non encore libérés.

En novembre 2021, le comité stratégique s'est réuni et a décidé de clôturer le dit fonds dont le capital s'élève à 10.071.000 DT.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

Toutefois, les revenus dont le taux de rémunération au 01er Janvier de l'année de décompte desdits revenus dépasse le TMM-1 sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 35% et ce du 10.06.2020 au 31.12.2020.

En 2021, la retenue à la source libératoire de 20% a été généralisée à tous les revenus de capitaux mobiliers.

FCPR AFRICAMEN est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant l'AMEN CAPITAL.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2021**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.

La juste valeur applicable pour l'évaluation de ces titres, correspond à la valeur mathématique de la société émettrice ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation (le coût d'une transaction récente, Discounted Cash-Flow...).

3.3- *Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 9.627.431 DT et se détaille ainsi :

FCPR AFRICAMEN

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	+/- valeurs potentielles/ Intérêts courus	Valeur au 31.12.2021	Méthode d'évaluation	% de l'actif net	% des montants souscrits
a- Actions et valeurs assimilées							
Actions non cotées							
RANDA	195 000	1 950 000	225 165	2 175 165	Juste valeur : Moyenne (DCF, Multiples)	27,15%	19,36%
SAIPH	58 682	4 500 000	0	4 500 000	Valeur historique	56,18%	44,68%
		6 450 000	225 165	6 675 165		83,33%	64,05%
Titres des OPCVM							
AMEN TRESOR SICAV	1 250	1 38 004	1 050	139 054	Valeur liquidative	1,74%	1,37%
	1 250	138 004	1 050	139 054		1,74%	1,37%
Sous-Total (1)		6 588 004	226 215	6 814 219		85,07%	65,42%
b- Obligations et valeurs assimilées							
OCA RANDA	255 000	2 550 000	263 212	2 813 212	Coût amorti	35,12%	25,32%
	255 000	2 550 000	263 212	2 813 212		35,12%	25,32%
TOTAL (1+2)		9 138 004	489 427	9 627 431		120,19%	90,74%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille titres", sont indiqués ci -après :

	Mouvements de l'exercice 2021					Coût de revient au 31.12.2021
	Coût de revient au 31.12.2020	Coût de revient	Coût de cession/ rachat	Prix de cession	Plus ou (moins) valeur réalisées	
Actions non cotées	1 950 000	4 500 000	0	0	0	6 450 000
Amen Trésor	479 891		479 891	503 338	23 447	0
Amen Alliance	0	150 038	12 034	12 108	74	138 004
Obligations Convertibles en Actions	2 550 000	0	0	0	0	2 550 000
	4 979 891	4 650 038	491 925	515 446	23 520	9 138 004

AC2 : Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 494 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
a- Placement monétaires		
Compte à terme	0	0
Intérêts courus sur compte à terme	0	0
Certificats de dépôt	0	500 000
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	0	-2 257
Intérêts courus sur certificats de dépôt	0	1 508
b- Disponibilités		
Dépôts à vue	494	21 793
Total	494	521 043

AC3 : Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 0 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
AMEN INVEST	0	67
Total	0	67

AC4 : Autres Actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 30 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
Souscripteurs de parts*	30	23 773 633
Total	30	23 773 633

* Le comité stratégique tenu en novembre 2021, a décidé de réduire la taille du fonds aux montants libérés.

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 1.607.549 DT et s'analyse comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
Dépositaire à payer	9 296	17 850
Gestionnaire à payer	1 598 254	1 853 254
Total	1 607 549	1 871 104

PA2 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au **31.12.2021** à 9.965 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
Impôts et taxes à payer	1 784	2 691
Autres honoraires à payer	7 000	8 442
CMF à payer	1 181	3 012
Total	9 965	14 144

PR1 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 102.822 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Dividendes sur SICAV	0	19 280
Intérêts sur OCA	102 822	77 603
Total	102 822	96 883

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 55.604 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Intérêts sur compte à terme	7 405	27 371
Intérêts sur certificats de dépôt	48 198	1 508
Total	55 604	28 879

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 9.296 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Rémunération du gestionnaire*	0	651 555
Rémunération du dépositaire	9 296	17 850
Total	9 296	669 405

* Le comité stratégique a décidé de suspendre la facturation des commissions de gestion à partir de 2021.

Cette décision a été approuvée par le Conseil d'Administration d'AMEN CAPITAL tenu en date du 24 février 2022.

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 9.199 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Redevance du CMF	939	2 959
Services bancaires & assimilés	700	437
Autres impôts et taxes	135	187
Rémunération du CAC	7 426	8 738
Total	9 199	12 321

CP1 : Note sur le capital

Capital souscrit au 31.12.2019	
Montant	30 000 000
Nombre des parts émises	30 000
Nombre de copropriétaires	4
Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre des parts émises	0
Nombre de copropriétaires	0
Rachats / Réductions effectués	
Montant (Réduction)	19 929 000
Nombre de parts rachetées	19 929
Nombre de copropriétaires sortants	4
Capital souscrit au 31.12.2020	
Montant	10 071 000
Nombre de parts	10 071
Nombre de copropriétaires	4

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 01.01.2021	30.149.917	30.149.917
Souscriptions de la période	0	0
Rachats de la Période	0	0
Réduction du capital	-19.929.000	-19.929.000
Autres Mouvements	99.876	-2.210.475
Plus ou moins-values réalisées	23.520	23.520
Variation de plus ou moins-values latentes	76.356	76.356
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-2.450.281
Sommes distribuables de l'exercice		139.930
Montant Fin de période au 31.12.2021	10.320.793	8.010.442

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au **31.12.2021** se détaillent ainsi :

Désignation	31.12.2021
Engagements reçus: Caution solidaire reçue de la part de la FINANCIERE WIDED SICAF (Groupe HACHICHA)	7.900.195 DT
Société RANDA	7.900.195 DT
Engagements donnés :	0
Accords de financement donnés	0

5-2 Données par part et ratios pertinents

Désignation par part	2021	2020	2019	2018
Revenus des placements	15,731	4,192	4,593	4,510
Charges de gestion des placements	-0,923	-22,313	-22,135	-21,225
Revenu net des placements	14,808	-18,121	-17,542	-16,714
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,913	-0,411	-0,402	-0,455
Résultat d'exploitation (1)	13,894	-18,532	-17,944	-17,170
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	13,894	-18,532	-17,944	-17,170
Variation des plus (ou moins) values potentielles	7,582	4,899	0,104	-0,008
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	21,476	-13,633	-17,841	-17,178
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	35,370	-32,165	-35,785	-34,347
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	21,476	-13,633	-17,841	-17,178
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	21,476	-13,633	-17,841	-17,178
Valeur liquidative	795,396	923,321	936,951	954,781
Ratios de gestion des placements				
Charges / actif net moyen	-0,05%	-2,40%	-2,34%	-2,20%
Autres charges / actif net moyen	-0,05%	-0,04%	-0,04%	-0,05%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,78%	-1,99%	-1,90%	-1,78%
Actif net moyen	17 855 038	27 904 097	28 376 008	28 901 283

5-3 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCPR AFRICAMEN est confiée à la société AMEN CAPITAL (A.C.). Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR. Des honoraires de gestion, lui sont accordés, d'un montant correspondant à :

- 1,75% HT du montant total des souscriptions de parts du Fonds non investies sur une base annuelle pour toute la durée du Fonds.
- 2,25% du montant total des souscriptions de parts du Fonds investies sur une base annuelle pour toute la durée du Fonds.

Pour le calcul des honoraires de gestion, lors de la cession de chaque participation, le montant des souscriptions sera réduit du prix d'acquisition de la participation cédée. Ces honoraires sont payables en tranches semestrielles d'avance.

Le comité stratégique a décidé de suspendre la facturation des commissions de gestion à partir de 2021.

Cette décision a été approuvée par le Conseil d'Administration d'AMEN CAPITAL tenu en date du 24 février 2022.

Au 31 décembre 2021, la charge ainsi comptabilisée est nul.

5-4 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'AMEN BANK. Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,1% HT du montant de l'actif net du fonds évalué au 31 décembre de chaque année avec un minimum fixé à 5 000 TND HT et un maximum de 15 000 TND HT par an applicable à compter de l'achèvement de la période de souscription de deux ans. Cette commission sera prélevée à terme échu 15 jours après l'arrêté de la VL de l'exercice.

Au 31 décembre 2021, la charge ainsi comptabilisée est de 9.296 DT.

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE
AMEN CAPITAL I**

EXAMEN DES ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



F.M.B.Z KPMGTUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn

TUNIS, le 08 Août 2022

**A MESSIEURS LES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
GESTIONNAIRE « AMEN CAPITAL »**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Gestionnaire AMEN CAPITAL,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL I** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2021**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **2.790.982 DT** et une valeur liquidative égale à **845,752 DT** par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL I** » au **31 décembre 2021**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états

financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL I** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observations :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Les participations suivantes ont été totalement provisionnées déduction faite de la garantie SOTUGAR. Il s'agit de PLASTPACK, ROTOPLASTICA, PROFESSIONNELS DES DATTES, UNISAC et KAN PHARMA.
- Le Conseil d'Administration, réuni le 27 Mars 2017, a décidé l'ouverture de la période de pré-liquidation du FCPR AMEN CAPITAL I à partir du 17 Avril 2017.
Le conseil d'administration, réuni le 11 Novembre 2020, a pris connaissance de la date de dissolution du fonds, prévue pour le 18 Mars 2021 et a décidé de proroger sa durée de vie de deux années sans la tenue d'un comité stratégique.
Le conseil du marché financier, par courrier en date du 24 Mars 2021, n'a pas émis d'objection pour la prorogation de la durée de vie du fonds d'une période d'une année avec la possibilité de prorogation d'une deuxième période d'une année.
Le conseil du marché financier, par courrier en date du 19 Mai 2022, n'a pas émis d'objection pour la prorogation de la durée de vie du fonds d'une période d'une année supplémentaire expirant le 31 Mars 2023.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL I** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL I** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL I** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui. Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL I** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL I** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Skander MILADI

Partner
FMBZ KPMG TUNISIE


FMBZ KPMG TUNISIE
MEMBRE KPMG
6, Rue de Riyal-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
MF:810663T/A/M/000 - RC.:B148992002
Tél:71.194.344 / Fax:71.194.320
E-mail:tn_fmfbz@kpmg.com

ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

FCPR AMEN CAPITAL I

BILAN
Exercice clos le 31 décembre 2021
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020	Variation annuelle
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	2 625 748	2 811 216	-185 468
a- Actions et valeurs assimilées		2 625 748	2 811 216	-185 468
b- Obligations et valeurs assimilées		0	0	0
c- Emprunts d'état		0	0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	263 976	322 426	-55 330
a- Placements monétaires		161 388	119 192	45 315
b- Disponibilités		102 589	203 234	-100 645
Créances d'exploitations	AC3	14 737	14 735	2
Autres actifs	AC4	0	0	0
TOTAL ACTIFS		2 904 461	3 148 377	-240 796
<u>PASSIFS</u>				
		113 480	215 627	-102 147
Opérateurs créditeurs	PA1	9 699	7 927	-183
Autres créditeurs divers	PA2	103 781	207 700	-101 964
ACTIF NET		2 790 982	2 932 750	-138 649
Capital	CP1	3 413 448	3 497 913	-84 465
Sommes distribuables		-622 466	-565 163	-54 184
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-565 163	-507 165	-57 998
b- Sommes distribuables de l'exercice		-57 303	-57 998	3 814
c- Régul. Résultat distribuables de la période		0	0	0
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		2 904 461	3 148 377	-240 796

FCPR AMEN CAPITAL I

ETAT DE RESULTAT
Exercice clos le 31 décembre 2021
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	NOTE	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Variation annuelle
Revenus du portefeuille-titres				
a- Dividendes	PR1	1 600	1 245	355
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 600	1 245	355
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0
d- Revenus des BTA et BTZC		0	0	0
		0	0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	10 072	7 930	2 142
Total des revenus des placements		11 671	9 175	2 496
Charges de gestion des placements	CH 1	-62 950	-61 714	-1 236
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		-51 279	-52 538	1 260
Autres produits	PR 3	0	0	0
Autres charges	CH 2	-6 025	-5 460	-565
RESULTAT D'EXPLOITATION		-57 303	-57 998	695
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-57 303	-57 998	695
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0	0
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-147 366	-36 648	-110 718
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		62 901	80	62 821
Frais de négociation		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-141 768	-94 567	-47 201

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCPR AMEN CAPITAL I » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « AMEN CAPITAL » et de l'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 09 Février 2011.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres. Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés.

Le montant du fonds est de D : 5.000.000 réparti en 5.000 parts de D : 1.000 chacune. Sa durée de vie est de 10 ans, éventuellement prorogée de deux périodes d'un an.

En 2017, un remboursement de 1.500 parts a été effectué pour une valeur de 1.500.000 DT.

En 2018, un remboursement de 200 parts a été effectué pour une valeur de 200.000 DT.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

Toutefois, les revenus dont le taux de rémunération au 01er Janvier de l'année de décompte desdits revenus dépasse le TMM-1 sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 35% et ce du 10.06.2020 au 31.12.2020.

En 2021, la retenue à la source libératoire de 20% a été généralisée à tous les revenus de capitaux mobiliers.

FCPR AMEN CAPITAL I est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant l'AMEN CAPITAL.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2021**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.

La juste valeur applicable pour l'évaluation de ces titres, correspond à la valeur mathématique de la société émettrice ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation (le coût d'une transaction récente, Discounted Cash-Flow...).

Le règlement intérieur du « **FCPR AMEN CAPITAL I** » a prévu la valorisation des titres non cotés selon la méthode du coût historique et ce, pour les cinq premières années de la date de la première souscription, sauf événement exceptionnel qui justifie le changement de cette méthode.

3.3- *Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 2.625.748 DT et se détaille ainsi :
FCPR AMEN CAPITAL I

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	+/- values potentielles / Intérêts courus	Valeur au 31.12.2021	Méthode d'évaluation	% de l'actif net
a- Actions et valeurs assimilées						
Actions non cotées						
PLASTPACK SA	4 215	421 500	-105 375	316 126		11,33%
ROTOPLASTICA SA	41 600	416 000	-104 000	312 000		11,18%
LES PRO DES DATTES SA	41 500	415 000	-103 750	311 250	Valeur acquisition	11,15%
UNISAC SA	61 500	615 000	-153 750	461 250	déduction faite de la garantie SOTUGAR	16,53%
KANPHARMA SA	75 000	750 000	-187 500	562 500		20,15%
EVOPLAST SA	5 261	52 610	47 390	100 000	Juste valeur : dernière transaction récente	3,58%
EXCELPLAST SA	47 500	475 000	51 683	526 683	Juste valeur : Moyenne (DCF, Multiples)	18,87%
Sous-Total (1)	276 576	3 145 110	-555 302	2 589 808		92,79%
Titres des OPCVM						
SICAV AMEN	36	1 354	391	1 745	Valeur liquidative	0,06%
AMEN TRESOR	317	33 090	1 104	34 194	Valeur liquidative	1,23%
Sous-Total (2)	353	34 444	1 495	35 940		1,29%
TOTAL (1+2)		3 179 554	-553 806	2 625 748		94,08%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille titres", sont indiqués ci-après :

LIBELLE	Coût de revient au 31.12.2020	Mouvements 2021					Coût de revient au 31.12.2021
		Coût d'acquisition	Coût de cession/ rachat	Prix de cession	Plus ou (moins) valeurs réalisées		
Actions non cotées	3 184 810	0	39 700	102 601	62 901	3 145 110	
Titres des OPCVM							
SICAV AMEN	1 354	0	0	0	0	1 354	
AMEN TRESOR	31 493	1 597	0	0	0	33 090	
	32 847	1 597	0	0	0	34 444	
TOTAL	3 217 657	1 597	39 700	102 601	62 901	3 179 554	

AC2 : Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 263.976 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
Placements monétaires		
Compte à terme	160 000	0
Intérêts courus sur compte à terme	1 388	0
Bons de caisse	0	120 000
Intérêts précomptés sur Bons de caisse	0	-3 119
Intérêts courus sur Bons de caisse	0	2 311
	161 388	119 192
Disponibilités		
Dépôts à vue	102 589	203 234
Total	263 976	322 426

AC3 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 14.737 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
Charges constatées d'avance	14 726	14 726
AMEN INVEST	11	8
Total	14 737	14 735

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 9.699 DT et s'analyse comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
Dépositaire à payer	4 144	4 327
Gestionnaire à payer	5 555	3 600
Total	9 699	7 927

PA2 : Autres créiteurs divers

Cette rubrique s'élève au **31.12.2021** à 103.781 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
CMF	701	508
Honoraire CAC à payer	4 700	4 354
Etat, impôts et taxes	392	5 018
Autres créiteurs divers	164	178
BCT (Cession participation FOPRODI dans EVOPLAST)	97 825	197 642
Créiteurs Amen Capital	0	0
Total	103 781	207 700

PR1 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 1.600 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Dividendes	1 600	1 245
Total	1 600	1 245

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 10.072 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Intérêts sur compte à terme	9 264	5 619
Intérêts sur bons de caisse	808	2 311
Total	10 072	7 930

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 62.950 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Rémunération du gestionnaire	58 906	58 906
Rémunération du dépositaire	4 044	2 807
Total	62 950	61 714

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2020** à 6.025 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Rémunération du CAC	4 968	4 537
Redevance du CMF	486	510
Services bancaires & assimilés	222	226
Autres impôts et taxes	349	186
Total	6 025	5 460

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31.12.2020	
Montant	3 300 000
Nombre des parts émises	3 300
Nombre de copropriétaires	1
Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre des parts émises	0
Nombre de copropriétaires	0
Rachats effectués	
Montant	0
Nombre de parts rachetées	0
Nombre de copropriétaires sortants	0
Capital au 31.12.2021	
Montant	3 300 000
Nombre de parts	3 300
Nombre de copropriétaires	1

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 01.01.2021	3.497.913	3.497.913
Souscriptions de la période	0	0
Rachats de la Période	0	0
Autres Mouvements	-84.465	-706.931
Plus ou moins-values réalisées	62.901	62.901
Variation des plus ou moins-values latentes	-147.366	-147.366
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-565.163
Sommes distribuables de l'exercice		-57.303
Montant Fin de période au 31.12.2021	3.413.448	2.790.982

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au **31.12.2021** se détaillent ainsi :

Désignation	31.12.2021	% garantie
Engagements reçus : Garantie SOTUGAR	2 589 808	
PLASTPACK SA	316 125	75%
ROTOPLASTICA SA	312 000	
LES PROFESSIONNELS DES DATTES	311 250	
UNISAC	461 250	
KANPHARMA	562 500	
EXCELPLAST	526 683	
EVOPLAST	99 999	
		60%
Engagements donnés :	0	
Accords de financement donnés	0	

5-2 Données par part et ratios pertinents

Désignation par part	2021	2020	2019	2018	2017
Revenus des placements	3,052	2,403	3,976	5,491	5,507
Charges de gestion des placements	-19,076	-18,701	-19,041	-20,073	-16,42
Revenus nets des placements	-16,024	-16,298	-15,064	-14,582	-10,913
Autres produits					
Autres charges	- 1,826	-1,654	-1,622	-1,672	-1,16
Résultat d'exploitation (1)	- 17,849	-17,952	-16,686	-16,254	-12,074
Régularisation du résultat d'exploitation	-	0	0	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	- 17,849	-17,952	-16,686	-16,254	-12,074
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	- 44,656	-11,106	40,892	-51,595	-22,042
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	19,061	0,024	5,289	13,388	8,656
Frais de négociation	-	0	0	0	0
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	- 25,595	-11,081	46,181	-38,206	-13,386
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	- 43,445	-29,034	29,494	-54,46	-25,46
Résultat non distribuable de l'exercice	- 25,595	-11,081	46,181	-38,206	-13,386
Régularisation du résultat non distribuable	-	0	0	0	0
Sommes non distribuables de l'exercice	- 25,595	-11,081	46,181	-38,206	-13,386
Valeur liquidative	845,752	888,712	917,368	887,479	945,257
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	2,20%	2,07%	2,11%	2,12%	1,99%
Autres charges / actif net moyen	0,21%	0,18%	0,18%	0,18%	0,14%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-2,00%	-1,95%	-1,81%	-1,72%	-1,46%
Actif net moyen	2 861 866	2 980 033	2 978 000	3 118 543	4 122 053

5-3 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCPR AMEN CAPITAL I est confiée à la société AMEN CAPITAL (A.C.). Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR. Des honoraires de gestion, lui sont accordés, d'un montant correspondant à :

- 1,5% HT du montant total des souscriptions de parts du Fonds sur une base annuelle pour toute la durée du Fonds.
- Un bonus de performance (tel que prévu par le paragraphe 2.4 du prospectus d'émission).

Lors de la cession de chaque participation, le montant des souscriptions sera réduit du prix d'acquisition de la participation cédée. Ces honoraires sont payables en tranches semestrielles d'avance. La première tranche est payable à la date du premier décaissement suivant la libération totale des fonds. Les tranches seront versées semestriellement d'avance.

Au 31 décembre 2021, la charge ainsi comptabilisée est de 58.906 DT.

5-4 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'AMEN BANK. Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,1% du montant des fonds souscrits et libérés.

Au 31 décembre 2021, la charge ainsi comptabilisée est de 4.044 DT.

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE
AMEN CAPITAL II**

EXAMEN DES ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



F.M.B.Z KPMGTUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn

TUNIS, le 08 Août 2022

**A MESSIEURS LES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
GESTIONNAIRE « AMEN CAPITAL »**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Gestionnaire AMEN CAPITAL,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL II** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2021**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **4.383.389 DT** et une valeur liquidative égale à **923.013 DT** par part.

Ces comptes ont été arrêtés par le gestionnaire sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL II** » au **31 décembre 2021**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL II** » conformément aux règles de déontologie

qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observations :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Courant l'exercice 2014, FCPR AC II a investi 1.500.000 D dans la société ECOWOOD. Cette somme demeure bloquée dans le compte indisponible de la société ECOWOOD. Suite à la présentation de documents contrefaits, un conflit est né entre les promoteurs du projet et les bailleurs de fonds. Le gestionnaire AMEN CAPITAL a engagé une procédure judiciaire auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis afin d'annuler l'augmentation de capital et récupérer ses fonds. Les Jugements de 1ere instance et de la cour d'appel du 5/11/2019 sont en faveur d'Amen Bank et Amen Capital. Les Procédures d'enregistrement et mise à jour au niveau du RNE sont en cours de finalisation afin de restituer le montant de 1,5 MD.
- Les participations suivantes ont été totalement provisionnées déduction faite de la garantie SOTUGAR. Il s'agit de MARS INDUSTRIAL CONTRACTING, GRATING INDUSTRIES et KAN PHARMA.
- Le Conseil d'Administration, réuni le 01 Novembre 2017, a décidé l'ouverture de la période de pré-liquidation du FCPR AMEN CAPITAL II à partir du 01 Décembre 2017.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL II** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL II** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL II** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL II** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL II** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Skander MILADI

Partner

FMBZ KPMG TUNISIE

IMMEUBLE KPMG

6, Rue de Rival-Les Bains, Lac II-1053 Tunis 4

MF: 809637/A/M/03 - RC: 3146992002

Tél: +33 1 94.340.7 Fax: +33 1 94.320

E-mail: fmfbz@kpmg.com

ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

FCPR AMEN CAPITAL II

BILAN
Exercice clos le 31 décembre 2021
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	NOTES	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020	Variation annuelle
ACTIFS				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	3 954 020	3 953 907	113
a- Actions et valeurs assimilées		3 954 020	3 953 907	113
b- Obligations et valeurs assimilées		0	0	0
c- Bons de Trésor Zéro Coupons		0	0	0
d- Emprunts d'état		0	0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	401 833	494 159	-92 325
a- Placements à terme		395 980	486 658	-90 678
b- Disponibilités		5 854	7 501	-1 647
Créances d'exploitations	AC3	40 087	49 030	-8 943
Autres actifs	AC4	0	0	0
TOTAL ACTIFS		4 395 940	4 497 096	-101 156
PASSIFS				
		12 551	14 571	-2 020
Opérateurs créditeurs	PA1	5 651	7 021	-1 370
Autres créditeurs divers	PA2	6 900	7 550	-651
ACTIF NET		4 383 389	4 482 524	-99 136
Capital	CP1	5 096 354	5 096 348	6
Sommes distribuables		-712 965	-613 824	-99 142
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-613 823	-493 315	-120 508
b- Sommes distribuables de l'exercice		-99 142	-120 509	21 367
c- Régul.Résultat distribuables de la période		0	0	0
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		4 395 940	4 497 096	-101 156

FCPR AMEN CAPITAL II

ETAT DE RESULTAT
Exercice clos le 31 décembre 2021
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	NOTES	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Variation annuelle
Revenus du portefeuille-titres		143	102	41
a- Dividendes	PR1	143	102	41
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0	0
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0
d- Revenus des BTA et BTZC		0	0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	24 290	33 070	-8 780
Total des revenus des placements		24 433	33 172	-8 739
Charges de gestion des placements	CH1	-117 570	-146 481	28 911
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		-93 137	-113 309	20 171
Autres produits		0	0	0
Autres charges	CH2	-6 004	-7 200	1 195
RESULTAT D'EXPLOITATION		-99 142	-120 509	21 367
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-99 142	-120 509	21 367
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0	0
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		6	-339 464	339 470
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0	150 381	-150 381
Frais de négociation		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-99 136	-309 592	210 456

FCPR AMEN CAPITAL II**VARIATION DE L'ACTIF NET**
Exercice clos le 31 décembre 2021
(Unité : en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Variation annuelle
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-99 136</u>	<u>-309 592</u>	<u>210 456</u>
a- Résultat d'exploitation	-99 142	-120 509	21 367
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	6	-339 464	339 470
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0	150 381	-150 381
d- Frais de négociation de titres	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>			
a- Souscriptions	0	0	0
- Capital	0	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0	0
b- Rachats	0	-1 151 000	1 151 000
- Capital	0	-1 151 000	1 151 000
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-99 136	-1 460 592	1 361 456
<u>ACTIF NET</u>			
a- Début de période	4 482 525	5 943 117	
b- Fin de période	4 383 389	4 482 525	
<u>NOMBRE DE PARTS SOUSCRITS</u>			
a- Début de période	4 749	5 900	
b- Fin de période	4 749	4 749	
VALEUR LIQUIDATIVE	923,013	943,888	-20,8749
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-2,21%	-6,30%	4,08%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCPR AMEN CAPITAL II » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « AMEN CAPITAL » et de l'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 Février 2012.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres. Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés.

Le montant du fonds est de D : 10.000.000 réparti en 10.000 parts de D : 1.000 chacune. Sa durée de vie est de 10 ans, éventuellement prorogée de deux périodes d'un an.

En 2018, un remboursement de 1.449 parts a été effectué pour une valeur de 1.449.000 DT.

En 2019, un remboursement de 2.651 parts a été effectué pour une valeur de 2.651.000 DT.

En 2020, un remboursement de 1.151 parts a été effectué pour une valeur de 1.151.000 DT.

En 2021, Aucun remboursement n'a été effectué.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

Toutefois, les revenus dont le taux de rémunération au 01er Janvier de l'année de décompte desdits revenus dépasse le TMM-1 sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 35% et ce du 10.06.2020 au 31.12.2020.

En 2021, la retenue à la source libératoire de 20% a été généralisée à tous les revenus de capitaux mobiliers.

FCPR AMEN CAPITAL II est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant l'AMEN CAPITAL.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2021**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.

La juste valeur applicable pour l'évaluation de ces titres, correspond à la valeur mathématique de la société émettrice ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation (le coût d'une transaction récente, Discounted Cash-Flow...)

3.3- *Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élevé au 31.12.2021 à 3.954.020 DT et se détaille ainsi :

FCPR AMEN CAPITAL II

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	+/- valeurs potentielles / Intérêts courus	Valeur au 31.12.2021	Méthode d'évaluation	% de l'actif net
a- Actions et valeurs assimilées						
Actions non cotées						
KANPHARMA SA	121 800	1 218 000	-304 500	913 500		
GRATING INDUSTRIES (EX- CAILLEBOTIS)	100 000	1 000 000	-250 000	750 000	Valeur acquisition déduction faite de la garantie	20,84%
MARS INDUSTRIAL CONTRACTING	10 500	1 050 000	-262 501	787 500	SOTUGAR	17,11%
ECOWOOD SA	1 500 000	1 500 000	0	1 500 000	Valeur d'acquisition	17,97%
Sous-Total (1)	476 800	4 768 000	-817 001	3 951 000		34,22%
Titres des OPCVM						
AMEN TRESOR	28	2 923	97	3 020	Valeur liquidative	0,07%
Sous-Total (2)		2 923	97	3 020		0,07%
TOTAL (1+2)		4 770 923	-816 904	3 954 020		90,20%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille titres", sont indiqués ci-après :

	Mouvements de l'exercice 2021					Coût de revient au 31.12.2021
	Coût d'acquisition	Coût de cession / rachat	Prix de cession	Plus ou (moins) valeur réalisées		
Actions non cotées	0	0	0	0		4 768 000
Actions SICAV	107	0	0	0		2 923
	107	0	0	0		4 770 923

AC2 : Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 401.833 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
a- Placements monétaires		
Compte à terme	390 000	0
Intérêts courus sur compte à terme	5 980	0
Bons de caisse	0	490 000
Intérêts précomptés sur bons de caisse	0	-12 737
Intérêts courus sur bons de caisse	0	9 395
	395 980	486 658
b- Disponibilités		
Dépôts à vue	5 854	7 501
Total	401 833	494 159

AC3 : Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 40.087 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
Charges constatées d'avance	40 017	48 996
AMEN INVEST	70	34
Total	40 087	49 030

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 5.651 DT et s'analyse comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
Dépositaire à payer	5 651	7 021
Total	5 651	7 021

PA2 : Autres créiteurs divers

Cette rubrique s'élève au **31.12.2021** à 6.900 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
CMF à payer	834	800
Honoraires CAC à payer	5 500	5 500
Retenue à la source effectuée	566	1 250
Total	6 900	7 550

PR1 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 143 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Dividendes sur participations	143	102
Total	143	102

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 24.290 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Intérêts sur compte à terme	20 948	23 675
Intérêts sur bons de caisse	3 342	9 395
Intérêts sur certificats de dépôt	0	0
Total	24 290	33 070

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 117.570 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Rémunération du gestionnaire	113 288	139 663
Rémunération du dépositaire	4 282	6 818
Total	117 570	146 481

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 6.004 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Rémunération du CAC	5 201	5 761
Redevance du CMF	482	1 005
Services bancaires & assimilés	200	228
Autres impôts et taxes	122	206
Total	6 004	7 200

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31.12.2020	
-	
Montant	4 749 000
Nombre des parts émises	4 749
Nombre de copropriétaires	3
Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre des parts émises	0
Nombre de copropriétaires	0
Rachats effectués	
Montant	0
Nombre de parts rachetées	0
Nombre de copropriétaires sortants	0
Capital au 31.12.2021	
Montant	4 749 000
Nombre de parts	4 749
Nombre de copropriétaires	3

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 01.01.2021	5.096.348	5.096.348
Souscriptions de la période	0	0
Rachats de la Période	0	0
Autres Mouvements	6	-712.959
Plus ou moins-values réalisées	0	0
Variation des plus ou moins-values latentes	6	6
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-613.823
Sommes distribuables de l'exercice		-99.142
Montant Fin de période au 31.12.2021	5.096.354	4.383.389

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au **31.12.2021** se détaillent ainsi :

Désignation	31.12.2021	% garantie
Engagements reçus: Garantie SOTUGAR	3 576 000	
KANPHARMA SA	913 500	75%
GRATING INDUSTRIES (EX- CAILLEBOTIS)	750 000	
ECOWOOD SA	1 125 000	
MARS INDUSTRIAL CONTRACTING	787 500	
Engagements donnés:	0	
-		
Accords de financement donnés	0	

5-2 Données par part et ratios pertinents

Désignation par part	2021	2020	2019	2018	2017
Revenus des placements	5,145	6,985	11,23	8,004	8,851
Charges de gestion des placements	-24,757	-30,845	-32,135	-26,031	-23,525
Revenu net des placements	-19,612	-23,859	-20,905	-18,027	-14,673
Autres produits	0	0	0	0	0
Autres charges	-1,264	-1,516	-1,103	-0,823	-2,431
Résultat d'exploitation (1)	-20,876	-25,376	-22,008	-18,85	-17,105
Régularisation du résultat d'exploitation	0	0	0	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	-20,876	-25,376	-22,008	-18,85	-17,105
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	0,001	-71,481	-46,658	-55,98	16,884
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	31,666	139,291	0,775	-0,058
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	0,001	-39,815	92,633	-55,205	16,826
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	-20,875	-65,191	70,625	-74,056	-0,279
Droits d'entrée et droits de sortie	0	0	0	0	0
Résultat non distribuable de l'exercice	0,001	-39,815	92,633	-55,205	16,826
Régularisation du résultat non distribuable	0	0	0	0	0
Sommes non distribuables de l'exercice	0	0	0	0	0
Valeur liquidative	923,013	943,888	1 007,31	956,312	1 025,97
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	2,68%	3,27%	3,19%	2,72%	2,29%
Autres charges / actif net moyen	0,14%	0,16%	0,11%	0,09%	0,24%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-2,26%	-2,69%	-2,18%	-1,97%	-1,67%
Actif net moyen	4 432 957	5 212 821	5 212 821	7 060 271	9 218 552

5-3 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCPR AMEN CAPITAL II est confiée à la société AMEN CAPITAL (A.C.). Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR. Des honoraires de gestion, lui sont accordés, d'un montant correspondant à:

- 1,5% HT du montant total des souscriptions de parts du Fonds non investis sur une base annuelle pour toute la durée du Fonds,
- 2% HT du montant total des souscriptions de parts du fonds investies sur une base annuelle pour toute la durée du fonds.

Pour le calcul de ces honoraires de gestion, lors de la cession de chaque participation, le montant des souscriptions sera réduit du prix d'acquisition de la participation cédée. Ces honoraires sont payables en tranches semestrielles d'avance. La première tranche est payable à la date du premier décaissement suivant la libération totale des fonds. Les tranches seront versées semestriellement d'avance.

De plus, il a été prévu d'affecter au gestionnaire une partie des résultats de distribution d'actifs, correspondant à 20% du reliquat après paiement des dépenses et engagements du fonds et versement des sommes revenant aux porteurs de parts.

Au 31 décembre 2021, la charge ainsi comptabilisée est de 113.288 DT.

5-4 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'AMEN BANK. Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,1% HT du montant des fonds souscrits et libérés.

Au 31 décembre 2021, la charge ainsi comptabilisée est de 5.651 DT.

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE
AMEN CAPITAL III**

EXAMEN DES ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn

TUNIS, le 08 Août 2022

**A MESSIEURS LES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
GESTIONNAIRE « AMEN CAPITAL »**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Gestionnaire AMEN CAPITAL,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL III** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2021**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **23.327.208 DT** et une valeur liquidative égale à **1003,320 DT** par part.

Ces comptes ont été arrêtés par le gestionnaire sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL III** » au **31 décembre 2021**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de

placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL III** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Le FCPR AMEN CAPITAL III porte sur un montant initialement projeté de 30.000.000 DT. Au **31.12.2021**, il a été souscrit et clôturé à 23.250.000 DT totalement libérés.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL III** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL III** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de

placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL III** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL III** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions

s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Effacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « **FCPR AMEN CAPITAL III** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Vérifications spécifiques relatives au respect des ratios prudentiels :

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le **FCPR AMEN CAPITAL III** des normes prudentielles prévues par le deuxième article du décret n° 2012-891 du 24 Juillet 2012 portant application des dispositions de l'article 22 quarter du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Skander MILADI

Partner
FMBZ KPMG TUNISIE
FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBILIER KPMG
6, Rue de Riyal-Les Palmes du Lac II-1053-Tunis,
NF: 9708637/A44000 - RC: B1489920024
Tél: 71.164.344 / Fax: 71.194.320
E-mail: tn.imfmbz@kpmg.com

ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

BILAN
Exercice clos le 31 décembre 2021
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020	Variation annuelle
ACTIFS				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	20 044 401	16 104 140	3 940 261
a- Actions et valeurs assimilées		16 785 007	12 874 120	3 910 887
b- Obligations et valeurs assimilées		3 259 394	3 230 019	29 375
c- Emprunts d'état		0	0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	3 282 551	6 864 068	-3 581 517
a- Placements monétaires		3 273 423	6 824 780	-3 551 357
b- Disponibilités		9 127	39 288	-30 161
Créances d'exploitations	AC3	47 812	45 208	2 604
Autres actifs	AC4	0	0	0
TOTAL ACTIFS		23 374 764	23 013 416	361 348
PASSIFS				
		47 556	32 535	15 021
Opérateurs créditeurs	PA1	17 850	17 849	1
Autres créditeurs divers	PA2	29 706	14 686	15 020
ACTIF NET		23 327 208	22 980 881	346 327
Capital	CP1	24 362 841	23 861 351	501 490
Sommes distribuables		-1 035 633	-880 470	-155 163
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-880 470	-908 319	27 849
b- Sommes distribuables de l'exercice		-155 163	27 849	-183 012
c- Régul.Résultat distribuables de la période		0	0	0
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		23 374 764	23 013 416	361 348

ETAT DE RESULTAT
Exercice clos le 31 décembre 2021
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	NOTE	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Variation annuelle
Revenus du portefeuille-titres	PR1	76 891	71 282	5 609
a- Dividendes		18 177	16 917	1 260
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		58 714	54 365	4 349
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0
d- Revenus des BTA et BTZC		0	0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	372 547	549 615	-177 068
Total des revenus des placements		449 439	620 897	-171 458
Charges de gestion des placements	CH1	-591 341	-580 195	-11 146
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		-141 903	40 701	-182 604
Autres produits	PR3	0	0	0
Autres charges	CH2	-13 260	-12 853	-407
RESULTAT D'EXPLOITATION		-155 163	27 849	-183 011
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-155 163	27 849	-183 011
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		501 058	593 039	-91 981
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		432	1 055	-623
Frais de négociation		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		346 328	621 943	-275 615

FCPR AMEN CAPITAL III**VARIATION DE L'ACTIF NET**
Exercice clos le 31 décembre 2021
(Unité : en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Variation annuelle
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	346 328	621 943	-275 615
a- Résultat d'exploitation	-155 163	27 849	-183 012
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	501 058	593 039	-91 981
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	432	1 055	-623
d- Frais de négociation de titres	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	0	0	0
<u>Transactions sur le capital</u>	0	0	0
a- Souscriptions	0	0	0
- Capital	0	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0	0
b- Rachats	0	0	0
- Capital	0	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0	0
- Commissions de rachat	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	346 328	621 943	-275 615
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>			
a- Début de période	22 980 881	22 358 938	
b- Fin de période	23 327 208	22 980 881	
<u>NOMBRE DE PARTS</u>			
a- Début de période	23 250	23 250	
b- Fin de période	23 250	23 250	
VALEUR LIQUIDATIVE	1 003,321	988,424	26,75
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	1,507%	2,782%	-1,27%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCPR AMEN CAPITAL III » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « AMEN CAPITAL » et de l'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 29 mai 2014.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres. Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés.

Le montant du fonds est de D : 30.000.000 réparti en 30.000 parts de D : 1.000 chacune.

Au **31.12.2021**, il a été souscrit et clôturé à 23.250.000 DT totalement libérés.

Sa durée de vie est de 10 ans, éventuellement prorogée de deux périodes d'un an.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

Toutefois, les revenus dont le taux de rémunération au 01er Janvier de l'année de décompte desdits revenus dépasse le TMM-1 sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 35% et ce du 10.06.2020 au 31.12.2020.

En 2021, la retenue à la source libératoire de 20% a été généralisée à tous les revenus de capitaux mobiliers.

FCPR AMEN CAPITAL III est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant AMEN CAPITAL.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2021**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.

La juste valeur applicable pour l'évaluation de ces titres, correspond à la valeur mathématique de la société émettrice ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation (le coût d'une transaction récente, Discounted Cash-Flow...).

3.3- *Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 20.044.401 DT et se détaille ainsi :

FCPR AMEN CAPITAL III

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	+/- valeurs potentielles / Intérêts courus	Valeur au 31.12.2021	Méthode d'évaluation	% de l'actif net	% des montants souscrits
a- Actions et valeurs assimilées							
Actions non cotées							
RAINBOW	7 715	856 945	58 289	915 234		3,92%	3,76%
ALFET AL MACHIA	204 000	3 400 068	581 912	3 981 980	Juste valeur : Moyenne (DCF, Multiples)	17,07%	16,34%
CHAHIA SA	34 000	3 400 000	223 960	3 623 960		15,54%	14,87%
RANDA	195 000	1 950 000	225 165	2 175 165		9,32%	8,93%
PEC MED	7 269	2 300 000	0	2 300 000	Valeur d'acquisition	9,86%	9,44%
SAIPH	44 338	3 400 016	0	3 400 016	Valeur d'acquisition	14,58%	13,96%
	492 322	15 307 029	1 089 326	16 396 355		70,29%	67,30%
Titres des OPCVM							
Actions des SICAV :							
AMEN TRESOR SICAV	3 603	378 334	10 318	388 652	Valeur liquidative	1,67%	1,60%
	3 603	378 334	10 318	388 652		1,67%	1,60%
Sous-Total (1)		15 685 363	1 099 644	16 785 007		71,95%	68,90%
b- Obligations et valeurs assimilées							
OCA RAINBOW*	5 542	554 200	0	554 200	Coût amorti	2,38%	2,27%
OCA RANDA	145 000	1 450 000	155 194	1 605 194	Coût amorti	6,88%	6,59%
OCA PECMED	11 000	1 100 000	0	1 100 000	Coût amorti	4,72%	4,52%
Sous-Total (2)	161 542	3 104 200	155 194	3 259 394		13,97%	13,38%
Total (1+2)		18 789 563	1 254 838	20 044 401		85,93%	82,27%

* Aucune rémunération n'a été constatée au titre des OCA Rainbow. Le résultat net de la société état déficitaire.

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille titres", sont indiqués ci -après :

	Mouvements de l'exercice 2021					Coût de revient au 31.12.2020
	Coût d'acquisition	Coût de cession/ rachat	Prix de cession	Plus ou (moins) valeurs réalisées	Coût de revient au 31.12.2020	
Actions non cotées	3 400 016			0	15 307 029	
Actions SICAV	18 207	8 395	8 826	432	378 334	
Obligations	0			0	3 104 200	
TOTAL	3 418 223	8 395	8 826	432	18 789 563	

AC2 : Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 3.282.551 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
a- Placements monétaires		
Comptes à terme		
Compte à terme	3 240 000	2 640 000
Intérêts courus sur compte à terme	33 423	149 605
Certificats de dépôt		
Placement en certificat de dépôt	0	3 500 000
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	0	-31 423
Intérêts courus sur certificats de dépôt	0	26 755
	0	
Bons de caisse	0	
Placement en bons de caisse	0	550 000
Intérêts précomptés sur bons de caisse	0	-15 700
Intérêts courus sur bons de caisse	0	5 544
Sous-Total	3 273 423	6 824 780
b- Disponibilités		
Dépôts à vue	9 127	39 288
Total	3 282 551	6 864 068

AC3 : Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à 47.812 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
Amen Invest	21	50
Charges constatées d'avance	47 791	45 157
Total	47 812	45 208

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 17.850 DT et s'analyse comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
Dépositaire à payer	17 850	17 849
Total	17 850	17 849

PA2 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au **31.12.2021** à 29.706 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
Honoraires CAC à payer	9 500	9 500
CMF à payer	3 275	2 500
Impôts et taxes à payer	16 931	2 686
Total	29 706	14 686

PR1 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 76.891 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Dividendes sur actions	18 177	16 917
Intérêts sur OCA	58 714	54 365
Total	76 891	71 282

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 372.547 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Intérêts sur compte à terme	269 135	412 510
Intérêts sur certificats de dépôt	93 256	131 561
Intérêts sur bons de caisse	10 157	5 544
Total	372 547	549 615

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 591.341 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Rémunération du gestionnaire	573 490	562 345
Rémunération du dépositaire	17 851	17 850
Total	591 341	580 195

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2021** à 13.260 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Rémunération du CAC	9 420	9 714
Redevance du CMF	3 073	2 736
Services bancaires & assimilés	648	230
Autres impôts et taxes	120	173
Total	13 260	12 853

CP1 : Note sur le capital

Capital souscrit au 31.12.2020	
Montant	23 250 000
Nombre des parts émises	23 250
Nombre de copropriétaires	1
Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre des parts émises	0
Nombre de copropriétaires	0
Rachats effectués	
Montant	0
Nombre de parts rachetées	0
Nombre de copropriétaires sortants	0
Capital souscrit au 31.12.2021	
Montant	23 250 000
Nombre de parts	23 250
Nombre de copropriétaires	1

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 01.01.2021	23.861.351	23.861.351
Souscriptions de la période	0	0
Rachats de la Période	0	0
Autres Mouvements	501.490	-534.143
Plus ou moins-values réalisées	432	432
Variation de plus ou moins-values latentes	501.058	501.058
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-880.470
Sommes distribuables de l'exercice		-155.163
Montant Fin de période au 31.12.2021	24.362.841	23.327.208

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au **31.12.2021** se détaillent ainsi :

Désignation	31.12.2021
Engagements reçus : Caution solidaire reçue de la part de la FINANCIERE WIDED SICAF (Groupe HACHICHA)	7.900.195 DT
Société RANDA	7.900.195 DT
Engagements donnés :	0
Accords de financement donnés	0

5-2 Données par part et ratios pertinents

Désignation par part	2021	2020	2019	2018	2017
Revenus des placements	19,331	26,705	29,910	13,402	12,495
Charges de gestion des placements	-25,434	-24,955	-24,967	-22,592	-26,121
Revenu net des placements	-6,103	1,751	4,943	-9,190	-13,627
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,570	-0,553	-0,554	-0,837	-0,618
Résultat d'exploitation (1)	-6,674	1,198	4,389	-10,027	-14,245
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	-6,674	1,198	4,389	-10,027	-14,245
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	21,551	25,507	0,136	-0,135	-0,066
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	14,877	26,705	4,525	-10,162	-14,311
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	8,204	27,903	8,914	-20,189	-28,555
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	8,204	26,705	4,525	-10,162	-14,311
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	8,204	26,705	4,525	-10,162	-14,311
Valeur liquidative	1 003,320	988,424	961,674	957,149	966,814
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	-2,55%	-2,56%	-2,60%	-2,35%	-2,68%
Autres charges / actif net moyen	-0,06%	-0,06%	-0,06%	-0,09%	-0,06%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-0,67%	0,12%	0,46%	-1,04%	-1,46%
Actif net moyen	23 154 044	22 669 909	22 306 331	22 366 077	22 644 713

5-3 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCPRAMEN CAPITAL III est confiée à la société AMEN CAPITAL (A.C.). Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR. Des honoraires de gestion, lui sont accordés, d'un montant correspondant à :

- 1,75% HT du montant total des souscriptions de parts du Fonds non investies sur une base annuelle pour toute la durée du Fonds.
- 2,25% du montant total des souscriptions de parts du Fonds investies sur une base annuelle pour toute la durée du Fonds.

Pour le calcul des honoraires de gestion, lors de la cession de chaque participation, le montant des souscriptions sera réduit du prix d'acquisition de la participation cédée. Ces honoraires sont payables en tranches semestrielles d'avance. La première tranche est payable à la date du premier décaissement suivant la libération totale des fonds. Les tranches seront versées semestriellement d'avance.

De plus, il a été prévu d'affecter au gestionnaire une partie des résultats de distribution d'actifs, correspondant à 20% du reliquat après paiement des dépenses et engagements du fonds et versement des sommes revenant aux porteurs de parts.

Au 31 décembre 2021, la charge ainsi comptabilisée est de 573.490 DT.

5-4 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'AMEN BANK. Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,1% HT du montant de l'actif net du fonds évalué au 31 décembre de chaque année avec un minimum fixé à 5 000 TND HT et un maximum de 15 000 TND HT par an applicable à compter de l'achèvement de la période de souscription. Cette commission sera prélevée à terme échu 15 jours après l'arrêté de la VL de l'exercice.

Au 31 décembre 2021, la charge ainsi comptabilisée est de 17.851 D.

Rapport Général du commissaire aux comptes

Aux Membres du Conseil d'Administration de AMEN CAPITAL,
Gestionnaire du Fonds Commun de Placement à Risque « FCPR AMENCAPITAL 4 »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « FCPR AMENCAPITAL 4 » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de 13 670 908 DT et une valeur liquidative égale à 1 016,651 DT par part.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « FCPR AMENCAPITAL 4 » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque « FCPR AMENCAPITAL 4 » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Le FCPR AMEN CAPITAL 4 porte sur un montant projeté de 30.000.000 DT. Au 31 décembre 2021, il a été souscrit à hauteur de 13.447.000 DT dont 4.056.000 Dt non encore libérés.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « FCPR AMENCAPITAL 4 » dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons

effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « FCPR AMENCAPITAL 4 » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « FCPR AMENCAPITAL 4 » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « FCPR AMENCAPITAL 4 ».

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « FCPR AMENCAPITAL 4 ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Vérifications spécifiques relatives au respect des ratios prudentiels

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le « FCPR AMENCAPITAL 4 » des normes prudentielles prévues par le deuxième article du décret n° 2012-891 du 24 Juillet 2012 portant application des dispositions de l'article 22 quarter du Code des Organismes de Placement

Collectif, promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, et nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 8 aout 2022

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Adnéne Zghidi

BDO Tunisie
La Tour BDO, Bloc E - International City Center 3
Centre Urbain Nord, 1082 Tunis - TUNISIE
Tel: +216 97 979 390 - Fax: +216 71 753 153


ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

BILAN
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice clos au 31 décembre 2021	Exercice clos au 31 décembre 2020
ACTIFS			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	2 231 715	0
a- Actions et valeurs assimilées		2 231 715	0
b- Obligations et valeurs assimilées		0	0
c- Emprunts d'Etat		0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	7 326 999	8 563 816
a- Placements à terme		7 325 315	5 999 235
b- Placements en certificat de dépôt		0	499 698
c- Disponibilités		1 684	2 064 883
CRÉANCES D'EXPLOITATIONS	AC3	70 039	68 723
AUTRES ACTIFS	AC4	4 056 000	5 000 000
TOTAL ACTIFS		13 684 752	13 632 539
PASSIFS			
OPÉRATEURS CRÉDITEURS	PA1	3 999	126 684
AUTRES CRÉDITEURS DIVERS	PA2	9 845	21 400
TOTAL PASSIFS		13 844	148 084
ACTIF NET			
CAPITAL	CP1	13 448 750	13 200 000
Sommes distribuables		222 158	284 455
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice		222 158	284 455
c- Régul. Résultat distribuables de la période		0	0
ACTIF NET		13 670 908	13 484 455
TOTAL PASSIFS ET ACTIF NET		13 684 752	13 632 539

ETAT DE DE RESULTAT			
(Exprimé en dinars)			
	Notes	Exercice clos au 31 décembre 2021	Exercice clos au 31 décembre 2020
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	0	0
a- Dividendes		0	0
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
c- Revenus des autres valeurs		0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs assimilés		0	0
REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES	PR2	514 813	436 992
Total des revenus des placements		514 813	436 992
CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	281 535	143 949
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		233 279	293 043
Autres produits		0	0
Autres charges	CH2	11 121	8 588
RESULTAT D'EXPLOITATION		222 158	284 455
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		222 158	284 455
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 750	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0
Frais de négociation		0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		223 908	284 455

VARIATION DE L'ACTIF NET			
(Exprimé en dinars)			
	Notes	Exercice clos au 31 décembre 2021	Exercice clos au 31 décembre 2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
		225 658	284 455
a- Résultat d'exploitation		223 908	284 455
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 750	0
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0
d- Frais de négociation de titres		0	0
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES			
		284 455	0
Transactions sur le capital			
		247 000	13 200 000
a- Souscriptions		247 000	13 200 000
- Capital		247 000	13 200 000
- Régularisation des sommes non distribuables		0	0
- Régularisation des sommes distribuables			0
b- Rachats		0	0
- Capital		0	0
- Régularisation des sommes non distribuables		0	0
- Régularisation des sommes distribuables		0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET		188 203	13 484 455
ACTIF NET			
a- Début de période		13 484 455	0
b- Fin de période		13 670 908	13 484 455
NOMBRE DE PARTS SOUSCRITS			
a- Début de période		13 200	0
b- Fin de période		13 447	13 200
VALEUR LIQUIDATIVE		1 016,651	1 021,550
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE		2,916%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DU FONDS:

« FCPR AMENCAPITAL 4 » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « AMEN CAPITAL » et de l'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 septembre 2019.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession ou de sa cession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

L'objectif fondamental du Fonds est d'investir dans les sociétés offrant un potentiel de croissance créatrice de valeur, dans le respect de la réglementation en vigueur et des règles d'investissement et d'éthique du règlement intérieur.

Le montant de l'actif cible du fonds est de 30 000 000 DT réparti en 30 000 parts de 1 000 DT chacune. Sa durée de vie est de 10 ans, éventuellement prorogée de deux périodes d'un an.

La première période de souscription a commencé à courir à partir de la date du 19 mars 2020.

Au 31 décembre 2021, il a été souscrit à 13 447 000 DT dont 4 056 000 DT non encore libérés.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire.

FCPR AMENCAPITAL 4 est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant l'AMEN CAPITAL.

II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

III. METHODES COMPTABLES ADOPTEES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.

La juste valeur applicable pour l'évaluation de ces titres, correspond à la valeur mathématique de la société émettrice ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation (le coût d'une transaction récente, Discounted Cash-Flow...).

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

IV. NOTES COMPLEMENTAIRES SUR LES COMPTES

1. NOTES SUR LE BILAN

AC1. PORTEFEUILLE-TITRES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un solde de 2 231 715 DT se détaillant comme :

Désignation du titre	Nre de titres	Coût d'acquisition	Plus/Moins valeur latente au 31.12.2021	Valeur au 31.12.2021	Méthode de valorisation	% actif net	% du capital de l'émetteur	Cession/reprise
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	26 081	1 999 995	0	1 999 995		14,64%	14,87%	0
Société SAIPH	26 081	1 999 995	0	1 999 995	Cout d'acquisition	14,64%	14,87%	0
Titres des OPCVM	2 083	229 969	1 750	231 719		1,70%	1,72%	0
AMEN ALIANCE SICAV	2 083	229 969	1 750	231 719	Valeur liquidative	1,70%	1,72%	0
TOTAL		2 229 964	1 750	2 231 715		16,34%	16,59%	0

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Portefeuille-titres », sont indiqués ci-après :

	Coût de revient au 31-12-2020	Mouvements de l'exercice 2021						Coût de revient au 31-12-2021
		Coût d'acquisition	Coût de cession/ rachat	Prix de cession	Plus ou (moins) valeurs réalisées	Dividendes encaissés		
Actions non cotées	0	1 999 995	0	0	0	0	1 999 995	
AMEN ALIANCE SICAV	0	229 969					229 969	
Total	0	2 229 964	0	0	0	0	2 229 964	

AC2. LES PLACEMENTS MONETAIRES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un solde de 7 326 999 DT se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Compte à terme	7 310 000	5 664 000
Intérêts courus sur compte à terme	15 315	335 235
Certificat de dépôt	0	500 000
Intérêts précompté sur certificat de dépôt	0	-302
Dépôts à vue	1 684	2 064 883
Total	7 326 999	8 563 816

AC3. LES CREANCES D'EXPLOITATION

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un solde de 70 039 DT se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
AMEN INVEST	31	0
Charges constatées d'avance	70 008	68 723
Total	70 039	68 723

AC4. LES AUTRES ACTIFS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un solde net de 4 056 000 DT se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Amen Bank - Montant Souscrit non versé	4 056 000	5 000 000
Total	4 056 000	5 000 000

PA1. LES OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un solde net de 3 999 DT se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Dépositaire	4 000	0
Gestionnaire	-1	126 684
Total	3 999	126 684

PA2. AUTRES CREDITEURS DIVERS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un solde net de 9 845 DT se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Receveur des finances	0	12 898
Charges à payer	8 000	6 876
CMF	1 816	1 596
Amen Capital	30	30
Total	9 845	21 400

2. NOTES SUR LE CAPITAL

Le capital s'élève au 31 décembre de 2021 à 13 448 750 DT.

Capital souscrit au 31.12.2020	
Montant	13 200 000
Nombre des parts émises	13 200
Nombre de copropriétaires	4
Souscriptions réalisées	
Montant	247 000
Nombre des parts émises	247
Nombre de copropriétaires	1
Rachats effectués	
Montant	0
Nombre de parts rachetées	0
Nombre de copropriétaires sortants	0
Capital souscrit au 31.12.2021	
Montant	13 447 000
Nombre de parts	13 447
Nombre de copropriétaires	4

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2020	13 200 000	13 484 455
Souscription de la période	247 000	247 000
Rachat de la Période	0	0
Autres Mouvements		
Distribution de dividendes	0	-284 455
Plus ou moins-values réalisées	1750	1750
Variation de plus ou moins-value latentes	0	0
Régularisation Sommes ND de la période	0	0
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0
Sommes distribuables de l'exercice		222 158
Montant Fin de période au 31.12.2021	13 448 750	13 670 908

3. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

PR2. REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Les Revenus des placement monétaires totalisent, au 31 décembre 2021, la somme de 514 813 DT se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts compte à terme	491 288	429 792
Intérêts Certificats de dépôt	23 525	7 200
Total	514 813	436 992

CH1. CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Les charges de gestion des placements totalisent, au 31 décembre 2021, la somme de 281 535 DT détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération Dépositaire	4 000	0
Rémunération gestionnaire	277 535	143 949
Total	281 535	143 949

CH2. AUTRES CHARGES

Les autres charges totalisent, au 31 décembre 2021, la somme de 11 121 DT détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Honoraires Commissaire aux comptes	8 894	6 876
Redevance CMF	1 568	1 596
Services bancaires et assimilés	553	86
Autres impôts taxes	105	30
Total	11 121	8 588

V. AUTRES INFORMATIONS

5.1- Données par part et ratios pertinents

Désignation par part	31/12/2021	31/12/2020
Revenus des placements	38,285	33,105
Charges de gestion des placements	-20,937	-10,905
Revenu net des placements	17,348	22,200
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	-0,827	-0,651
Résultat d'exploitation	16,521	21,550
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice (1)	16,521	21,550
Variation des plus (ou moins) values potentielles	0,130	0,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	0,130	0,000
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	16,651	21,550
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,000	0,000
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	0,000	0,000
Distribution de dividendes	34,690	0,000
Valeur liquidative	1 016,651	1 021,550
Ratios de gestion des placements		
Charges / actif net moyen	2,06%	1,07%
autres charges / actif net moyen	0,08%	0,06%
résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,64%	2,11%
Actif net moyen	13 577 681	13 484 455

5.2- Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCPR AMENCAPITAL 4 est confiée à la société AMEN CAPITAL. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR. Des honoraires de gestion, lui sont accordés, d'un montant correspondant à :

- 1,75% HT du montant total des souscriptions de parts du Fonds non investies sur une base annuelle pour toute la durée du Fonds.
- 2,25% du montant total des souscriptions de parts du Fonds investies sur une base annuelle pour toute la durée du Fonds.

Pour le calcul des honoraires de gestion, lors de la cession de chaque participation, le montant des souscriptions sera réduit du prix d'acquisition de la participation cédée. Ces honoraires sont payables en tranches semestrielles d'avance.

Au 31 décembre 2021, la charge ainsi comptabilisée est de 277 535 DT.

5.3- Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à AMEN BANK. Une rémunération est attribuée au dépositaire et est fixée à 0,1% HT du montant de l'actif net du fonds évalué au 31 décembre de chaque année avec un minimum fixé à 7 000 DT HT et un maximum de 20 000 DT HT par an applicable à compter de l'achèvement de la période de souscription. Cette commission sera prélevée à terme échu 15 jours après l'arrêté de la VL de l'exercice.

Au 31 décembre 2021, la charge ainsi comptabilisée est de 4 000 DT.

A.T.I.D FUND (I)
Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs, les membres du Conseil d'Administration du gestionnaire « Arab Tunisian for Investment & Development Company »

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de A.T.I.D FUND (I), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 3 513 485 DT, y compris des sommes distribuables déficitaires de l'exercice s'élevant à (165 741) DT.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

- Les titres « Royal Drinks » et « Ecobois » ont été évalués au 31 Décembre 2021 respectivement à 624 027 DT, (63% du coût historique) et 192 000 DT (20% du coût historique).

Nous n'avons pas obtenu les états financiers certifiés de ces entités pour les exercices 2015 à 2020, et nous n'avons pas été en mesure d'obtenir, par d'autres moyens, une assurance sur le caractère approprié des valeurs retenues.

- Le titre « Ecoplastick » a été évalué au 31 Décembre 2021 à 1 199 952 DT soit 120% de son coût historique. Cette évaluation se base sur le prix d'une transaction de cession de la totalité des titres détenus dans l'entité « Ecoplastick », conclue en début de 2020 avec un investisseur étranger.

L'investisseur en question a versé la somme de 120 000 DT à titre d'avance en date du 20 Février 2020, mais n'a pas réglé le reliquat du produit de la cession suivant l'échéancier arrêté. Compte tenu de cette situation, nous estimons qu'il existe une forte incertitude sur la probabilité de finalisation de la transaction mentionnée, et en conséquence, nous estimons que le prix retenu ne constitue pas une base raisonnable pour l'évaluation de ce titre.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note 6 aux Etats Financiers, qui indique que le conseil d'administration du gestionnaire, tenu le 16 Juin 2022, a décidé la liquidation du fonds avec date d'effet au 30 Avril 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire « Arab Tunisian for Investment & Development Company ».

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport du gestionnaire par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction du gestionnaire pour les Etats Financiers

La direction du gestionnaire « Arab Tunisian for Investment & Development Company » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°91-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

AMC Ernst & Young

Achraf Guermech

Tunis, le 28 Juillet 2022



F.C.P.R ATID FUND (I)

BILAN arrêté au 31-12-2021
(exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1 - Portefeuille titres	4.1	3 838 368	3 838 368
a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés		3 838 368	3 838 368
AC2 - Placements monétaires et disponibilités	4.2	17 258	113 650
a- Placements monétaires		17 543	-184
b- Disponibilités		-286	113 834
AC3- Créances d'exploitation			
a- Dividendes et intérêts à recevoir		0	0
AC4 - Autres actifs		0	0
Total Actif		3 855 626	3 952 018
<u>PASSIF</u>			
PA1 - Opérateurs créditeurs	4.3	274 793	215 589
PA2 - Créiteurs divers	4.4	67 347	57 202
Total Passif		342 140	272 791
<u>ACTIF NET</u>			
CP1 - Capital	4.5	4 682 011	4 682 011
CP2 - Sommes distribuables		-1 168 526	-1 002 785
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-1 002 785	-835 697
b- Sommes distribuables de l'exercice		-165 741	-167 088
Actif Net		3 513 485	3 679 226
Total Passif et Actif Net		3 855 626	3 679 226

F.C.P.R ATID FUND (I)

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01-01-2021 au 31-12-2021
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-01-2021 au 31-12-2021	Période du 01-01-2020 au 31-12-2020
PR 1 - Revenus du portefeuille titres		0	0
PR2 - Revenus des placements monétaires		0	0
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		0	0
CH1 - Charges de gestion des placements	4.6	-147 563	-148 546
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		-147 563	-148 546
CH2 - Autres charges	4.7	-18 178	-18 542
RESULTAT D'EXPLOITATION		-165 741	-167 088
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		-165 741	-167 088
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles/titres		0	-79 496
Plus (ou moins) values réalisées sur titres		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-165 741	-246 584

F.C.P.R ATID FUND (I)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01-01-2021 au 31-12-2021

(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-01-2021 au 31-12-2021	Période du 01-01-2020 au 31-12-2020
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	-165 741	-246 584
a- Résultat d'exploitation	-165 741	-167 088
b- Variation des plus (ou moins) valeur potentielle	0	-79 496
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	0	0
a- Résultat reporté		
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	0	0
a / Souscriptions	0	0
Capital		
b / Rachats	0	0
Baisse de la taille du fonds suite à la réduction de la valeur nominale	0	0
Variation de l'actif net	-165 741	-246 584
AN4 - <u>Actif net</u>		
Début de période	3 679 226	3 925 810
Fin de période	3 513 485	3 679 226
AN5 - <u>Nombre de Parts</u>		
Début de période	6 600	6 600
Fin de période	6 600	6 600
Valeur liquidative	532	557
AN6 - Taux de rendement annuel (%)	-4,5%	-6,26%

Note aux états financiers arrêtés au 31/12/2021

1. Présentation du Fonds

Dénomination du fonds : A.T.I.D FUND (I).

Nature juridique du fonds : Fonds Commun de Placement à Risque (F.C.P.R) bénéficiant de procédures simplifiées.

Textes applicables au fonds : Régi par les dispositions de :

- Le décret n° 2006-381 du 3 février 2006.
- Le décret n° 2005 – 2603 du 24 septembre 2005.
- La loi 2005 – 59 du 18 juillet 2005.
- La loi n° 2001 – 83 du 24 juillet 2001.
- Le règlement du C.M.F relatif aux O.P.C.V.M.
- L'arrêté du ministre des finances du 27 mars 1996.

Siège social du gestionnaire du fonds : Complexe « Cercle des Bureaux », Bureau B4.2.3.4, Centre Urbain Nord – 1082, Tunis.

Taille du fonds : Quatre millions neuf cent quatre-vingt-six mille trois cents (4 986 300) dinars tunisiens

Nombre de parts constituant le fonds : 6 600 parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de sept cent cinquante-cinq dinars trois cents millimes (755,500 DT) chacune.

Référence de l'agrément du fonds : Agrément n° 39/2009 du 18 novembre 2009 délivré par le Conseil du Marché Financier (C.M.F).

Période de souscription : Couvrant la période allant de la date de l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier (C.M.F) jusqu'au jeudi 25 mars 2010 et ce quel que soit le montant souscrit. Cette période a été prolongée jusqu'au 23/04/2010 selon mise à jour du prospectus du mois d'avril 2010 visé par le CMF sous le numéro d'enregistrement 10-005

Durée du fonds : Dix (10) ans à compter de la date de clôture des souscriptions.

La durée de vie du présent fonds pourrait éventuellement être prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune. Conformément au comité consultatif n°12/2020 du 23/11/2020 il a été décidé d'approuver la première prorogation d'une année de la durée de vie initial du FCPR « ATID FUND I ».

Promoteurs du fonds : Al Baraka Bank Tunisia et la société Arab Tunisian for Investment & Development Company.

Société de gestion : La société « Arab Tunisian for Investment & Development Company » société anonyme au capital de 500 000 dinars tunisiens.

Banque dépositaire : Al Baraka Bank Tunisia société anonyme au capital de 120 millions de dinars tunisiens.

Commissaire aux comptes : Le cabinet A.M.C / ERNST & YOUNG, membre du réseau international ERNST & YOUNG et membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie.

Lieu des souscriptions : Al Baraka Bank Tunisia.

Périodicité de calcul de la V.L : Annuellement au 31 décembre.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 établis conformément à la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables généralement admis en Tunisie, notamment les normes comptables de 16 à 18 relatives à la présentation des états financiers des OPCVM.

Le système comptable tunisien préconise que les états financiers soient établis en conformité avec les hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse sous-jacente de la continuité d'exploitation
- Hypothèse sous-jacente de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût Historique
- Convention de Réalisation du Revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de la Permanence des Méthodes
- Convention de l'information Complète
- Convention de Prudence
- Convention de l'Importance Relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

3. Principes comptables applicables

Les états financiers de FCPR ATID FUND (I) doivent être élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements

Actions admises à la cote

Les actions admises à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

Actions non admises à la cote

Les actions non admises à la cote sont évaluées à leur juste valeur. La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

Les actions non admises à la cote qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées selon les mêmes règles applicables à ces dernières.

Placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

4.1. Les titres de participation au capital des sociétés s'élèvent au 31/12/2021 à 3 838 368 DT, et se détaillent comme suit :

Société	Secteur d'activité	Nb d'actions détenus	Nb d'actions de la Société	% de détention au 31/12/2021	Base d'évaluation au 31/12/2021	En exploitation au 31/12/2021	Valeur d'acquisition	Plus ou moins-value	Montant au 31/12/2021 *	
Actions non cotées										
Novarino Tunisie SA	Industrie alimentaire (boulangerie, pâtisserie...)	5 800	13 600	43%	Moyenne (V.M, Coût D'acq, D.C.F, G.W)	Oui	990 000	310 000	1 300 000	
ECO BOIS - SA	Industrie (Production de palettes)	96 000	507 000	19%	Décote de 80%	Oui	960 000	-768 000	192 000	
ROYAL DRINKS- SA	Industrie alimentaire (Eau minérale, naturelle, boissons..)	99 000	1 825 000	5%	V.M.C	Oui	990 000	-365 973	624 027	
ECOPLASTICK	RECYCLAGE PLASTIQUE	99 996	440 000	23%	Prix de transaction	Oui	999 960	199 992	1 199 952	
ATID SICAF	SICAF	49 900	850 000	6%	V.M.C	Oui	499 000	17 389	516 389	
Compte Courant										
ECO BOIS – SA	Industrie (Production de palettes)				Décote de 80%	Oui	30 000	-24 000	6 000	
TOTAL								4 468 960	-630 592	3 838 368

4.2 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 17 258 DT et, se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Placement monétaire	17 716	-11
Intérêts courus	0	0
Total placement monétaire	17 716	-11
Compte bancaire ouvert chez AL BARAKA BANK TUNISIA	-458	113 661
Total	17 258	113 650

4.3 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 274 793 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire au titre des produits des placements encaissés	95 648	95 648
Avance sur liquidation titre ECOPLASTICK	179 145	0
Total	274 793	94 666

4.4 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 67 347 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Honoraires du commissaire aux comptes	18 955	16 811
Reliquat Honoraires KPMG	392	392
Honoraires Cheikh SALLAMI	48 000	40 000
Total	67 347	57 202

4.5 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 4 682 011 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Note
Taille du fonds	4 986 300	4 986 300	4.5.1
Plus (Moins) value Titre Royal DRINKS – SA	-365 973	-395 973	4.5.2
Plus (Moins) value Titre Ecobois – SA	-768 000	-768 000	
Plus (Moins) value Novarino Tunisie – SA	310 000	310 000	
Plus (Moins) value Titre ATID SICAF	17 389	17 389	
Plus (Moins) value Titre ECOPLASTICK	199 992	199 992	
Plus (Moins) value compte courant ECOBOIS	-24 000	-24 000	
Plus value réalisée sur cession Titre Servicom IT-SA	200 000	200 000	
Plus value réalisée sur cession Titre Hexabyte	126 303	126 303	
Total	4 682 011	4 682 011	

4.5.1 La taille du fonds s'élève à 4 986 300 dinars tunisiens. Le nombre de parts constituant le fonds est de 6 600 parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de 755,500 dinars chacune. La liste des souscripteurs est présentée au niveau du tableau suivant :

Souscripteur	Nombre de parts	Valeur Nominale en DT	Montant des parts en DT
Arab Tunisian Bank (ATB)	1 000	755,500	755 500
Société de Promotion du lac de Tunis (S.P.L.T)	5 000	755,500	3 777 500
Société Modern Leasing	100	755,500	75 550
Société Folla Immobilière	250	755,500	188 875
Société Soula Center	125	755,500	94 438
Société Yasmina Center	125	755,500	94 438
Total	6 600	755,500	4 986 300

Durant 2019 la taille du fonds a été baissée de 1 613 700 DT et ce, suite à la réduction de la valeur nominale de 1 000 DT pour la ramener à 755,500 DT.

En effet, selon le procès-verbal du comité consultatif N°09 du 21/07/2019 ainsi que le procès-verbal du comité consultatif N°11 du 13/09/2019, la valeur nominale a été réduite respectivement à hauteur de 120 DT et 124,500 DT, soit un total de 244,500 présenté au niveau du tableau suivant :

Souscripteurs	Nb de parts	% de détention	PV comité consultatif N°09 du 21/07/2019		PV comité consultatif N°11 du 13/09/2019	Total Remboursement	Réduction nominale = Total Remboursement/ nombre de part
			Remboursement au titre cession (SERVICOM IT)	Remboursement au titre cession (BAROUNI IMMOBILIERE)	Remboursement au titre cession (Hexabyte)		
Arab Tunisian Bank (ATB)	1 000	15%	30 303	89 697	124 500	244 500	244,500
Société de Promotion du lac de Tunis (S.P.L.T)	5 000	76%	151 515	448 485	622 500	1 222 500	244,500
Société Modern Leasing	100	2%	3 030	8 970	12 450	24 450	244,500
Société Folla Immobilière	250	4%	7 576	22 424	31 125	61 125	244,500
Société Soula Center	125	2%	3 788	11 212	15 563	30 563	244,500
Société Yasmina Center	125	2%	3 788	11 212	15 563	30 563	244,500
Total	6 600	100%	200 000	592 000	821 700	1 613 700	244,500

4.5.2 L'évaluation des titres au 31/12/2021 est présentée au niveau du tableau suivant :

Participation	Nombre d'action	Valeur nominale d'acquisition	Total	Valeur unitaire au 31/12/2021	Plus-value (Moins-Value) unitaire	Plus-value (Moins-Value) Totale	Valeur du P. F
Novarino	5 800	170,690	990 000	315,673	144,983	310 000	1 300 000
ECOBOIS	96 000	10,000	960 000	2,000	-8,000	-768 000	192 000
Compte courant ECOBOIS			30 000			-24 000	6 000
Royal Drinks	99 000	10,000	990 000	6,303	-3,697	-365 973	624 027
ECOPLASTICK	99 996	10,000	999 960	12,000	2,000	199 992	1 199 952
ATID SICAF	49 900	10,000	499 000	10,348	0,348	17 389	516 389
Total			4 468 960			-630 592	3 838 368

4.6 Le solde de cette rubrique s'élève au cours de l'exercice 2021 à 147 563 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2021	Exercice 2020
Rémunération du gestionnaire	117 812	118 795
Rémunération du dépositaire	29 751	29 751
Total	147 563	148 546

4.7 Le solde de cette rubrique s'élève au cours de l'exercice 2021 à 18 178 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2021	Exercice 2020
Honoraires du commissaire aux comptes	10 074	10 386
Honoraires Chariaa Board	8 000	8 000
Services bancaires et assimilés	104	156
Total	18 178	18 542

5. Autres notes aux états financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents

Données par part	2021	2020
Revenus des placements	0,000	0,000
Charges de gestion des placements	-22,358	-22,507
Revenu net des placements	-22,358	-22,507
Autres charges	-2,754	-2,809
Résultat d'exploitation (1)	-25,112	-25,316
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
Somme distribuables de l'exercice	-25,112	-25,316
Variation des plus (ou moins) values potentielles	0,000	-12,045
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000
Frais de négociation	0,000	0,000
Plus ou moins values sur titres et frais de négociation (2)	0,000	-12,045
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	-25,112	-37,361
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000
Résultats non distribuables de l'exercice	0,000	-12,045
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	0,000	-12,045
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur liquidative	532,346	557,458
Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements/actif net moyen	4,10%	3,91%
Autres charges/actif net moyen	0,51%	0,49%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	-4,61%	-4,39%

5.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- La société de gestion du Fonds A.T.I.D Co reçoit :

- Une rémunération de base calculée sur la valeur du fonds telle que constatée à la clôture des souscriptions au taux annuel en H.T.V.A d'un et demi pour cent et encaissable de façon trimestrielle et d'avance. Elle s'élève au titre de l'exercice 2021 à 117 812 DT, et
- Une rémunération de performance et de rendement, égale à dix pour cent H.T.V.A, calculée sur les plus-values et les produits des placements réalisés et effectivement encaissés par le

fonds. Cette rémunération est payable en bloc à la liquidation du fonds « A.T.I.D FUND (I) » au terme de sa durée de vie. Aucune rémunération n'a été constatée au titre de l'exercice 2021.

2- Le dépositaire Al Baraka Bank perçoit une commission annuelle forfaitaire de vingt-cinq mille (25 000) dinars en H.T.V.A. Sa rémunération est payable d'avance au début de chaque année civile. Elle s'élève au titre de l'exercice 2021 à 29 751 DT.

6. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Postérieurement à la date de clôture des états financiers du Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire, réuni en date du 16 Juin 2022, a décidé la liquidation du fonds avec date effective au 30 Avril 2022.

Les présents états financiers ont été arrêtés par le gestionnaire en date du 16 Juin 2022.

Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A.T.I.D FUND (I)
Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020

Messieurs, les membres du Conseil d'Administration du gestionnaire « Arab Tunisian for Investment & Development Company »

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de A.T.I.D FUND (I), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 3 679 226 DT, y compris des sommes distribuables déficitaires de l'exercice s'élevant à (167 088) DT.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

1. Les titres « Royal Drinks » et « Eco bois » ont été évalués au 31 Décembre 2020 respectivement à 624 027 DT, (63% du coût historique) et 192 000 DT (20% du coût historique).

Nous n'avons pas obtenu les états financiers certifiés de ces entités pour les exercices 2015 à 2020, et nous n'avons pas été en mesure d'obtenir, par d'autres moyens, une assurance sur le caractère approprié des valeurs retenues.

2. Le titre « Ecoplastick » a été évalué au 31 Décembre 2020 à 1 199 952 DT soit 120% de son coût historique. Cette évaluation se base sur le prix d'une transaction de cession de la totalité des titres détenus dans l'entité « Ecoplastick », conclue en début de 2020 avec un investisseur étranger.

L'investisseur en question a versé la somme de 120 000 DT à titre d'avance en date du 20 Février 2020, mais n'a pas réglé le reliquat du produit de la cession suivant l'échéancier arrêté. Compte tenu de cette situation, nous estimons qu'il existe une forte incertitude sur la probabilité de finalisation de la transaction mentionnée, et en conséquence, nous estimons que le prix retenu ne constitue pas une base raisonnable pour l'évaluation de ce titre.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note 6 aux Etats Financiers, qui indique que le conseil d'administration du gestionnaire, tenu le 16 Juin 2022, a décidé la liquidation du fonds avec date d'effet au 30 Avril 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire « Arab Tunisian for Investment & Development Company ».

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport du gestionnaire par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction du gestionnaire pour les Etats Financiers

La direction du gestionnaire «Arab Tunisian for Investment & Development Company» est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

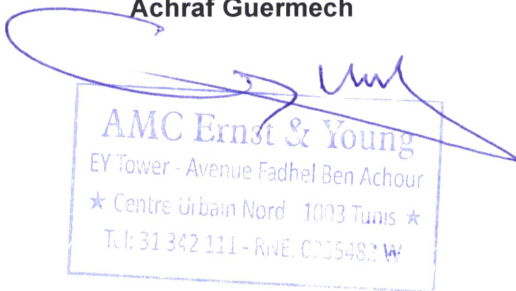
En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°91-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

AMC Ernst & Young

Achraf Guermech

Tunis, le 28 Juillet 2022



F.C.P.R ATID FUND (I)

BILAN arrêté au 31-12-2020
(exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1 - Portefeuille titres	4.1	3 838 368	3 917 864
a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés		3 838 368	3 917 864
AC2 - Placements monétaires et disponibilités	4.2	113 650	120 036
a- Placements monétaires		-184	79 754
b- Disponibilités		113 834	40 283
AC3- Créances d'exploitation			
a- Dividendes et intérêts à recevoir		0	0
AC4 - Autres actifs	4.3	0	29 453
Total Actif		3 952 018	4 067 354
<u>PASSIF</u>			
PA1 - Opérateurs créditeurs	4.4	215 589	94 666
PA2 - Créditeurs divers	4.5	57 202	46 878
Total Passif		272 791	141 544
<u>ACTIF NET</u>			
CP1 - Capital	4.6	4 682 011	4 761 507
CP2 - Sommes distribuables		-1 002 785	-835 697
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-835 697	-681 969
b- Sommes distribuables de l'exercice		-167 088	-153 729
Actif Net		3 679 226	3 925 810
Total Passif et Actif Net		3 952 018	4 067 354

F.C.P.R ATID FUND (I)

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01-01-2020 au 31-12-2020
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-01-2020 au 31-12-2020	Période du 01-01-2019 au 31-12-2019
PR 1 - Revenus du portefeuille titres		0	0
PR2 - Revenus des placements monétaires		0	19 485
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		0	19 485
CH1 - Charges de gestion des placements	4.7	-148 546	-153 737
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		-148 546	-134 253
CH2 - Autres charges	4.8	-18 542	-19 476
RESULTAT D'EXPLOITATION		-167 088	-153 729
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		-167 088	-153 729
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles/titres		-79 496	768 809
Plus (ou moins) values réalisées sur titres		0	126 303
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-246 584	741 384

F.C.P.R ATID FUND (I)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01-01-2020 au 31-12-2020

(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-01-2020 au 31-12-2020	Période du 01-01-2019 au 31-12-2019
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	-246 584	741 384
a- Résultat d'exploitation	-167 088	-153 729
b- Variation des plus (ou moins) valeur potentielle	-79 496	768 809
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	126 303
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	0	0
a- Résultat reporté		
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	0	0
a / Souscriptions	0	0
Capital		
b / Rachats	0	-1 613 700
Baisse de la taille du fonds suite à la réduction de la valeur nominale	0	-1 613 700
Variation de l'actif net	-246 584	-872 316
AN4 - <u>Actif net</u>		
Début de période	3 925 810	4 798 126
Fin de période	3 679 226	3 925 810
AN5 - <u>Nombre de Parts</u>		
Début de période	6 600	6 600
Fin de période	6 600	6 600
Valeur liquidative	557	595
AN6 - <u>Taux de rendement annuel (%)</u>	-6,26%	-18,18%

Note aux états financiers arrêtés au 31/12/2020

1. Présentation du Fonds

Dénomination du fonds : A.T.I.D FUND (I).

Nature juridique du fonds : Fonds Commun de Placement à Risque (F.C.P.R) bénéficiant de procédures simplifiées.

Textes applicables au fonds : Régi par les dispositions de :

- Le décret n° 2006-381 du 3 février 2006.
- Le décret n° 2005 – 2603 du 24 septembre 2005.
- La loi 2005 – 59 du 18 juillet 2005.
- La loi n° 2001 – 83 du 24 juillet 2001.
- Le règlement du C.M.F relatif aux O.P.C.V.M.
- L'arrêté du ministre des finances du 27 mars 1996.

Siège social du gestionnaire du fonds : Complexe « Cercle des Bureaux », Bureau B4.2.3.4, Centre Urbain Nord – 1082, Tunis.

Taille du fonds : Quatre millions neuf cent quatre-vingt-six mille trois cents (4 986 300) dinars tunisiens

Nombre de parts constituant le fonds : 6 600 parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de sept cent cinquante-cinq dinars trois cents millimes (755,500 DT) chacune.

Référence de l'agrément du fonds : Agrément n° 39/2009 du 18 novembre 2009 délivré par le Conseil du Marché Financier (C.M.F).

Période de souscription : Couvrant la période allant de la date de l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier (C.M.F) jusqu'au jeudi 25 mars 2010 et ce quel que soit le montant souscrit. Cette période a été prolongée jusqu'au 23/04/2010 selon mise à jour du prospectus du mois d'avril 2010 visé par le CMF sous le numéro d'enregistrement 10-005

Durée du fonds : Dix (10) ans à compter de la date de clôture des souscriptions.

La durée de vie du présent fonds pourrait éventuellement être prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune. Conformément au comité consultatif n°12/2020 du 23/11/2020 il a été décidé d'approuver la première prorogation d'une année de la durée de vie initial du FCPR « ATID FUND I ».

Promoteurs du fonds : Al Baraka Bank Tunisia et la société Arab Tunisian for Investment & Development Company.

Société de gestion : La société « Arab Tunisian for Investment & Development Company» société anonyme au capital de 500 000 dinars tunisiens.

Banque dépositaire : Al Baraka Bank Tunisia société anonyme au capital de 120 millions de dinars tunisiens.

Commissaire aux comptes : Le cabinet A.M.C / ERNST & YOUNG, membre du réseau international ERNST & YOUNG et membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie.

Lieu des souscriptions : Al Baraka Bank Tunisia.

Périodicité de calcul de la V.L : Annuellement au 31 décembre.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 établis conformément à la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables généralement admis en Tunisie, notamment les normes comptables de 16 à 18 relatives à la présentation des états financiers des OPCVM.

Le système comptable tunisien préconise que les états financiers soient établis en conformité avec les hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse sous-jacente de la continuité d'exploitation
- Hypothèse sous-jacente de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût Historique
- Convention de Réalisation du Revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de la Permanence des Méthodes
- Convention de l'information Complète
- Convention de Prudence
- Convention de l'Importance Relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

3. Principes comptables applicables

Les états financiers de FCPR ATID FUND (I) doivent être élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements

Actions admises à la cote

Les actions admises à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

Actions non admises à la cote

Les actions non admises à la cote sont évaluées à leur juste valeur. La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

Les actions non admises à la cote qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées selon les mêmes règles applicables à ces dernières.

Placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

4.1. Les titres de participation au capital des sociétés s'élèvent au 31/12/2020 à 3 838 368 DT, et se détaillent comme suit :

Société	Secteur d'activité	Nb d'actions détenus	Nb d'actions de la Société	% de détention au 31/12/2020	Base d'évaluation au 31/12/2020	En exploitation au 31/12/2020	Valeur d'acquisition	Plus ou moins-value	Montant au 31/12/2020	
Actions non cotées										
Novarino Tunisie SA	Industrie alimentaire (boulangerie, pâtisserie...)	5 800	13 600	43%	Moyenne (V.M, Coût D'acq, D.C.F, G.W)	Oui	990 000	310 000	1 300 000	
ECO BOIS - SA	Industrie (Production de palettes)	96 000	507 000	19%	Décote de 80%	Oui	960 000	-768 000	192 000	
ROYAL DRINKS- SA	Industrie alimentaire (Eau minérale, naturelle, boissons..)	99 000	1 825 000	5%	V.M.C	Oui	990 000	-365 973	624 027	
ECOPLASTICK	RECYCLAGE PLASTIQUE	99 996	440 000	23%	Prix de transaction	Oui	999 960	199 992	1 199 952	
ATID SICAF	SICAF	49 900	850 000	6%	V.M.C	Oui	499 000	17 389	516 389	
Compte Courant										
ECO BOIS – SA	Industrie (Production de palettes)				Décote de 80%	Oui	30 000	-24 000	6 000	
TOTAL								4 468 960	-630 592	3 838 368

4.2 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 113 650 DT et, se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Placement monétaire	-11	71 670
Intérêts courus	0	8 256
Total placement monétaire	-11	79 926
Compte bancaire ouvert chez AL BARAKA BANK TUNISIA	113 661	40 110
Total	113 650	120 036

4.3 Le solde de cette rubrique est nul au 31/12/2020 contre un solde de 29 453 DT au 31/12/2019

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Avance sur commission gestionnaire	0	29 453
Total	0	29 453

4.4 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 215 589 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire au titre des produits des placements encaissés	95 648	94 666
Avance sur liquidation titre ECOPLASTICK	119 941	0
Total	215 589	94 666

4.5 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 57 202 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Honoraires du commissaire aux comptes	16 811	14 486
Reliquat Honoraires KPMG	392	392
Honoraires Cheikh SALLAMI	40 000	32 000
Total	57 202	46 878

4.6 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 5 212 913 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Note
Taille du fonds	4 986 300	4 986 300	4.6.1
Plus (Moins) value Titre Royal DRINKS – SA	-365 973	-267 000	4.6.2
Plus (Moins) value Titre Ecobois – SA	-768 000	-768 000	
Plus (Moins) value Novarino Tunisie – SA	310 000	307 912	
Plus (Moins) value Titre ATID SICAF	17 389	0	
Plus (Moins) value Titre ECOPLASTICK	199 992	199 992	
Plus (Moins) value compte courant ECOBOIS	-24 000	-24 000	
Plus value réalisée sur cession Titre Servicom IT-SA	200 000	200 000	
Plus value réalisée sur cession Titre Hexabyte	126 303	126 303	
Total	4 682 011	4 761 507	

4.6.1 La taille du fonds s'élève à 4 986 300 dinars tunisiens. Le nombre de parts constituant le fonds est de 6 600 parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de 755,500 dinars chacune. La liste des souscripteurs est présentée au niveau du tableau suivant :

Souscripteur	Nombre de parts	Valeur Nominale en DT	Montant des part en DT
Arab Tunisian Bank (ATB)	1 000	755,500	755 500
Société de Promotion du lac de Tunis (S.P.L.T)	5 000	755,500	3 777 500
Société Modern Leasing	100	755,500	75 550
Société Folla Immobilière	250	755,500	188 875
Société Soula Center	125	755,500	94 438
Société Yasmina Center	125	755,500	94 438
Total	6 600	755,500	4 986 300

Durant 2019 la taille du fonds a été baissée de 1 613 700 DT et ce, suite à la réduction de la valeur nominale de 1 000 DT pour la ramener à 755,500 DT.

En effet, selon le procès-verbal du comité consultatif N°09 du 21/07/2019 ainsi que le procès-verbal du comité consultatif N°11 du 13/09/2019, la valeur nominale a été réduite respectivement à hauteur de 120 DT et 124,500 DT, soit un total de 244,500 présenté au niveau du tableau suivant :

Souscripteurs	Nb de parts	% de détention	<i>PV comité consultatif N°09 du 21/07/2019</i>		<i>PV comité consultatif N°11 du 13/09/2019</i>	Total Remboursement	Réduction nominale = Total Remboursement/ nombre de part
			Remboursement au titre cession (SERVICOM IT)	Remboursement au titre cession (BAROUNI IMMOBILIERE)	Remboursement au titre cession (Hexabyte)		
Arab Tunisian Bank (ATB)	1 000	15%	30 303	89 697	124 500	244 500	244,500
Société de Promotion du lac de Tunis (S.P.L.T)	5 000	76%	151 515	448 485	622 500	1 222 500	244,500
Société Modern Leasing	100	2%	3 030	8 970	12 450	24 450	244,500
Société Folla Immobilière	250	4%	7 576	22 424	31 125	61 125	244,500
Société Soula Center	125	2%	3 788	11 212	15 563	30 563	244,500
Société Yasmina Center	125	2%	3 788	11 212	15 563	30 563	244,500
Total	6 600	100%	200 000	592 000	821 700	1 613 700	244,500

4.6.2 L'évaluation des titres au 31/12/2020 est présentée au niveau du tableau suivant :

Participation	Nombre d'action	Valeur nominale d'acquisition	Total	Valeur unitaire au 31/12/2020	Plus value (Moins Value) unitaire	Plus value (Moins Value) Totale	Valeur du P.F
Novarino	5 800	170,690	990 000	224,137	53,447	310 000	1 300 000
ECOBOIS	96 000	10,000	960 000	2,000	-8,000	-768 000	192 000
Compte courant ECOBOIS			30 000			-24 000	6 000
Royal Drinks	99 000	10,000	990 000	6,303	-3,697	-365 973	624 027
ECOPLASTICK	99 996	10,000	999 960	12,000	2,000	199 992	1 199 952
ATID SICAF	49 900	10,000	499 000	10,348	0,348	17 389	516 389
Total			4 468 960			-630 592	3 838 368

4.7 Le solde de cette rubrique s'élève au cours de 2020 à 148 546 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2020	Exercice 2019
Rémunération du gestionnaire	118 795	123 987
Rémunération du dépositaire	29 751	29 751
Total	148 546	153 737

4.8 Le solde de cette rubrique s'élève au cours de l'exercice 2020 à 18 542 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2020	Exercice 2019
Honoraires du commissaire aux comptes	10 386	7 146
Honoraires Chariaa Board	8 000	8 000
Honoraires KPMG (Evaluation Ecoplastick)	0	3 956
Services bancaires et assimilés	156	374
Total	18 542	14 476

5. Autres notes aux états financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents

Données par part	2020	2019
Revenus des placements	0,000	2,952
Charges de gestion des placements	-22,507	-23,294
Revenu net des placements	-22,507	-20,341
Autres charges	-2,809	-2,951
Résultat d'exploitation (1)	-25,316	-23,292
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
Somme distribuables de l'exercice	-25,316	-23,292
Variation des plus (ou moins) values potentielles	-12,045	116,486
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000
Frais de négociation	0,000	0,000
Plus ou moins values sur titres et frais de négociation (2)	-12,045	116,486
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	-37,361	93,194
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000
Résultats non distribuables de l'exercice	-12,045	116,486
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	-12,045	116,486
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur liquidative	557,458	594,820
Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements/actif net moyen	3,65%	3,52%
Autres charges/actif net moyen	0,46%	0,45%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	-4,11%	-3,52%

5.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- La société de gestion du Fonds A.T.I.D Co reçoit :

- Une rémunération de base calculée sur la valeur du fonds tel que constatée à la clôture des souscriptions au taux annuel en H.T.VA de un et demi pour cent et encaissable de façon trimestrielle et d'avance. Elle s'élève au titre de l'exercice 2020 à 117 812 DT, et
- Une rémunération de performance et de rendement, égale à dix pour cent H.T.V.A, calculée sur les plus-values et les produits des placements réalisés et effectivement encaissés par le

fonds. Cette rémunération est payable en bloc à la liquidation du fonds « A.T.I.D FUND (I) » au terme de sa durée de vie. Elle s'élève au titre de l'exercice 2020 à 982 DT.

2- Le dépositaire Al Baraka Bank perçoit une commission annuelle forfaitaire de vingt-cinq mille (25 000) dinars en H.T.V.A. Sa rémunération est payable d'avance au début de chaque année civile. Elle s'élève au titre de l'exercice 2020 à 29 751 DT.

6. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Postérieurement à la date de clôture des états financiers du Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire, réuni en date du 16 Juin 2022, a décidé la liquidation du fonds avec date effective au 30 Avril 2022.

Les présents états financiers ont été arrêtés par le gestionnaire en date du 16 Juin 2022.

Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.